

MOSTAGANEM : UN RÉSEAU DE SOUTIEN AU TERRORISME DÉMANTÉLÉ P.6

Le ministre des
Finances rassure

**L'ALGÉRIE
PRÉPARÉE
À RÉSISTER
À UN CHOC
PÉTROLIER** P.5



Marché
des véhicules neufs
**L'ÉTAT VEUT
RECADRER LES
CONCESSIONNAIRES** P.5



**Huit ans de prison
pour un Malien
pour falsification
de billets
de banque** P.6

P.6

Supplément **TIC**
P.12 à 14

- Un modèle propre à la régulation des contenus devient nécessaire
- L'appel d'offres est la seule porte d'entrée de nouveaux acteurs télécoms en Algérie
- L'anonymat du Dark Web n'est pas sans risque
- Huawei fait son entrée dans le «Top 100» des marques dans le monde

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Rapatriement des ressortissants nigériens **L'ALGÉRIE SUBIT LES ERREURS DE GRANDES PUISSANCES** P.3



Ph.: Rachid K.

Algérie - Italie La Libye, l'énergie et le reste

L'Italie opte en faveur «d'un projet international», sous l'égide de l'ONU, pour le règlement de la crise en Libye. Elle promet, par ailleurs, des relations plus importantes avec l'Algérie, notamment dans le domaine énergétique.

Ghania Oukazi

La solution de la crise libyenne est, donc, onusienne, selon le président du Conseil des ministres italien. C'est l'idée qui apparaît, à travers la réponse qu'il a donnée à une question relative à l'assainissement de la situation en Libye, après l'intervention désastreuse des forces atlantiques, sous l'impulsion de la France. «Aujourd'hui, la situation est très difficile en Libye, on est prêt à travailler sous l'égide des instances onusiennes et chercher la paix avec toutes les parties en conflit», a déclaré Matteo Renzi, dans une conférence de presse qu'il a animée, hier, conjointement, avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, au siège du Premier ministre. Le responsable italien explique son idée en déclarant que «nous sommes, absolument, déterminés à travailler sur un projet international, dans cette direction.» Cette dernière précision, il l'a donnée lorsqu'il lui a été demandé ce qu'il pensait de l'idée du dialogue avec toutes les parties libyennes, encouragée et menée par l'Algérie. Le président du Conseil des ministres italien a mis, en avant, la volonté de son pays d'être aux côtés de la Libye, un pays avec lequel il est lié par l'histoire, en répétant que «l'Italie est le seul pays européen qui a une ambassade ouverte à Tripoli.» Parce qu'a-t-il dit, «nous pensons que nous devons travailler avec beaucoup de détermination avec les pays les plus proches, en faveur de la paix et de la prospérité.» Ceci étant dit, Matteo Renzi avoue que, ces dernières années «on est très occupé en Italie, en premier, par les Libyens qui émigrent vers notre pays et qui constituent 92% des émigrés clandestins, on doit gérer le présent et non parler du passé.» Il estime, alors, qu'«on doit avoir l'intelligence de mettre un terme à cette situation dangereuse».

A une question relative à «la réticence qu'a l'Italie pour s'engager, en Algérie, dans des projets de grande envergure, comme l'industrie automobile», le président du Conseil des ministres italien a répondu : «réticence ? Pas vraiment, parce que la nécessité pour l'Italie est d'être plus présente en Algérie, c'est la raison pour laquelle je suis là.» Il confortera ses propos en rappelant «les nombreuses visites officielles de responsables italiens, en Algérie, qui est un signal fort pour être plus offensif.» Il pense, ainsi, qu'«on doit regarder avec beaucoup d'intérêt ce partenariat, d'autant que nous avons beaucoup de possibilités dans d'autres secteurs que l'automobile.»

«IL FAUT QUE NOS RELATIONS S'AMÉLIORENT AVEC L'UE»

Le Premier ministre a, avant lui, dit qu'«on affirme avec force que nos relations bilatérales sont très bonnes du côté économique, nos exportations vers l'Italie sont importantes.» Abdelmalek Sellal a fait savoir qu'«on s'est entendu pour qu'on soutienne cet élan de coopération auquel on a fixé des priorités, dans le cadre d'un partenariat dans l'Agriculture, l'Energie, l'Industrie, le Tourisme (...).» Partenariat qui sera discuté, à la fin du 1^{er} semestre 2015 à Rome, période à laquelle se tiendra, selon lui, la Commission mixte algéro-italienne. Il sera question, aussi, a-t-il dit «d'évaluer ce que nous avons fait, ensemble, notamment, nos nombreux projets dans les différents secteurs, y compris dans celui de la Dé-

fense nationale.» Du côté politique, le Premier ministre a fait état «d'échanges d'avis et d'analyse», entre lui et le président du Conseil des ministres italien «sur plusieurs questions d'intérêt commun et sur lesquelles nous avons vu que nous avions les mêmes positions et analyses, entre autres, celles relatives à la Libye, la Tunisie et d'autres régions.» Contrairement à ce qui a été avancé par Renzi, Sellal a affirmé que «l'Italie a salué les efforts de l'Algérie pour ce qui se passe en Tunisie, en Libye et au Mali.»

Le Premier ministre n'a pas raté l'occasion pour revendiquer «de meilleures relations» avec l'Union européenne. Il appelle à ce que «nos relations avec l'UE s'améliorent» et note que l'Italie qui en prendra la présidence, ce janvier 2015, «promet d'aider l'Algérie dans plusieurs dossiers qui la lient à l'UE.» Pour lui «l'Italie est pour l'Algérie, un partenaire puissant.» Les deux pays se sont, aussi, entendus, selon lui, pour que «notre partenariat dans l'Energie devienne plus important pour le bien de nos deux peuples.»

«LA RELATION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'UE EST IMPORTANTE»

Le président du Conseil des ministres italien n'en disconvient pas, puisque il soutient que «notre relation peut être stratégique dans le nouvel ordre mondial, dans lequel nous vivons.» D'autant qu'il pense que «la Méditerranée, c'est le cœur entre l'Europe et l'Afrique, on a décidé d'y travailler, avec beaucoup de détermination, lorsque nous prendrons, en 2015, la présidence de l'UE, notamment pour ce qui est de la Défense dans le futur et de la Géostratégie (...).» Matteo Renzi revient sur la situation «des difficultés et le terrorisme que nous avons en Libye», pour souligner, encore, que «nous exprimons la nécessité pour l'Europe de regarder, avec plus d'attention, l'Afrique en général et l'Algérie en particulier pour ce qui est du présent et du futur.» Il pense que «la relation entre l'Algérie et l'UE est importante.» Mais au regard du froid qui s'est installé, ces derniers temps, entre les deux parties, il avoue, sans y faire référence, que «les institutions européennes sont difficiles à comprendre pour nous-mêmes Européens.» Cependant, «nous devons travailler, ensemble, avec toutes ces institutions pour avoir un regard différent sur la Méditerranée, une attention pour le développement économique mais aussi pour l'amitié.» Il rappelle, quand même, que «ces dernières années, l'Europe a perdu cette attention pour la Méditerranée parce qu'elle a regardé plus vers l'Est et de 15, ses membres sont passés à 28, c'est, certes, un message d'espoir mais nous ne devons pas oublier la Méditerranée et l'Algérie, parce que la coopération dans beaucoup de secteurs est très importante pour nous, notamment dans le secteur énergétique, l'Algérie a beaucoup donné de ressources énergétiques à l'Europe.» Matteo Renzi pense à des relations plus proches avec «des étudiants, les universitaires, la société civile, les jeunes en général, c'est très intéressant d'investir, par exemple, dans la formation, en matière de technologies modernes.» Interrogé sur la finalité à donner au partenariat entre le groupe Cevital et une entreprise italienne, dans le domaine de la sidérurgie, le responsable italien a noté qu'«il est, encore, à la phase des formalités.» Sans plus.



ANALYSE

Kharroubi Habib

Emeutes de Touggourt: un aveu officiel

Les événements survenus récemment à Touggourt marqués par la mort de deux protestataires et des blessures à une trentaine d'autres sont dramatiques, on aurait pu les éviter». Ce propos que des citoyens ont pu entendre lundi sur les ondes de la radio Chaîne III n'a pas émané d'un représentant de l'opposition cherchant à enfoncer les autorités publiques, mais du directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur.

C'est bien la première fois après une émeute populaire qu'un tel aveu est tombé de la bouche d'un responsable étatique. Suite à des situations identiques précédemment à celle qui vient de connaître la ville de Touggourt, les autorités n'ont jamais admis de part de responsabilité dans l'enchaînement des événements les ayant provoqués. Ce pourquoi les auditeurs ayant été à l'écoute de l'interview de ce représentant du ministère de l'Intérieur ont dû être étonnés de ne pas l'entendre, comme ils en ont l'habitude, réitérer en l'occurrence l'accusation officielle dont les autorités sont coutumières, celle de la manipulation tantôt par des milieux partisans, tantôt par la main étrangère.

Il y a donc de l'aveu du directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques du ministère de l'Intérieur qu'il aurait été possible de les éviter. Ce qui sous-entend que bien que disposant de la latitude et des moyens d'éviter le drame, les autorités en charge de la situation à Touggourt n'ont pas fait ce qu'il fallait pour éviter ce qui s'est produit dans leur ville. En toute logique, l'aveu du responsable au ministère de l'Intérieur devrait s'accompagner de sanctions à l'encontre des autorités locales n'ayant pas anticipé le mécontentement po-

pulaire qui a tourné à l'émeute sanglante alors qu'elles étaient en mesure de le faire. Celles ayant été prononcées à l'encontre du chef de daïra de Touggourt en abandon de poste depuis plusieurs mois paraît-il et du chef de la sûreté urbaine de la localité ne devraient être que

les premières d'une série sanctionnant les responsables locaux dont l'enquête diligentée par le ministre de l'Intérieur accouru à Touggourt en pompier devrait établir qu'ils ont fait preuve d'une gestion coupable du mécontentement populaire.

Les décisions prises sur place par Tayeb Belaïz établissent mieux que toute enquête à venir la défaillance des autorités locales. Le ministre de l'Intérieur a calmé les esprits à Touggourt en répondant positivement à certaines des revendications des manifestants, ce que les autorités locales auraient pu faire et éviter l'émeute et son tragique bilan. En se cantonnant à laisser la situation pourrir et s'envenimer, ces autorités locales ont fait la preuve du mépris qu'elles vouent à leurs administrés les plus dévalorisés d'entre eux bien entendu et surtout de leur déni à reconnaître la véracité des accusations formulées à leur encontre par les manifestants.

Il faut reconnaître à Belaïz que depuis qu'il a pris le portefeuille de l'Intérieur et des Collectivités locales, il est en train de procéder à une réforme de l'appareil administratif dont les citoyens apprécient les changements positifs qu'elle apporte dans leur rapport avec cet appareil. Mais qui reste une goutte d'eau insuffisante à instaurer la confiance entre eux et cet appareil qui, pour l'essentiel qu'en attendent les administrés, en reste à entourer d'opacité ces actes et décisions et par là même alimente la défiance et les contestations qu'ils suscitent très souvent à bon droit.

Algérie-France Entretiens Babès-Vauzelle sur le rôle de la société civile



Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Seghir Babès, et le président de la région Provence-Côte d'Azur (Paca), Michel Vauzelle, se sont entretenus, mardi à Alger, sur le rôle de la société civile dans tout processus de dialogue social et économique. Lors de cette rencontre, les deux parties ont également relevé la nécessité d'élargir les espaces dédiés à la pleine expression de la démocratie participative «à travers la promotion d'un dialogue social et civil avancé», a indiqué le CNES dans un communiqué.

Ils ont aussi évoqué la promotion d'espaces d'échanges «aptes à renforcer un dialogue de proximité dans le cadre de concertation du 5+5», et ce, afin de rapprocher les sociétés civiles organisées des deux rives nord et sud autour d'initiatives dédiées à la promotion d'une «Méditerranée des projets». M. Babès et M. Vauzelle, qui est également député à l'Assemblée nationale française, ont, par ailleurs, exprimé leur souhait de «donner davantage d'intensité à la coopération entre l'Algérie et la France». Cette coopération doit s'appuyer «sur la jeunesse investie des vertus de +l'innovative class+, et donc, plus particulièrement, sur les fractions entrepreneuriales de la diaspora adossées à l'économie du savoir, rejoignant de la sorte la volonté partagée des chefs d'Etat algérien et français», note le communiqué.

Tirage du N° 6088
119.621 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20
Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Quargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise Tél.: 021.64.96.39 - Fax: 021.61.71.57
Rédaction Constantinoise Tél.: 031.87.19.81 - Fax: 031.87.19.80
Pub Tél.: 021.64.96.44
Diffusion : Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

Rapatriement des ressortissants nigériens
**L'Algérie subit
les erreurs de grandes
puissances**



El-Houari Dirmi

Toutes les mesures ont été prises pour assurer le rapatriement dans de bonnes conditions, respectant leur dignité humaine, des ressortissants nigériens, entrés, illégalement en Algérie», a assuré, hier mardi, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saida Benhabylès, sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale.

Abordant la question du rapatriement, dans leur pays, des ressortissants nigériens, la présidente du Croissant-Rouge algérien, Mme Saida Benhabylès a jugé que l'Algérie «subit, de plein fouet, les conséquences des erreurs stratégiques de certaines grandes puissances, pour leur implication dans la situation politique créée en Lybie» a-t-elle indiqué.

L'invitée de la radio a expliqué que c'est «à la demande du gouvernement du Niger que l'Algérie a décidé d'aider au rapatriement de ces ressortissants», ajoutant que «l'Algérie assumera ses responsabilités, dans un cadre humanitaire» a-t-elle indiqué. «Ces populations, entrées illégalement en Algérie, sont très vulnérables, et exposées à tous les dangers» a, encore, affirmé Saida Benhabylès, tenant à préciser que l'Algérie «a pris toutes les mesures nécessaires pour leur rapatriement dans les conditions les plus confortables possibles». La présidente du CRA a, également, insisté «qu'il ne s'agit, aucunement, d'une mesure d'expulsion, mais bien d'un retour volontaire décidé sur la demande pressante du gouvernement nigérien, ému de voir ses ressortissants, non seulement s'adonner à la mendicité, mais tomber entre les mains de réseaux criminels nigériens», a-t-elle souligné. Pour étayer ses propos, Saida Benhabylès a fait état d'un message adressé à l'Algérie par le gouvernement nigérien, dans lequel celui-ci annonce sa décision de «mettre un terme à la souffrance de populations dont le

déplacement, a été organisé par des réseaux criminels, impliquant des Nigériens», a-t-elle affirmé. A une question sur les conditions d'hébergement de ces ressortissants étrangers, avant leur acheminement vers leur pays, l'invitée de la Chaîne III fait état de la présence de «cinquante-six centres, répartis sur quarante wilayas et disposant de toutes les commodités, ainsi que de la mobilisation de moyens de transport confortables, pour les acheminer vers la frontière séparant l'Algérie du Niger». Le gouvernement nigérien a «décidé de mettre fin à la souffrance de ses ressortissants, se trouvant en dehors de ses frontières», ajoutant que le «gouvernement algérien, par le biais du Croissant-Rouge, a pris toutes ses responsabilités pour permettre un rapatriement, le plus confortable possible, de ces réfugiés, via Tin Zaouatine, dans la wilaya de Tamanrasset, où un centre d'accueil, composé d'une centaine de chalets équipés, et encadrés par des médecins de la Protection civile, a été construit pour les accueillir et faciliter leur rapatriement au Niger», a-t-elle précisé. «Des bus confortables sont mobilisés pour cette opération de rapatriement et des médecins, des psychologues et un encadrement du CRA accompagneront ces ressortissants jusqu'au Centre d'accueil de Tamanrasset, pour qu'il soient transférés vers le Niger avec la collaboration des autorités de leur pays» a, encore, expliqué la présidente du CRA, ajoutant que d'autres mesures ont, également, été prises par les autorités algériennes, «comme le transport par avion jusqu'à Tamanrasset, des femmes enceintes et des enfants malades», a-t-elle assuré.

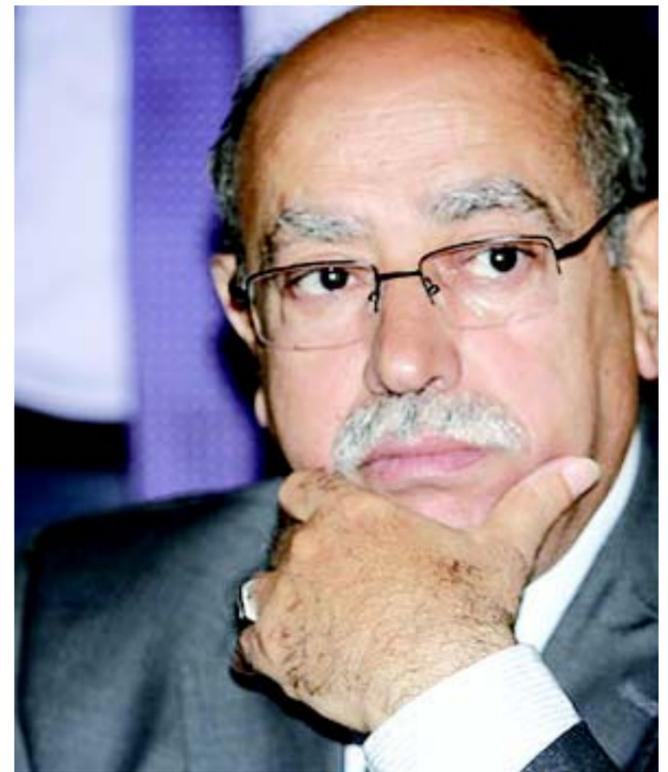
Sur le nombre réel des Nigériens présents, dans différentes régions de l'Algérie, la présidente du Croissant-Rouge a reconnu «qu'elle ne disposait d'aucune statistique, en raison, a-t-elle dit, «de leur fréquence mobilité». Celle-ci a, par ailleurs, indiqué que le rapatriement des déplacés nigériens «va se faire en étroite coopération avec les Agences de l'ONU et de partenaires européens, chargés de les aider, une fois retournés dans leur pays, à s'y fixer, en créant à leur intention des micros-projets de développement» a-t-elle souligné. Des bénévoles du Croissant-Rouge algérien «ont été chargés de prendre contact avec ces Nigériens, dans le Centre d'accueil de Tamanrasset, pour savoir quel type de projets ils veulent développer, dans leur pays, leur implantation et leur impact sur la vie quotidienne de ces réfugiés, une fois rentrés dans leur pays, le tout avec l'aide de l'Algérie et de ses partenaires étrangers» a, encore, expliqué l'invitée de la Chaîne III. Le gouvernement du Niger a précisé, vendredi, dans un communiqué, à propos de ses compatriotes, se trouvant en situation irrégulière, en Algérie, qu'à «aucun moment, il ne s'est agi d'expulsion», se félicitant de «l'excellente collaboration» des autorités algériennes, dans le cadre de cette opération humanitaire, a conclu la présidente du CRA.

Education

**Les diplômés universitaires peuvent
postuler aux concours de recrutement**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a rassuré mardi à Alger les étudiants algériens titulaires de licences ou de master, qu'ils pourront postuler aux concours de recrutement d'enseignants qui seront organisés par le ministère de l'Education nationale, dont celui prévu en mars 2015.

«Il n'a jamais été question, pour la ministre de l'Education nationale, de fermer les portes du recrutement des enseignants des trois cycles aux licenciés issus du système LMD (licence-master-doctorat) et de se contenter des sortants des écoles normales supérieures (ENS)», a affirmé M. Mebarki au forum d'El Moudjahid. Des étudiants ont exprimé, dimanche, leur inquiétude, suite aux dernières déclarations de la ministre de l'Education nationale et dont «les propos ont été mal interprétés», a précisé le ministre. Il a expliqué que les déclarations de Mme Benghabrit «ont été très mal interprétées, car il n'a jamais été question pour elle (la ministre) de fermer les portes du recrutement au profit des étudiants titulaires de licence ou de master». Selon M. Mebarki, «il s'agit de l'importance de la formation pédagogique des futurs enseignants et du rôle des ENS et non de la limitation des recrutements aux seuls diplômés de ces écoles». Il a,



dans ce sens, fait savoir que les besoins du secteur de l'éducation nationale s'élèvent chaque année à environ 24.000 recrutements, alors que les ENS ne forment que 3.000 diplômés/an.

«Au mois 20.000 enseignants sont recrutés annuellement en dehors des diplômés de ces écoles», a-t-il argumenté. M. Mebarki a, en outre, affirmé que la loi relative à l'organisation de la Fon-

ction publique «est claire à ce sujet», précisant que cette loi permet aux nouveaux diplômés de concourir aux postes relevant de la Fonction publique.

Le ministère de l'Education nationale avait indiqué, lundi dans un communiqué, que le recrutement des diplômés universitaires est devenu une «nécessité» pour satisfaire aux besoins croissants du secteur.

Raina Raikoum

Kamel Daoud

De la grande muette, à la grande bavarde

L u hier: un article d'El-Watan sur le phénomène, déjà national, des crashes d'avions militaires depuis une décennie. Beaucoup trop, sans raisons fournies, ni explications, ni conclusions des fameuses commissions d'enquête. Interrogation pertinente de la journaliste: qui achète à qui? Comment et pourquoi il achète si mal? Mais c'est la conclusion qui rappelle une évidence que l'on a fini par oublier, normaliser et intégrer à notre statut de propriétaires fictifs de notre pays: on n'a aucun contrôle sur le budget de l'armée et sur ce qu'elle fait de notre argent. Rien, pas un moyen, pas un seul chiffre, pas un nom. L'armée prend sa part de l'argent et le gère à sa convenance, derrière ses murs. De l'autre côté, c'est nous: Parlement, élus, élections, bla-bla et Constitution. La singularité est énorme mais on a fini par l'accepter: l'armée est née avant le pays et donc a droit de préséance sur lui, dans le plan de table à midi. L'armée peut interroger le pays mais le pays ne peut pas interroger l'armée. L'armée peut compter l'argent de tous mais tous ne peuvent pas compter son argent à elle. L'armée est hors Parlement, hors champ de contrôle et hors commission d'enquête civile. Pourquoi une telle exception alors si on veut se présenter comme démocrates, républicains, défenseurs de la nation, gardiens des frontières et de la Constitution? Comment peut-on à la fois garder secrets ses chiffres et se présenter comme arbitre de la démocratie? Le patron militaire du moment a, par lui-même, braqué les feux des projecteurs sur sa personne: mise en garde contre les oppositions à Bouteflika, menaces dures, coup de semonce et clip vidéo d'audience avec le Président presque chaque semaine. On est passé de la grande muette, à son contraire. Bien sûr, le murmure du maquis: si aujourd'hui on parle de doutes sur les contrats avec les Rus-

ses, c'est parce que le bonhomme fait trop de politique, tabou implicite chez les militaires en règle générale.

D'ailleurs Gaïd Salah est le premier qui s'y implique avec son étrange statut de vice-ministre. Une décision heureuse de le voir s'aligner comme tous dans la photo de groupe du gouvernement, mais qui a conduit au dérapage amoureux d'une surdose de bouteflikisme. D'un trottoir à l'autre.

Gaïd Salah est donc devenu un homme trop visible, trop impliqué, trop engagé et cela n'est pas bon pour lui. Mais cela est bon pour nous rappeler l'essentiel: l'armée est revenue dans les casernes mais on n'y entre pas encore, la république a des zones franches. Le débat devra s'ouvrir un jour ou l'autre: soit on est une république de prête-nom et on continue avec une armée avec un budget hors contrôle, soit on va vers une république réelle et l'armée doit se soumettre au contrôle de son peuple. Entre les deux, il y a eu ce choix de kasma: une fidélité à un homme et aux siens qui n'est pas bonne pour la vocation. L'armée est passée d'un statut de transpart, à celui d'un comité de soutien.

Gaïd a donc attiré les regards. Il fait un peu trop de politique. L'essentiel n'est pas uniquement sa personne.

C'est aussi la place de l'armée algérienne: peut-on réussir une transition sans elle? Et peut-on parler de réformes quand on ne commence pas par elle? Et peut-on refuser d'être les trois quarts d'un peuple comme l'a refusé Bouteflika et le réussir? Et doit-on encore demander à l'armée de renverser un mourant si, comme chaque fois, elle nous renverse, nous, à chaque mauvaise transition? Sans elle, point de changement possible. Et avec elle, le changement n'est qu'une permutation de postes.

Depuis la création de ce pays, on n'est pas sorti de la caserne et, paradoxalement, on n'y entre pas encore.

À SAISIR. ACHETEZ VOTRE IPHONE 5S



iPhone 5S

**BÉNÉFICIEZ DE 1GO/MOIS DE BONUS 3G
PENDANT 6 MOIS
STOCK LIMITÉ**

Marché des véhicules neufs

L'Etat veut recadrer les concessionnaires



Moncef Wafi

Le gouvernement accorde un délai de douze mois aux concessionnaires pour se conformer au nouveau cahier des charges, pour l'importation de véhicules neufs. Des conditions contenues dans le nouveau cahier des charges « relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles, remorques et semi-remorques neufs » rendu public, par le site électronique, TSA.

A travers ces mesures, le gouvernement passe à l'action pour remettre un peu d'ordre dans un secteur qui a commencé à échapper, à tout contrôle. Un cahier de charges, aux allures de balises de sécurité, pour des consommateurs, premières victimes de certains concessionnaires. Ainsi et malgré la volonté affichée, en avril dernier, par le gouvernement Sellal, de mettre de l'ordre dans le secteur de la commercialisation des véhicules neufs, force était de constater que les abus, dénoncés en premier par les clients, continuent d'atterrir sur les bureaux des Associations de protection des consommateurs. Ainsi, l'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement (APOCE), a enregistré, durant l'année 2013, un peu plus de 700 réclamations dont 80% étaient contre des concessionnaires automobiles. Pour sa part, la Fédération algérienne des consommateurs (FAB), a reçu plus de 200 plaintes, toujours relatives au marché de l'automobile. Pour ces deux associations, les retards de livraison et les problèmes techniques, constatés sur les véhicules achetés, figurent parmi les

motifs les plus récurrents de ces dossiers. Le non-respect des clauses du service après-vente, la publicité mensongère et l'arnaque sur l'origine des produits sont, également, des raisons de plaintes. Des pratiques que le gouvernement veut bannir, en obligeant les concessionnaires à respecter ces nouvelles conditions, sous peine de retrait d'agrément. A propos de la facturation, le document de 21 pages, qui vient d'être adopté par le gouvernement, oblige les concessionnaires à acheter, directement, auprès des constructeurs. «La facturation des véhicules neufs importés doit être effectuée par le constructeur concédant», précise l'article 13. Une mesure prise pour éviter les intermédiaires, dans l'achat des véhicules neufs. Le document stipule, également, dans son article 7, que «le concessionnaire s'engage à n'importer que les véhicules dont les marques sont portées dans le cahier des charges». Le nouveau cahier des charges stipule, dans son article 16, que «le prix de vente, figurant sur le bon de commande du véhicule neuf doit être ferme, non révisable et non actualisable, à la hausse. Il doit être établi en toutes taxes comprises et inclure, éventuellement, les rabais, ristournes, remises, consentis ainsi que les avantages fiscaux prévus par la législation en vigueur». Selon l'article 18, les concessionnaires automobiles sont, également, tenus de livrer les véhicules commandés dans un délai ne dépassant pas 45 jours. Deux griefs soulevés, en leur temps, par Mustapha Zebdi, président de l'APOCE, qui avait affirmé, dans une déclaration à la presse, que «les prix augmentent, mais les clients sont contraints d'attendre, plu-

sieurs mois, avant de se faire livrer le véhicule commandé, alors que le décret 07-390, stipule que le délai ne doit pas excéder les 45 jours». Et d'ajouter, à propos de certains concessionnaires de véhicules, qu'ils «font fi de la loi, en vigueur, et traitent les consommateurs, sans la moindre considération». Les concessionnaires sont, aussi, tenus de garantir leurs véhicules à «100.000 km, dans la limite des 36 mois pour les automobiles à l'exception des motos» et «à 5.000 km dans la limite des 12 mois pour les motos». L'autre point fort délégué par les autorités a trait aux équipements de sécurité puisque, et pour la première fois, en Algérie, on exige des équipements de sécurité obligatoires, sur les véhicules des particuliers, les camionnettes, les poids lourds et les autocars. Ainsi, les voitures de tourisme doivent être munies «de quatre airbags, de l'ABS, du dispositif de contrôle de la pression des pneus, du dispositif limiteur de vitesse...». Les mêmes équipements sont exigés pour les camionnettes, sauf que le nombre d'airbags est réduit à deux, seulement. Une manière, comme une autre, d'essayer de réduire les morts dans les accidents de la route. Par ailleurs, la responsabilité du concessionnaire est, entièrement, engagée vis-à-vis du client final, de tout manquement aux clauses, prévues par le cahier des charges. Le document revient sur le volet de l'investissement et le gouvernement veut contraindre, sous peine de retrait d'agrément, les concessionnaires automobiles à investir dans «une activité industrielle ou semi-industrielle ou toute autre activité, ayant un lien direct avec le secteur de l'industrie automobile».

Le ministre des Finances rassure

L'Algérie préparée à résister à un choc pétrolier

Salah C.

Intervenant lundi soir à l'ENTV et à une question relative aux répercussions de la chute des prix du pétrole, Mohamed Djellab, le ministre des finances a estimé que « même s'il est pratiquement impossible, pour le gouvernement, de prévoir l'ampleur et l'échéance d'une baisse des prix du pétrole, l'Algérie est préparée à résister au choc pétrolier ».

Le ministre a justifié cette assurance par le fait que le scénario d'un choc pétrolier à long terme guidé les politiques nationales et que la législation a toujours pris en considération ce risque dans le calcul des budgets. Le premier argentier du pays a précisé que « depuis un certain nombre d'années, l'Algérie a choisi d'appliquer une politique de prudence en anticipant le paiement de sa dette extérieure, en constituant des réserves de changes et un fond de régulation des recettes, mais surtout à élaborer son budget sur la base d'un baril à 37 dollars seulement ». Concernant les perspectives, le représentant du gouvernement a estimé que « selon ses prévisions, l'économie algérienne ne ressentira pas, à court et à



moyen terme, les répercussions de cette baisse des prix du pétrole et que les projets de développement d'infrastructures économiques et sociales ne subiront pas de changement ni pour le court, ni pour le moyen terme ». L'invité de la chaîne de télévision publique a reconnu, cependant, qu'avec « un prix à moins de 70 dollars, les recettes pétrolières du pays vont certainement s'amenuiser ».

A une autre question sur les moyens dont dispose le gouvernement pour compenser ce manque à gagner, M. Djellab évoque « le retour à l'investissement et les retombées des grands projets structurants ». Sur les marchés, et après une baisse à son plus bas niveau depuis 5 ans, le prix du baril de pétrole a légèrement augmenté hier à Londres, où le Brent pour livraison en janvier a gagné 2,39 dollars pour atteindre 72,54 dollars sur l'Intercontinental Exchange après être tombé en cours de séance jusqu'à 67,53 dollars, un niveau jamais égalé depuis octobre 2009.

La même tendance à la hausse a été également observée à New York où le baril de « light sweet crude » (WTI) pour livraison à la même échéance a progressé de 2,85 dollars à 69,00 dollars, après avoir descendu dans les échanges électroniques précédant l'ouverture officielle jusqu'à 63,72 dollars, son plus bas niveau depuis juillet 2009. La chute des prix de l'or noir a continué après la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de maintenir son plafond de production à 30 millions de barils par jour.



Akram Belkaïd, Paris

Les «Abenomics» en échec

Comment redresser l'économie anémiée du Japon ? La question est de nouveau posée après que les observateurs aient décrété l'échec patent des « Abenomics », comprendre la politique économique mise en place par le Premier ministre Shinzo Abe depuis son élection en décembre 2012.

Cette dernière, mélange d'assouplissement monétaire vigoureux et de réformes structurelles devait pourtant permettre à l'Archipel de sortir de la stagnation dans laquelle il patauge depuis plus de 15 ans. Las, les dernières statistiques économiques ont montré que rien n'a changé ou presque : le moteur nippon continue de fonctionner en sous-régime.

LA FAUTE À LA TVA ?

De fait, les chiffres du troisième trimestre ont confirmé que l'activité est en récession puisque le Produit intérieur brut (PIB) a reculé de 0,4% (-1,6% en rythme annuel). Pour mémoire, il avait déjà plongé de 7,3% au deuxième trimestre de cette année. Outre une baisse des investissements et des exportations, les économistes relèvent que ce trou d'air est principalement lié à la faiblesse de la consommation des ménages (laquelle correspond à 60% du PIB). Pourquoi les Japonais ne dépensent-ils pas plus ou, plus exactement, pourquoi dépensent-ils moins d'une année à l'autre ? Deux raisons expliquent ce phénomène. L'une est conjoncturelle puisqu'elle réside dans la hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui est passée de 5% à 8%. En augmentant la TVA et en se préparant à la faire passer ensuite de 8% à 10% (une hausse reportée depuis), Shinzo Abe aurait freiné les dépenses et donc cassé la croissance, un peu à l'image de ce qui s'est passé en 1997. Pour le gouvernement japonais, cette hausse de la taxe sur la valeur ajoutée est néanmoins une mesure essentielle pour assainir les finances publiques d'un pays dont la dette correspond à 230% de son PIB. Reste que, dans le même temps, une telle augmentation est contradictoire avec la volonté d'en finir avec la déflation. En effet, les prix ne cessent de baisser (l'inflation réelle est pratiquement nulle) tandis que les ventes ne décollent pas.

L'autre raison est structurelle, nombre d'experts considérant qu'il y a un vrai problème de confiance en l'avenir du Japon, les actifs préférant épargner (en vue de mauvais jours à venir) plutôt que d'augmenter leurs dépenses. La catastrophe de Fukushima, le non-renouvellement de la classe politique, les scandales financiers mais aussi un certain sentiment de déclin éprouvé face à la montée en puissance de la Chine, tout cela alourdit le climat général dans l'Archipel où l'optimisme semble devenir une denrée rare.

DES RÉFORMES TROP TIMORÉES

La faiblesse de la consommation n'explique pas tout. Très médiatisées à leur lancement, les actions lancées par Shinzo Abe ont déçu dans leur résultat global. Rappelons que les « Abenomics » se sont déclinés sur trois axes : Un plan de relance de 10 300 milliards de yens (80 milliards d'euros), des réformes structurelles concernant notamment le marché du travail et une action vigoureuse de la Banque centrale du Japon (BoJ) qui a procédé à un rachat massif d'obligations publiques (à l'image de ce qu'a fait la Banque centrale américaine). Or, tout cela n'a pas abouti à faire redémarrer la machine économique et, pour l'heure, le diagnostic des raisons de cet échec reste flou.

Les réformes d'Abe seraient trop timorées, pas assez audacieuses dans un pays où le vieillissement de la population favorise le conservatisme. Ainsi, le recours à l'immigration, l'une des pistes suggérées par plusieurs institutions financières internationales pour enrayer la baisse continue de la population active, est-il régulièrement repoussé. Ceci étant, la presse nipponne annonce déjà les « Abenomics 2 », une deuxième salve de mesures prévues pour 2015. Après 15 ans de stagnation, le Japon devra encore patienter quelques mois avant de, peut-être, renouer avec la croissance.

Les praticiens de la santé veulent assiéger le ministère

M. Aziza

Les praticiens de la santé publique des wilayas du centre du pays se sont rassemblés, hier, au deuxième jour de la grève, à l'intérieur du CHU Mustapha Pacha à Alger. Ils réclament une réunion officielle de conciliation avec la tutelle et des réponses concrètes à leurs revendications. Le Dr Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), a affirmé que «la grève a été largement suivie, ces deux derniers jours et ce, malgré l'intox, la désinformation, la manipulation et la trahison», a-t-il souligné. Il s'est interrogé devant les protestataires en blouse blanche, de quoi a peur le ministre puisqu'il a affirmé à travers «le syndicat maison» que toutes les revendications ont été satisfaites? Il poursuit, a-t-il peur de signer un PV de réunion concret qui clarifie les réponses? Les grévistes exigent du concret «noir sur blanc». Le Dr Merabet a précisé qu'on ne va pas au ministère de la Santé pour prendre du thé, mais pour sortir avec un PV de réunion contenant des engagements écrits. Un médecin généraliste à la clinique Naïma a affirmé : «Je suis ici pour la dignité des médecins généralistes et pour protester contre la destruction silencieuse du service public de santé». Elle précise encore que «les citoyens démunis sont orientés vers les cliniques privées et ceux ayant les moyens de payer leur soins sont traités dans les hôpitaux publics gratuitement». Elle poursuit en affirmant que le secteur de la santé est géré par une poignée de groupes qui utilisent les moyens du secteur pour servir leurs intérêts, ceux de leurs proches ainsi que leur entourage.

Un autre gréviste enchaîne en affirmant que certains professeurs bloquent la formation des médecins généralistes pour l'obtention d'un certifi-

cat d'études spécialisées. Les praticiens mis à la disposition de l'enseignement supérieur réclamaient, eux, la prime de contagion. «Le ministère des Finances a refusé de nous octroyer cette prime sous prétexte qu'on n'est pas en contact direct avec les malades dans les hôpitaux, mais le ministère de la Santé nous oblige à travers des circulaires à effectuer des vaccinations contre l'hépatite virale et d'autres formes d'infection», soutient un médecin. Une autre enchaîne : «On assure des soins à l'ensemble des étudiants et le personnel universitaire, on reçoit parfois des étudiants blessés suite à des altercations ou agressions, on est les premiers à les recevoir, comment ils nous privent de la prime de contagion?» s'interroge-t-elle.

Ces praticiens mis à la disposition de l'enseignement supérieur se sentent délaissés depuis 1992, date de la création de ces postes. «Notre statut n'est pas clairement défini, on est ballottés entre trois institutions, le ministère de la Santé, de l'Enseignement supérieur et des Finances».

Les blouses blanches se sont dispersées en entonnant : «Notre syndicat est libre et démocratique». Les responsables du SNPSP ont appelé leurs adhérents à plus de vigilance et de mobilisation en maintenant le service minimum. Ils se sont donnés rendez-vous pour un rassemblement, le mercredi 10 décembre à 10 heures, «pour bloquer l'accès au ministère de la Santé». Un rassemblement qui se tiendra à la troisième journée de débrayage prévu les 8, 9 et 10 décembre.

Pour rappel, les praticiens de la santé publique réclament des réponses concrètes sur certaines dispositions du statut particulier conformément à l'accord signé en 2011 dont l'accès au grade de «praticien principal» et «praticien en chef».

La mise au point du SNMGSP au SNPSP

Dans notre article d'hier, consacré à la grève dans le secteur de la santé, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a cité nommément le président du Syndicat national des médecins généralistes de la santé publique (SNMGSP), le Dr Salah Laouar. Ce dernier a tenu à faire la présente mise au point : «Pour répondre aux propos diffamants prononcés contre ma personne et contre le syndicat que je préside, le SNMGSP je vous dirais d'abord que notre syndicat est autonome et n'appartient à aucune chapelle. Par ailleurs, nous ne sommes ni des pyromanes et nous nous sommes toujours abstenus de commenter les actions des autres syndicats.

Nous sommes toujours ouverts au dialogue auquel nous invite la tutelle. D'ailleurs, nous sommes étonnés qu'à chaque fois que nous obtenons des résultats, dans le cadre de nos revendications, le

SNPSP monte au créneau pour appeler à l'injustice, et nous utiliser comme alibi pour justifier leur échec.

Je rappelle que tout ce que nous avons annoncé, jusqu'ici, dans le cadre des accords avec la tutelle, a été suivi des faits et appliqué sur le terrain. Nous nous inscrivons en faux contre les allégations du président du SNPSP, le Dr Lyes Merabet. Et nous ne voulons pas être amenés sur ce terrain. Par voie de conséquence, nous nous concentrons sur la préparation du concours, prévu au cours du premier trimestre 2015, pour l'intégration massive des médecins aux grades supérieurs.

Enfin, je demanderais à mon tour, au Dr Merabet, de retourner à la base et de descendre du nuage sur lequel il se trouve pour expliquer pourquoi les différentes structures de santé et des hôpitaux fonctionnent normalement. Ça lui donnera une idée exacte de sa représentativité».

Benflis

«Les politiques économiques menées ont prouvé leur échec»

R. N.

Dans un communiqué rendu public, hier, le Pôle des Forces du Changement de Ali Benflis fait une «évaluation de la situation politique, sécuritaire et économique du pays», particulièrement à la lumière des récents événements survenus à Touggourt.

Le Pôle affirme avoir «pris acte» avec une «grande tristesse» des «conséquences des derniers événements survenus à Touggourt». Ses membres présentent leurs «sincères condoléances aux familles des victimes» et «souhaitent un prompt rétablissement aux nombreux blessés».

Sur l'origine de ces événements, le Pôle considère qu'ils s'expliquent «par la mise à l'écart de la citoyenneté et l'absence de représentativité authentique des citoyens» et l'absence de canaux de dialogue. «Aussi l'absence de prise en charge et de résolution par les autorités publiques des préoccupations sociales et des problèmes

de la vie quotidienne des citoyens, constitue la principale cause des multiples et récurrentes protestations des populations à travers plusieurs régions du pays», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, le communiqué du Pôle des Forces de Changement «rappelle sa position de rejet envers la volonté du système politique en place d'aller vers une révision de la Constitution qui ne fera, inéluctablement, qu'amplifier et compliquer la crise multidimensionnelle aigue que connaît le pays». Pour le Pôle, «le règlement de la crise politique actuelle exige prioritairement, la prise en considération rapide et urgente de ses différents aspects par la réalisation d'un consensus national rassembleur et inclusif», avec pour objectif «la mise en place d'une légitimité véritable dont la révision constitutionnelle, opérée par des institutions légitimes, en constituera le couronnement».

Le communiqué appelle à des «solu-

tions consensuelles découlant d'un dialogue sérieux et constructif» pour garantir au pays «une transition démocratique organisée, graduelle et pacifique».

A propos de la «chute continue des prix des hydrocarbures», le Pôle des Forces du Changement exprime «sa profonde préoccupation», considérant que les «pouvoirs publics n'ont pris aucune mesure» face à cette dégradation des recettes pétrolières. Ce qui augure ajoute le communiqué, «d'une grave crise financière». «L'amère réalité est que les politiques économiques menées ont prouvé leur échec dès lors qu'elles n'ont pas réussi à extirper le pays de sa dépendance croissante vis-à-vis de l'étranger, pour une grande partie, de ses besoins en produits de consommation alors que des sommes colossales ont été injectées durant quinze années dans des actions autres que celles pouvant suppléer les ressources des hydrocarbures», affirme-t-on.

Une cinquantaine de malades libyens soignés à Djanet

Cinquante-deux malades libyens ont été pris en charge par l'équipe médicale chargée de l'accueil de ressortissants libyens à Djanet (Illizi), a-t-on appris hier auprès de la commission chargée du suivi, de l'entrée, à titre exceptionnelle, de malades libyens en territoire national pour motifs de soins.

Depuis la mise en place de cette commission le 23 novembre dernier, 39

malades ont été soignés au niveau du poste frontalier de Tinelkoud (220 km de la commune de Djanet) puis sont retournés chez eux, tandis que 13 autres malades dont le cas a été estimé «plus compliqué» ont été évacués à l'hôpital de Djanet, a-t-on précisé.

Les cas de maladies traitées avaient trait notamment aux difficultés respiratoires, l'hypertension artérielle,

l'hyperglycémie, les douleurs rénales, et aux accouchements, selon la même source.

Composée de médecins et de paramédicaux, l'équipe médicale continue d'accueillir des malades libyens, dans le cadre de cette opération de prise en charge sanitaire pour laquelle les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés.

Huit ans de prison pour un Malien pour falsification de billets de banque

Le tribunal criminel d'Alger a condamné hier un ressortissant malien (35 ans) à huit ans de prison ferme pour falsification de billets de banque en euros et escroquerie en 2013.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 1^{er} avril 2013 lorsque l'ac-

cusé a escroqué un commerçant algérien, résidant dans la commune des Eucalyptus (Alger), auquel il a remis de faux billets de banque d'une valeur de 20.000 euros contre 200 millions de centimes (algériens).

La victime qui s'est rendu compte de

l'escroquerie a prévenu la police. Le mis en cause a été arrêté dans sa voiture avec en sa possession du matériel de falsification caché dans le coffre arrière. L'inculpé est connu par les services de sécurité pour son implication dans des affaires similaires.

Mostaganem

Un réseau de soutien au terrorisme démantelé

Six personnes impliquées dans une affaire de recrutement et de soutien à des groupes terroristes ont été présentées lundi devant le juge d'instruction près la cour de Mostaganem, a-t-on appris de source judiciaire.

Ce réseau a été démantelé dernièrement par les services de la sûreté de wilaya, a-t-on signalé.

Ce démantèlement s'est opéré suite à de profondes investigations et a été couronné par l'arrestation de ces

personnes en flagrant délit, souligne la même source ajoutant que ce groupe composé de membres âgés de 20 à 40 ans, originaires de la wilaya de Mostaganem activait dans différentes régions du pays.

Un véhicule dérapé, 2 morts

Deux personnes sont mortes dans un accident de la circulation survenu hier dans la commune d'Aïn Nouïss (Mostaganem), a-t-on appris de la direction de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est

produit à sept heures du matin sur la route nationale (RN) 17 A au douar «Belhadj» suite au dérapage et renversement d'un véhicule utilitaire causant la mort des deux passagers sur le coup. Les agents de la Pro-

tection civile ont transféré les corps des victimes vers la morgue de l'hôpital de Mostaganem et les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

El Tarf

Des habitants bloquent la route

A.Ouelaa

Encore des désagréments en matière de trafic routier sur la RN 84 A à partir de la wilaya de Annaba, Echatt ou par Dréan, Besbès vers El Kala, Berrihane ou la frontière tunisienne, à cause de la route fermée à la circulation par une cinquantaine de jeunes avec des blocs de pierres à hauteur de l'intersection qui fait jonction avec la route qui vient de Ben M'hidi et Echatt à partir de 09h de la matinée de ce mardi.

Sur place, les contestataires diront qu'ils manquent de tout. Leur localité de plus de

3000 habitants qui relève de la daïra de Ben M'hidi, wilaya d'El Tarf est sans assainissement, les jeunes peinent à trouver un emploi, la distribution de l'eau qui n'est pas régulière et autres difficultés liées à leur cadre de vie, loin d'être rose. Sur les lieux, aucun élu encore moins un quelconque responsable, après deux heures de blocage de cette route nationale névralgique, ne s'était manifesté. Avant-hier, à la tombée de la nuit, la RN 44 dans cette même commune a été bloquée par les habitants de Kébouda à cause d'un poteau électrique que les rafales de vent ont incliné menaçant une vieille bâtisse dans laquelle vit une vieille femme.

Intempéries

Le corps, sans vie, d'un enfant retrouvé à Béchar

Le corps, sans vie, d'un enfant, âgé de 15 ans, emporté par les eaux d'un oued en crue, dans la région de Zousfana (près de 50 km, au nord de Béchar), a été retrouvé, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la Protection civile. Signalé comme disparu, samedi, par ses parents, l'enfant est décédé par noyade, emporté par les crues de l'un des oueds de cette zone, suite aux intempéries qu'a connues la région, entre jeudi et dimanche, a-t-on précisé. Des équi-

pes spécialisées de la Protection civile, en coordination avec d'autres institutions sécuritaires, avaient, dès l'annonce de la disparition de l'enfant, déclenché une vaste opération de recherche pour le retrouver, a-t-on souligné.

Auparavant, deux autres personnes, portées, également disparues, ont été retrouvées, dimanche dernier, saines et sauvées, dans la région rurale d'Oum-Chegag, dans la commune de Mougheul (une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest de Béchar), selon la même source.

TLEMCEN
Saisie de plus de 100 kg de kif
Cheikh Guetbi

Les éléments de la brigade des douanes de Ben Badis relevant de la direction des douanes de Tlemcen ont réussi, dans la nuit de lundi à mardi, une saisie de 103 kg de kif. Au niveau d'un barrage de contrôle dressé sur l'autoroute, les douaniers ont pu immobiliser un véhicule de type Chevrolet à l'intérieur duquel ils ont découvert cette quantité de kif, laquelle a été introduite du Maroc et qui allait être livrée à l'intérieur du pays. Le conducteur du véhicule a été arrêté.

Une enquête est ouverte avec celui-ci, lequel est originaire d'Oran, afin que soit déterminée la destination de ce kif et également pour que soient identifiés d'éventuels acolytes.

MÉDÉA

Le transport ferroviaire revient

Rabah Benaouda

Disparu depuis maintenant plus de vingt longues années, suite aux événements douloureux de la décennie noire, le transport ferroviaire, dans la wilaya de Médéa, revient, aujourd'hui, en force, avec cette ligne électrifiée, comportant plusieurs axes nationaux qui traverseront le territoire de la wilaya. En effet, tout le monde ou du moins celles et ceux, âgés de 40 ans et plus, aujourd'hui, se rappellent cette merveilleuse et magnifique ligne ferroviaire Blida-Médéa-Djelfa qui rendait d'énormes et d'incalculables services, tant pour le transport des voyageurs que pour celui des marchandises. Un transport par le chemin de fer qui était synonyme de confort, de sécurité et d'assurance, de disponibilité dans la mesure où le train était toujours « là » et il ne restait au voyageur qu'à prendre connaissance des horaires, mais aussi et surtout d'évasion touristique vu les merveilleux paysages que cette ligne Blida-Médéa-Djelfa traversait, en passant par les majestueuses Gorges de La Chiffa, Benchicao, Berrouaghia, Ksar El-Boukhari et Ain Oussera. Un confort et une assurance en matière d'accidents que

la route engendre quotidiennement, qui vont, donc, revenir, très prochainement, au grand bonheur de tous les voyageurs.

En effet, du dossier des transports, qui a été présenté à l'étude et débattu, lors de la troisième session ordinaire de l'APW de Médéa, pour cette année 2014, qui s'est tenue, dernièrement, il ressort que plusieurs projets liés à cette ligne ferroviaire électrifiée sont en cours de réalisation, pour certains, et en cours d'études très avancées, pour d'autres. Ainsi, nous citerons, tout d'abord, ce projet de la ligne M'Sila - Boughezoul, d'une longueur totale de 290 km, en voie unique, qui compte 2 tronçons (M'Sila-Boughezoul sur 151 km et Boughezoul-Tissemsilt sur 139 km). Le tronçon M'Sila-Boughezoul traversera la wilaya de Médéa sur une distance de 8,5 km à travers la commune de Ouled Maâref, dans la daïra de Ain Boucif.

Un tronçon dont les travaux ont démarré à partir de la wilaya de Tissemsilt et connaissent, aujourd'hui, un taux d'avancement très appréciable, par rapport aux délais contractuels de réalisation qui sont de 41 mois. Alors que pour ce qui est du deuxième tronçon Boughezoul-Tissemsilt, qui traver-

sera la wilaya de Médéa sur une longueur de 26 km, les travaux de terrassement ont débuté, en 2011 et ont, déjà, touché 20 km ; les délais contractuels de sa réalisation étant de 43 mois. Ceci pour le projet M'sila-Boughezoul-Tissemsilt. Pour ce qui est de l'axe de la rocade nord : Blida-Boughezoul-Djelfa, toujours en ligne ferroviaire électrifiée, il compte deux tronçons traversant la wilaya de Médéa : Boughezoul-Ksar El-Boukhari, dont les travaux sont en voie de lancement, et Ksar El-Boukhari-Berrouaghia-Médéa-El-Hamдания dont les études de réalisation sont en voie d'achèvement. Concernant le troisième axe qui reliera Berrouaghia, dans la wilaya de Médéa, à la wilaya de Bouira, sur une distance totale de 85 km, son étude de réalisation est en cours. Un ambitieux projet de ligne ferroviaire électrifiée pour lequel des entreprises performantes ont été choisies à l'image de COSIDER, INFRAFER pour la pose de voies, ENGOA pour la réalisation des ouvrages d'art, GCB (qui est une filiale de Sonatrach) pour le terrassement, SEROR, ESTEL ... Alors que les bureaux d'études choisis sont SETIRAIL, SIDEM et SETOR.

ALGER

Coupures d'eau, dans plusieurs localités

Une suspension de l'alimentation en eau potable touchera plusieurs localités d'Alger, du jeudi au vendredi, suite à des travaux de raccordement de canalisations principales de transport d'eau et de distribution, a indiqué, mardi, la Société des

Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL), dans un communiqué. Cette suspension, prévue du jeudi à partir de 20h, au vendredi à 20h, touchera les communes d'Alger-Centre (en partie), Sidi M'hamed (en partie), El Madania, El Moura-

dia, ainsi que le quartier «Les Vergers», la rue Slimane Amirat et l'avenue des Frères Bouaddou, dans la commune de Bir Mourad Rais, selon la même source qui précise que la situation se rétablira, progressivement, durant la soirée du vendredi.

EL KALA

Saisie de 1.600 litres de gasoil et 2 trafiquants écroués

A. Ouelaa

Agissant sur information, les services de la Sûreté de la daïra d'El Kala, après avoir surveillé, discrètement, les mouvements, pour le moins suspects, des mis en cau-

se, se sont déplacés de nuit, dûment munis d'un mandat de perquisition pour procéder à la fouille d'une maison dans laquelle ils ont découvert, dans plusieurs fûts, un total de 1.600 litres de gasoil destinés à la contrebande, de l'autre

côté de la frontière tunisienne. Les deux personnes, mises en cause, ont été déférées devant le tribunal d'El Kala et placées sous mandat de dépôt pour contrebande et atteinte à l'Economie nationale, sur un produit stratégique.

EL TARF

Incendie à la résidence universitaire «1.000 lits»

A. O.

Peur-panique mais, heureusement, plus de peur que de mal, à la résidence des filles « 1.000 lits » de l'Université d'El Tarf où un violent incendie s'est déclaré, dans une chambre vers 18h15, lundi dernier, provoquant un affolement et une peur indescriptible parmi les étudiantes. Certaines, incommodées par la fumée et les flammes

qui ont tout ravagé dans la chambre et craignant que les choses s'aggravent, ont appelé leurs parents pour qu'ils viennent les prendre alors que d'autres ont préféré passer la nuit chez leurs copines, dans les autres blocs. Les secours venus à la rescousse ont pu circonscrire le feu, à temps et constaté que la cause serait peut-être due à une bonbonne de gaz, ce qui est strictement interdit, se-

lon la réglementation. Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet incendie. Il est utile de rappeler qu'un incendie, d'une rare violence, provoqué par un court-circuit s'était déclaré, à la résidence « 500 lits » des garçons, il y a quatre ans et avait causé des brûlures, plus ou moins graves, à une quinzaine d'étudiants.

SOUK AHRAS

Le sida en question

De nouvelles recherches sont, actuellement, menées pour trouver un « traitement efficace et radical » contre le Sida, a affirmé, lundi à Souk Ahras, le Pr. Kamel Sanhadji, directeur de Recherche, spécialiste de l'immunologie, à Lyon (France). Ces recherches, qui peuvent conduire à l'éradication définitive de cette maladie et non plus, seulement, stopper son évolution, demandent, encore, deux ou trois années d'expérimentations, pour écarter tout risque d'effets indésirables, a précisé, en substance, le Pr. Sanhadji, dans une conférence présentée à l'Université Mohamed-Cherif Messaâdia, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre

le Sida. Dans une communication intitulée : « Le Sida... état de la recherche et du traitement, pour 2015 », ce chercheur algérien qui a découvert le premier médicament permettant de vivre avec le Sida, pendant 20 ans, a affirmé, dans ce contexte, qu'un nouveau traitement était, actuellement, au stade des expériences sur des animaux. Ce traitement repose sur l'administration de quatre comprimés d'un coût de 10.000 euros /an et par malade, a indiqué le Pr. Sanhadji, soulignant que cette découverte est le fruit de plusieurs années de recherches avec des médecins de plusieurs pays du monde. Le Pr. Sanhadji a, également, insisté sur l'implication des

établissements scolaires, de la mosquée et des associations, dans les actions de sensibilisation, aux dangers de cette maladie et dans sa prévention. Cet immunologiste qui s'est dit « redevable à l'école algérienne qui l'a formé », a fait part de sa disponibilité à mettre son expérience au service de la Recherche scientifique en Algérie, rappelant, à ce propos, avoir contribué à la création du Laboratoire d'immunologie de Tizi Ouzou. Il a, également, fait savoir que la direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique, au ministère de l'Enseignement supérieur, l'a chargé de mettre sur pied une unité de recherche en immunologie, en Algérie.

MILA

Grogne des étudiants

Brahim Bouselah

Le portail du Centre universitaire de Mila a été fermé, tôt le matin d'hier, par des étudiants en colère, suite à une déclaration du ministre, au sujet du recrutement des licenciés et Master du LMD.

Aussitôt informés les responsables du Centre universitaire ont placardé sur les tableaux d'affichage deux communiqués : l'un du ministère de l'Enseignement supérieur et l'autre de l'Education nationale rappelant que la législation en vigueur n'autorise aucune différenciation entre les diplômés de l'Université.

Le communiqué du ministère de l'Education signale, entre autres, que les étudiants titulaires d'une Licence et Master L.M.D. peuvent postuler au concours de recrutement de 15.000 enseignants, prévu au mois de mars 2015 et que les propos de la ministre portent sur la formation pédagogique des futurs enseignants et du rôle des écoles normales supérieures, à l'avenir, et non sur la limitation des recrutements aux seuls diplômés ENS. A l'heure où nous mettons sous presse, le portail a été rouvert mais les étudiants refusent d'accéder aux amphis.

Une collégienne terrassée par une crise cardiaque

B. B.

Une jeune collégienne, âgée de 14 ans, a été terrassée, dans l'après-midi d'avant-hier, par une crise cardiaque dans l'établissement qu'elle fréquentait, dans la commune de Ouled Khellouf, daïra de Tadjenant, apprend-on, auprès de la Protection civile de

Mila. La victime est tombée dans la cour du collège, juste après avoir composé dans l'une des matières scientifiques, du premier trimestre. La dépouille a été transportée à la morgue de l'hôpital de Chelghoum Laïd et une enquête ouverte, par la Gendarmerie nationale, pour situer, avec exactitude la disparition de cette adolescente.

56 cas d'hépatite A, dans les établissements scolaires

L'apparition d'une dizaine de cas de l'hépatite A, la semaine dernière, en milieu scolaire, dans la commune de Chelghoum Laïd, prend des proportions inquiétantes. En effet, l'on apprend que cette épidémie a touché jusque-là, 56 élèves dans quelques établissements scolaires, selon le directeur de l'Education.

Les prélèvements, effectués sur l'eau suspectée dans les établissements incriminés se sont avérés négatifs. Une cellule épidémiologique de suivi, mise sur pied par la D.S.P. accentue ses investigations afin de parvenir à connaître l'origine de cette pathologie, selon un communiqué de la cellule de Communication de la wilaya. B. B.

OUARGLA

900 projets d'investissement

Neuf cents (900) dossiers d'investissement ont été enregistrés au Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement (CALPIRF) de Ouargla, a annoncé, lundi, le wali. M. Ali Bouguerra a, dans une conférence de presse, indiqué que 700 projets, parmi ceux retenus dans différents secteurs d'activités, ont été, déjà, localisés dont 300 ont obtenu l'aval pour leur concrétisation. Dans le domaine agricole, il a fait part de 300 investisseurs qui se sont, déjà, vu accorder des titres de cession pour la mise en valeur de milliers d'hectares dans les segments de la «phoeniciculture», de l'arboriculture fruitière et de la céréaliculture. S'agissant de l'attribution des lots de terrain à bâtir, le wali a fait état du dépôt, cette année, de 52.000 demandes, ajoutant que 94 lotissements, totalisant 16.835 parcelles de terrain ont été créés, depuis mai dernier.

M. Bouguerra a souligné, dans le même cadre, que les mesures prises par les pouvoirs publics, en direction des citoyens de la commune de Nezla, suite aux douloureux incidents qu'a vécus la région, vendredi dernier, sont en cours d'exécution pour répondre aux préoccupations soulevées par les citoyens, inhérentes, notamment, au logement, l'emploi, l'électrification et l'alimentation en eau potable.

Il a, également, signalé que les efforts d'amélioration des conditions, dans cette région, se poursuivent, à la faveur de la réalisation d'une série de projets de développement susceptibles, selon lui, de satisfaire les besoins des citoyens des différentes régions de la wilaya de Ouargla.

Abordant les derniers heurts qui ont éclaté dans la commune de Nezla, périphérie de Touggourt, le wali a relevé que : « trois décès ont été déplorés, parmi les émeutiers, et plus de 52 blessés dont 12 agents de maintien de l'ordre ».

Il a ajouté que la plupart de ces derniers ont quitté l'hôpital de Touggourt, après avoir reçu les soins nécessaires, alors que 6 autres se trouvent, sous observation médicale, dont 4 à l'hôpital de Touggourt, 1 à celui d'El Oued et une femme évacuée à l'hôpital de Batna. Le wali a, en outre, rassuré, que toutes les personnes arrêtées, 17 émeutiers dont 3 mineurs, ont été libérées, samedi dernier.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

10 safar 1436

El Fedjr 06h12	Dohr 12h38	Assar 15h14	Maghreb 17h35	Icha 18h59
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



L'APC porte plainte contre la Sonelgaz

De guerre lasse, l'APC de Constantine a fini par porter l'affaire contre les services de la Sonelgaz devant la chambre administrative du tribunal de Constantine en raison de la coupure de courant électrique qui affecte toujours la partie basse du bâtiment de l'hôtel de ville, siège central de la mairie.

A. Mallem

Selon le président de l'APC par intérim, M. Rafik Boutaghane que nous avons rencontré hier, l'affaire passera lundi prochain 8 décembre devant la juridiction administrative compétente. Il faut dire que cette coupure dure depuis bientôt quinze jours et elle pénalise aussi bien les services de l'APC que les citoyens qui viennent les solliciter journellement pour diverses prestations, surtout la délivrance des documents officiels indispensables à leurs dossiers. L'administration interne de l'APC s'en trouve également bloquée dans ses activités, à l'instar du service paie qui a éprouvé beaucoup de difficultés cette semaine pour établir les salaires de plus de 4000 employés des services communaux éparpillés à travers la dizaine de secteurs urbains que compte la commune de la capitale de l'Est. La raison ? « Il n'y a aucune raison, c'est une coupure tout à fait injustifiée puisque toutes les redevances de la consommation d'électricité ont été réglées », a affirmé M. Boutaghane. Le maire par intérim ne comprend pas les véritables raisons qui ont poussé les services de la Sonelgaz à maintenir la coupure du courant. « Je les ai personnellement invités, à plusieurs reprises, pour des rencontres au siège de la mairie afin d'apurer le contentieux, si contentieux il y a, avec les services mu-

nicipaux, mais ils ne sont jamais venus. Et c'est devant le refus du dialogue de la part des représentants de cette entreprise que j'ai décidé de porter l'affaire en justice car il faut voir comment les nombreux services essentiels de la mairie sont paralysés par la panne qui persiste. Et le mécontentement des citoyens qui viennent solliciter des prestations auprès de ces services et s'en retournent bredouilles », a expliqué M. Boutaghane.

Allant aux explications auprès de la direction de Constantine de la société de distribution de l'Est (SDE), Mme Meziani, chargée de la communication, nous fera comprendre qu'il s'agit d'une redevance de l'ordre de 1,3 milliard de centimes due au titre de créances de travaux effectués par la direction de la distribution pour le compte de la commune, lesquelles créances remontent jusqu'à l'année 2007 et qui demeurent jusqu'à présent impayées. « Nous les avons avisés une première fois, explique la représentante de la SDE, mais ils n'ont pas donné suite. Nous leur avons donné alors un délai de quarante jours. Et ils ont signé un engagement pour régler la facture dans un délai de 15 jours. Ce qui n'a pas été fait. Et nous sommes partis pour un délai supplémentaire de 15 jours. Mais rien à faire. Et nous avons été contraints alors de couper le courant à partir du dimanche 23 novembre 2014 ».

La police recrute

A. E. A.

La direction de la sûreté de wilaya de Constantine a lancé, ces derniers jours, une opération de recrutement d'agents auxiliaires de police qui enregistre un engouement auprès des jeunes. Déjà, on note l'inscription de 3.283 candidats, en attendant l'arrivée à terme de la date limite de dépôt de dossiers au niveau du CEM Amar Righi situé au centre-ville du vieux rocher, et qui est fixée au 11 du mois de décembre en cours.

Selon le chef du service recrutement de la sûreté de wilaya, le lieutenant Abdenour Sebti, il s'agit d'une opération de recrutement qui se fera sur titre et sur épreuves d'examen et concernera aussi bien les hommes que les femmes des branches administratives, de la santé ou techniques.

Concernant les recrutements sur titre, l'opération se fera sur la base d'une sélection qui sera effectuée au niveau central, où il sera tenu compte du cursus scolaire ou de formation du candidat et de son expérience professionnelle. Tandis que pour ce qui concerne les recrutements sur examen, un con-

cours sera organisé pour les postulants concernés ultérieurement. Et notre interlocuteur d'indiquer : « Nous avons déjà organisé une opération similaire l'année dernière, au titre de l'exercice 2013, qui s'est soldée par le recrutement de 100 agents civils auxiliaires de police selon les mêmes modalités ». Sur le sujet du choix du lieu de dépôt des dossiers et des conditions d'âge pour les candidats, il fera savoir : « Nous avons jeté notre dévolu sur le CEM Amar Righi pour son emplacement au centre-ville et pour les commodités et espaces qu'il offre et ce, en considération de l'engouement que rencontre l'opération ». Concernant la limite d'âge des candidats, il expliquera qu'il n'est pas délimité et donc ouvert à tous, avec cependant une condition pour les candidates âgées de 40 qui doivent justifier de 15 années de cotisation à la sécurité sociale et la même chose pour les postulants hommes, âgés de 45 ans et plus. Enfin, notre vis-à-vis fera état de 3.283 dossiers de candidats déposés depuis le démarrage de l'opération, un chiffre prévu à la hausse d'ici le 11 décembre prochain.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

10 safar 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h58	12h24	15h01	17h22	18h46



Constantine capitale de la culture arabe La Palestine à l'honneur

A. Mallem

Faisant ensemble la tournée des chantiers des infrastructures culturelles en préparation pour l'évènement attendu en 2015, qui fera de Constantine la capitale de la culture arabe, la ministre de la Culture, Mme Nadia Labidi, et le wali de Constantine, M. Hocine Ouadah, se sont montrés satisfaits des taux d'avancement des travaux. S'arrêtant à la première étape de leur tournée, soit le palais des expositions prévu au plateau d'Ain El Bey, projet qui pose le plus d'inquiétude parce qu'il a démarré très en retard par rapport aux autres, les visiteurs se sont vu confirmer par les responsables du groupement espagnol qui tient le chantier leur engagement de livrer cette infrastructure au plus tard à la mi-mars 2015. La délégation

officielle apprendra aussi, non sans satisfaction, que la grande salle de spectacles Zénith, située juste à côté, commencera à recevoir les équipements techniques, tels que la sonorisation et l'éclairage, à partir de ce jeudi 4 décembre 2014.

Au cœur de la ville des ponts et dans l'un de ses quartiers les plus typiques, la délégation a rendu visite au fondouk de Rahbet Lejmal (l'ancienne place des Chameaux) qui fait partie d'un programme de réhabilitation du patrimoine culturel et historique de la vieille ville. Sur le site, la ministre a déclaré que les nombreux artisans et commerçants que compte la place (plus d'une centaine dénombrés) vont être évacués prochainement, et à titre provisoire, pour libérer la voie au projet de réaménagement. Une fois l'opération terminée, les inté-

ressés pourront regagner leurs locaux. D'autre part, concernant les autres infrastructures en réhabilitation, le directeur de l'Office national de l'information et de la culture (ONCIC) a émis des réserves sur l'aménagement des scènes, des réserves jugées mineures car la ministre a insisté pour que les travaux soient terminés au plus vite afin de livrer ces infrastructures aux artistes qui devront commencer aussitôt à les utiliser pour les répétitions. Evoquant ensuite les grandes lignes du programme culturel de la manifestation de 2015, la ministre a levé le voile sur quelques pans de celui-ci en disant, par exemple, que c'est à la Palestine que reviendra l'honneur d'inaugurer ce programme puisque les organisateurs ont retenu que la première semaine sera consacrée à la Palestine.

«La piscine» patauge dans la gadoue

A. Mallem

Les habitants du quartier de Sidim'cid, plus connu de la population sous le nom du quartier de La piscine, sont en train de nager dans la gadoue. Et cette situation ne peut pas être mise sur le compte de la pluie étant donné que le phénomène se passe en pleine période de sécheresse, mais à cause de l'eau potable qui coule des multiples fuites qui sont apparues sur le réseau domestique. « Si vous permettez l'expression, nous ont expliqué hier les responsables du comité de quartier, le réseau d'eau potable s'est transformé en une véritable passoire, criblé qu'il est par plus d'une dizaine de fuites qui laissent couler le liquide précieux parce que la distribution est quotidienne dans notre quartier ».

D'après M. Azzaza, président du comité de quartier, cela fait plus de trois mois que lui et ses collègues ne cessent de lancer des appels de détresse à la Seaco, tant au niveau de ses services de la cité Boussouf qu'au directeur général de l'entreprise lui-même qu'ils ont saisi par écrit. « Malheureusement, a-t-il déploré, tout le monde est resté sourd à nos appels. L'eau permanente qui

inonde les rues et les ruelles du quartier provoque une véritable catastrophe à cause des eaux qui stagnent et constituent des sources de pollution et autant de sources de maladies potentielles pour les enfants. Cela devient vraiment inquiétant, car l'eau provoque également l'érosion de la chaussée et fait apparaître des crevasses dans les rues. Et ce qui accentue le chaos est que ces fuites se sont produites à l'intérieur même de la cité ».

Nous avons interrogé hier à ce propos le directeur de la communication de la direction générale de la Seaco, M. Tarek Boughedda, qui a commencé par reconnaître les difficultés que l'entreprise en charge du programme de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable rencontre dans ce quartier. « C'est un réseau très vétuste que la Seaco est en train de refaire en partie », a expliqué M. Boughedda qui a estimé que les fuites en question seront réparées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Selon le représentant de la Seaco, les habitants de ce quartier et leurs représentants devraient patienter et collaborer avec l'entreprise en question qui se trouve sur place pour régler progressivement les problèmes signalés.

Bounouara Un cadavre découvert dans un conteneur

A. El Abci

La découverte avant-hier d'un cadavre dans un conteneur, installé depuis longtemps dans la cité des carrières de Bounouara, a jeté émoi et agitation de bon matin parmi les habitants. En effet et selon la cellule de communication de la Protection civile, « c'est sur un appel téléphonique qui nous avertissait de la découverte d'un cadavre dans un conteneur au niveau de la cité des carrières de Bounouara, dans la commune de Ouled Rahmoune, qu'une équipe de sapeurs-pompiers s'y est déplacée ». Et de préciser : « Une fois sur place, nous avons trouvé à 8 heures 28 minutes, le corps sans vie d'une personne de sexe masculin âgée de 56 ans et portant les initiales de B. R., qui, après l'établissement du constat de décès par le médecin légiste, a été transporté à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El Khroub. La même source de la Protection civile fait état également de l'évacuation vers 10 heures 30 mi-

nutes d'un homme âgé de 50 ans, victime d'une crise cardiaque en plein centre de la ville d'El Khroub, dont l'équipe de secours lui a dispensé les massages cardiaques nécessaires, mais malheureusement, une fois admise à l'hôpital de la même ville, la victime a rendu l'âme.

Il est à indiquer que des enquêtes de la gendarmerie, pour la première, et de la police pour la seconde, ont été ouvertes pour déterminer les circonstances exactes de ces morts. Enfin et toujours selon la même source, dans l'après-midi vers 15 heures 20 minutes, un homme, dont l'identité demeure inconnue et dont l'âge est estimé aux environs d'une quarantaine d'années, a fait une chute de plus de six mètres du balcon de son domicile à la cité El Djabess d'El Hattabia. La victime qui souffrait de polytraumatisme suite à cette chute a reçu les premiers secours sur place et a été évacuée ensuite au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis de Constantine pour des soins complémentaires.

A. E. A.



2015 C'EST MAINTENANT
ACHETEZ VOTRE VOITURE EN **2014**
ET IMMATRICULEZ-LA EN
2015

**RENAULT CLIO
À PARTIR DE
1 336 000 DA***

(*) PRIX EN TTC TAXE VÉHICULES NEUFS INCLUSE. DANS LA LIMITE DU STOCK DISPONIBLE.
PEINTURE MÉTALLISÉE NON INCLUSE.
Pour plus d'informations : 0770 90 50 00 / contact.client@renault.dz

CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE


S.I.F.F.A.N.

11, Boulevard de la Soummam 31 000 – ORAN

COMMUNIQUE

Certains locataires de notre immeuble (7 sur 61) situé au 11 boulevard de la Soummam à Oran se sont « enflammés » à la suite d'un jugement rendu par le tribunal d'Oran le 11 novembre dernier dont ils font une interprétation tendancieuse relayée par certains titres de journaux.

Au cours de cette audience et à la requête de ces locataires, le tribunal d'Oran a annulé un document notarié établi par le Cabinet de Maîtres Mahi et Lahcène en 2011 et destiné tout simplement à reconstituer la fiche foncière de l'immeuble 11 boulevard de la Soummam à Oran appartenant à la SIFFAN, une fiche détruite avec les archives de la conservation foncière d'Oran par l'OAS en 1962.

Ce document notarié, ainsi que l'a souligné fort justement la Direction Générale du Domaine National le 16 juin 2014 « n'opère aucun transfert de propriété et consiste à conforter la propriété de la société SIFFAN ».

Il constitue un document pour les besoins des services du cadastre comportant l'inventaire des actes existants et des documents administratifs qui retracent la vie de l'immeuble depuis son origine lequel document a été publié le 11-5-2011 à la conservation foncière d'Oran.

Respectueuse des décisions de justice, la SIFFAN ne formulera aucun commentaire sur le jugement qui vient d'être rendu mais tient à préciser que l'annulation par le Tribunal d'Oran de cet acte établi par Mes MAHI et Lahcène daté de 2011 ne constitue en aucun cas une mise en cause de nos droits et de notre qualité de propriétaire de la SIFFAN dont les parts sociales ont été acquises par les consorts MEHRI en octobre 1994.

En vérité, ce groupe de locataires vise à échapper au paiement de ses charges locatives en choisissant de recourir à l'agitation en faisant croire que l'immeuble appartenant à la société SIFFAN est un « bien vacant » et aurait dû par conséquent être intégré au domaine de l'Etat.

Son objectif étant non seulement d'échapper - depuis plus de 10 ans - au paiement des loyers et charges mais aussi de s'approprier à moindre coût les appartements qu'il occupe.

A cet égard il est rappelé ici que la société SIFFAN avait engagé en leur temps des actions en justice contre ces récalcitrants. La justice a, pour toutes les actions engagées et à hauteur de toutes les juridictions (Tribunal - Cour et Cour Suprême) confirmé la qualité de propriétaire privé de la société SIFFAN et condamné ces locataires à payer leurs loyers.

Pour rappel, l'acquisition de la SIFFAN par les consorts MEHRI s'est réalisée en 1994, il y a 20 ans de cela dans la légalité et la régularité, en respect de la législation algérienne, par des actes authentiques et par des documents officiels délivrés par les autorités administratives de la Wilaya d'Oran (Messieurs, le Wali d'Oran, le directeur des Domaines d'Oran et le directeur de l'OPGI d'Oran) et confirmés en date du 16 juin 2014, après enquête minutieuse, par la Direction Générale du Domaine National.

Les contestataires savent bien cela ; c'est pourquoi ils se sont « enflammés » entraînant dans leur sillage certains journalistes en alimentant un « tapage médiatique » en tentant encore une fois d'induire en erreur l'opinion publique et surtout les institutions, en créant l'amalgame et en semant le doute au motif que la société SIFFAN détenait un acte de propriété irrégulier qui a été annulé.

Sans verser dans la polémique avec ces locataires, la SIFFAN s'interroge toutefois sur le but de la campagne de médiatisation qu'ils ont initiée et alimentée alors même qu'ils savaient que ce jugement est susceptible des recours prévus par la loi, sauf à vouloir faire pression dès à présent sur la justice qui aura à statuer sur les recours à venir, ce qui constitue naturellement une infraction punie par la loi tant que l'affaire n'est pas irrévocablement jugée.

D'autant que ces contestataires savent aussi que toutes leurs manœuvres qui visent à verser l'immeuble dans les biens de l'Etat resteront inopérantes du fait que non seulement la législation sur les « biens vacants » a été abrogée en 1980 mais que la SIFFAN, depuis son existence en 1928, a exercé ses activités immobilières en Algérie sans aucune interruption jusqu'à son rachat par les consorts MEHRI en 1994, en s'acquittant de toutes ses obligations sociales et fiscales.

Fait à Oran le 26 Novembre 2014.

LE GERANT

28 familles relogées en urgence hier Trois blessés dans un effondrement à Sidi El Houari

J. Boukraâ

Trois personnes ont été gravement blessées hier matin suite à un effondrement partiel d'un immeuble situé au 3 rue des Vallées au secteur urbain Sidi El Houari, selon la Protection civile qui s'est déplacée sur les lieux pour évacuer les blessés. L'effondrement s'est produit dans la matinée lorsque le plafond d'une chambre située au troisième étage a cédé. Les morceaux de béton sont tombés sur une chambre située juste en bas au deuxième étage. Bilan, deux femmes âgées de 38 et 48 ans et un homme âgé de 37 ans ont été victimes de fractures. Ils ont été transférés vers les urgences de l'hôpital d'Oran. Suite à ce drame, le wali d'Oran a décidé de reloger les familles qui occupent cette bâtisse. Ainsi, selon les services de la wilaya, il s'agit

d'un immeuble menaçant ruine qui a été évacué en 2000 et ces occupants relogés. Mais, faute d'avoir été démolie, il a été de nouveau investi par d'autres familles. Ces dernières ont été prises en charge par les services de la wilaya et relogées dans des appartements à Oued Tlelat. Le wali a aussi décidé de démolir la bâtisse dans l'immédiat pour éviter qu'elle ne soit de nouveau squattée. Les services de la commune et de la daïra ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour reloger les 28 familles. Notons que deux autres effondrements partiels se sont produits dans la même journée aux immeubles n°5 et 8 à la rue Ibn Tachfine au quartier Sidi El-Houari, mais sans faire de victimes. Pour rappel, pas moins de 66 immeubles évacués après les opérations de relogement ont été démolis. Ces immeubles sont repartis sur les quartiers

de Sidi El-Houari, El-Derb et El-Mokrani, entre autres. Il s'agit des immeubles évacués non contigus à d'autres. La démolition des constructions ancrées dans des îlots de maisons représenterait un problème complexe.

Annoncée il y a plus de trois ans, la démolition des immeubles évacués, programmée par les services concernés, a entraîné en raison du manque de moyens matériels et financiers pour les mener à bien et aussi à cause du vide juridique. Faute d'avoir été démolis, de nombreux édifices laissés vacants depuis le lancement des relogements en 2006, se sont transformés en refuge pour les délinquants et les dealers. Devant cet état de fait et pour éviter tout incident, les services de la wilaya ont décidé de confier les démolitions à des entreprises privées. Une vingtaine ont été sélectionnées pour l'éradication de ces immeubles.

Pour établir un fichier de wilaya des transporteurs Vaste opération d'assainissement des lignes urbaines

K. Assia

Dans le cadre de l'assainissement du transport et en vue de s'enquérir des conditions d'exploitation des lignes urbaines, une opération de contrôle est lancée depuis quelques jours à Oran. Pilotée par les services de la direction des transports en collaboration avec les syndicats des transporteurs, cette campagne d'assainissement a ciblé les lignes 11 et B pour se généraliser par la suite à l'ensemble des lignes, a-t-on appris auprès du président local de l'union nationale des transporteurs algériens UNAT. Cet assainissement vient en application de la directive du ministre des transports, qui avait gelé la délivrance des agréments en perspective du lancement de cette opération d'identification sur le terrain. La commission doit donc établir un rapport détaillé sur le nombre exact des opérateurs en activité. Ceux qui sont liés par des contrats aux entreprises doivent désormais trancher dans la question. Le but est de communiquer les chiffres réels au ministère et de canaliser les opérateurs qui sont toujours en activité. Ceux qui assurent le transport du personnel des entreprises en même temps que le transport des usagers doivent choisir entre les deux. Il ne sera autorisé, une fois le travail achevé, qu'une seule option dira note interlocuteur. La note mi-

nistérielle entrée en application en octobre dernier avait obligé, pour rappel, les opérateurs de se doter de nouveaux bus. Celle-ci exigeait des bus neufs, une mesure qui a suscité une polémique au sein des transporteurs qui avaient dénoncé leur incapacité à acquiescer des bus neufs. Après plusieurs rencontres, la corporation a obtenu gain de cause et la décision a été gelée. Outre cet assainissement, les transporteurs ont été appelés à déposer les dossiers des chauffeurs et des receveurs. Ces dossiers d'identification permettront d'établir un fichier de wilaya lequel servira de banque de données. Il s'agit d'identifier les véritables opérateurs souligne-t-on. La direction des transports a prévu, une fois ces données réunies, de procéder à des contrôles systématiques des exploitants des lignes urbaines et suburbaines. Le bureau de l'UNAT à Oran a mis sur pied, dans ce cadre, un plan de travail avec des sorties sur terrain avec le président de la commission de la circulation et des transports de l'APC d'Oran et les services de sécurité. Ces sorties ont ciblé toutes les lignes et ce afin de cerner les insuffisances et voir quelles solutions seront apportées. Les membres de cette commission ont matérialisé certains arrêts, un moyen efficace pour lutter contre l'anarchie qui règne dans le secteur.

Facilitation dans l'étiquetage des produits finis 3000 importateurs concernés par la nouvelle mesure

K. Assia

Les importateurs des produits finis destinés à la vente en l'état sont désormais autorisés à étiqueter leurs produits en Algérie dans le cas où certaines mentions en langue nationale ne figurent pas sur les marchandises importées de l'étranger ou si certains préfèrent le faire en Algérie afin de réduire les coûts. Une instruction n° 428 du 18 novembre 2014 du ministère du Commerce a été élaborée dans le souci de répondre aux préoccupations des opérateurs économiques. Mise en application il y a à peine une semaine, elle autorise les importateurs à étiqueter leurs produits en langue nationale dans un délai qui n'excèdera pas un mois après le dépôt du dossier auprès des instances concernées. Parmi les marchandises concernées, les produits emballés dont les denrées agroalimentaires, les produits industriels, les produits d'entretien corporel... entre autres.

En soulignant l'importance de cette instruction ministérielle, le premier responsable de la direction régionale du commerce d'Oran a noté, hier, que le but de cet assouplissement est d'éviter aux opérateurs économiques les coûts surélevés de ces opérations commerciales. Il s'agit des frais de sur-

ries et des coûts générés par le refolement de ces marchandises vers le fournisseur pour l'étiquetage. Le ministère du Commerce autorise uniquement l'étiquetage en langue nationale dans le cas de cette dérogation qui vient à point nommé alléger le procédé et éviter la perte de temps et un gain d'argent de nombreux professionnels. Ils sont quelque 4600 importateurs concernés par cet allègement dans la procédure d'étiquetage dans les cinq wilayas de l'ouest du pays que coiffe la direction régionale du commerce et qui sont Oran, Ain-Témouchent, Mostaganem, Tlemcen et Sidi Bel-Abbès. Au niveau local, ils sont 3000 opérateurs économiques spécialisés dans l'import-export, souligne le même responsable. Une fois la marchandise réceptionnée aux frontières et notamment au port d'Oran, l'importateur est appelé à déposer un dossier, lequel englobera un engagement. Dans ce document, l'intéressé doit spécifier qu'il prendra en charge l'opération d'étiquetage. Le dossier est traité et validé par les services du contrôle de sorte qu'un délai d'un mois est accordé à l'intéressé pour mener l'opération dans des locaux appropriés ou bien dans des entreprises spécialisées dans l'étiquetage. Une fois l'autorisation accordée et le document d'admission délivré par les services concernés,

l'opérateur pourra enlever son produit dans les délais requis. Dans le cas où le délai d'un mois n'est pas respecté, un délai supplémentaire de 15 jours est également ajouté. Autant de mesures d'allègement et de facilitation qui permettront de répondre aux préoccupations de milliers d'importateurs de produits finis qui, à cause d'un défaut d'étiquetage en langue nationale tel édicté par le décret exécutif relatif à l'étiquetage, se retrouvent pénalisés et confrontés à des frais en devises et en dinars pour se conformer à la loi. D'autres, au contraire, ne pouvant faire face à ces coûts, abandonnent souvent leurs produits dans les enceintes portuaires. Notons que le décret relatif à l'étiquetage a été instauré dans le but de s'assurer de la qualité, de la traçabilité des produits mis sur le marché algérien et de connaître leur origine. L'étiquetage spécifie le pays d'origine, la marque commerciale, la dénomination du produit, le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'importateur.

Cette mesure s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics à mieux détecter les produits contrefaits et à lutter contre les contrefacteurs et le commerce informel. L'étiquette est rédigée en langue nationale en plus d'une langue étrangère.

Département des langues latines

Des universitaires se penchent sur l'analyse des discours

Un colloque international sur «l'analyse des discours et des objets signifiants» sera organisé aujourd'hui et demain au département des langues latines situé à Maraval. Initié par le laboratoire LOAPL de l'université d'Oran en collaboration avec l'université Paris Ouest Nanterre et l'Université de Lorraine, ce colloque verra la participation d'universitaires nationaux et étrangers pour débattre sur quatre thèmes dont l'analyse du discours médiatique et politique, l'analyse du discours littéraire et artistique, l'analyse du discours didactique et l'analyse du discours et variations culturelles/interculturelles. Selon le communiqué des organisateurs, «la démarche envisagée dans ce colloque entend privilégier l'étude des discours et des objets signifiants en contexte,

qu'il s'agisse de discours des médias (notamment de la presse), de messages publicitaires, de textes littéraires, ou encore de réalisations graphiques et audio-visuelles. Une attention particulière sera accordée aux manifestations des stratégies argumentatives, narratives, descriptives, à l'expression du raisonnement et à l'idéologie sous-jacente à toute forme d'expression. «Ce colloque vise d'une part à apporter une contribution à des domaines tels que l'enseignement des langues, l'édition et la dictionnaire (conception de dictionnaires généraux et spécialisés et constitution des bases de données qui référencient les textes et les discours collectés pour des objectifs d'analyse et de didactisation variés et, d'autre part, à croiser les réflexions pluridisciplinaires liées

à l'analyse du/des discours et des objets signifiants». Au programme de cette rencontre de deux jours, des communications : «vérité discursive et vérité fictionnelle», «le rôle de l'éthos et du pathos dans les écrits des étudiants. perspectives didactiques», «disposition rhétorique, figures de la persuasion dans une allocution de Jacques Chirac», «penser le monde avec la culture numérique», «analyse du discours dans l'Interdite et Nada : réflexion sur l'intégrisme religieux algérien et les affres du franquisme espagnol», «approche discursive : l'idéologie de la révolte dans le texte maghrébin, étude de textes d'Assia Djebar et d'Abdelatif Laâbi», «la petite fabrique du consentement ou la manipulation de masse»...

M. B.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Kounek tranquil



Il te faut une amputation des mœurs, un dégagement de soi pour accepter

L'intervention. Elle exige une convalescence après coup. Après la saignée, soit le compte bancaire en a souffert, soit la démission de soi a été nécessaire. Ce qui est en général plus grave. Grave pour qui ? Pour celui qui appelle l'intervention ou celui qui la délivre ? Les ceux «bien dans leur baskets», très basses quêtes vous diront qu'il n'y a aucun mal à se rendre service. Ched med ya h'med, business is business. On ouvre des centres de conseil en tous genres, ce n'est plus de la «Maarifa». Des cabinets (bouchez vos nez !) à ciel ouvert sur les terrasses de café. Cela marche déjà très bien sur le marché parallèle, imaginez cette activité sur un marché officiel. Les officiels découverts libres de leur chantage et faisant encore plus d'argent avec les acheteurs de leurs propres droits. Les acheteurs de rien. Ils sont allégés de rien. Pourvu que cela marche. Le reste est derrière nous.

Il te faut une intervention ! L'action immédiate pour solutionner ton problème. Le mot magique. Le système sans espoir. La résurrection du malade. La fin d'un parcours individuel vers la recherche d'une clé permettant une ouverture. L'ouverture ne l'a pas qui veut. Il faut être soit connu, soit connaître, soit connaître ceux qui connaissent ou bien encore contacter ceux qui connaissent des connaissances. La toile des connaissances. Une organisation surprenante. Elle a ses propres codes. Elle a ses règles, établies par ceux qui savent. «Kounek tranquille, je suis là».

Il faut savoir que l'intervention est basée sur le mensonge, sur la délation, sur la soumission, sur l'arnaque, sur la faiblesse, sur la misère, sur la peur, sur l'amitié de façade, sur le clan, sur le «Je» te rends service, «tu» me rends le service... «qui le je te tiens par la barbichette». «Koulchi yemchi».

Infractions au code de la route 497 permis retirés en 10 jours à Oran

K. Assia

Sept personnes sont décédées et 106 autres ont été blessées dans 63 accidents survenus durant la période allant du 10 au 16 novembre au niveau des 12 wilayas que coiffe le 2^{ème} commandement régional de la gendarmerie d'Oran. Dans la wilaya d'Oran, le bilan des accidents de la route fait état de 12 accidents lesquels ont fait trois morts et 19 blessés. Les gendarmes ont relevé 479 délits et 232 infractions liées au non respect du code de la route. En effet, le renforcement du dispositif de lutte contre le non respect du code de la route a donné lieu au retrait immédiat de 3042 permis de conduire pour une durée de 10 jours dont 497 à Oran et au retrait immédiat également de 3054 permis de conduire dont 459 à Oran et ce pour une durée de 48 heures. Les permis ont été retirés pour différentes infractions liées au code de la route. A l'origine de ces retraits également, les nombreux barrages dressés au niveau des carrefours et l'installation des radars pour détecter l'excès de vitesse. Ces mécanismes ont mis en exergue le non respect du code de la rou-

te dont l'utilisation du portable lors de la conduite, les dépassements dangereux, l'excès de vitesse et surtout la conduite en état d'ivresse. Autant d'infractions qui ont contraint les services de la gendarmerie à appliquer la loi dans toute sa rigueur. En axant ainsi sur l'impact des différentes campagnes de prévention les gendarmes ont rappelé que l'élément humain est le premier facteur à l'origine de ces accidents de la route. Il s'agit, de l'excès de vitesse, le non respect de la distance sécuritaire, les dépassements dangereux, le non respect de la signalisation, l'implication des piétons.

Ces derniers traversent souvent la chaussée sans regarder de part et d'autre, entre autres. Il est également question de l'état du véhicule. Dans ce cas, les gendarmes mettent en exergue la perforation de pneus ou autres anomalies. En dernier, figure l'autre facteur qui est l'environnement, dont l'état de la route. Un programme portant sur des journées d'information et de prévention sur les dangers de la route au profit des écoliers et des lycéens sont organisées à longueur d'année par les services concernés.

Bousfer

Un jeune homme tué sur la route

Un jeune homme de 23 ans a été tué hier dans un accident de la circulation survenu à Bousfer-Plage. La drame s'est produit suite à une collision

entre deux voitures, une Golf et une Peugeot 206. Durant la même journée, six autres personnes ont été blessées dans trois accidents. J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Amar Brahim, 76 ans, Messerghine
Benguan Jilali, 88 ans, Yaghamoracen
Dhiba Fatiha, 46 ans, Senia
Alaribi Ahmed, 84 ans, terrain Mirana, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

10 safar 1436
El Fedjr 06h26 Dohr 12h53 Assar 15h32 Maghreb 17h53 Icha 19h16



Du nouveau pour la délocalisation d'Alfon L'option Bethioua préconisée par le wali

Salah C.

Selon M. Si Ali, le directeur général de l'Algérienne des fonderies d'Oran (Alfon), le projet de délocalisation de l'entreprise, datant de 1986, pourrait être relancé à la suite de la proposition faite au PDG du groupe en marge de la tenue du salon de la sous-traitance par le wali d'Oran et qui consisterait à transférer l'unité de production vers la zone industrielle de Bethioua. Le même responsable reconnaît le bien fondé des inquiétudes exprimées par de nombreuses associations au plan des répercussions de l'activité sur l'environnement et le cadre de vie de la population avoisinante à l'ex Ducros. En revanche, il tient à souligner aussi que 300 familles vivent de cette entreprise et tout projet de délocalisation devrait prendre en considération ces deux paramètres.

Notre interlocuteur reviendra sur ce feuilleton en rappelant qu'au départ, il était question de transférer les ateliers vers la zone industrielle de Hassi Ameur où une assiette a été retenue. Cette option n'a pas été menée à bout avant que le site de l'actuelle fonderie d'Oran ne soit proposé.

En raison de la crise économique qui a secoué le pays à la fin des années 80, le projet a été mis en veille avant d'être carrément mis aux oubliettes, rappelle le DG d'Alfon. Devant les incessantes démarches entreprises par les associations appelant à la délocalisation de cette usine datant du siècle dernier et qui a été rattrapée par le tissu urbain, les responsables de l'entreprise avaient entrepris des démarches

auprès des responsables locaux pour étudier la possibilité de sa fermeture pour des raisons de protection de l'environnement et sa délocalisation vers un site plus approprié. Les responsables de l'entreprise n'ont jamais négligé ce projet et avaient entrepris plusieurs démarches auprès des services concernés, tel que le CALPIREF, et une étude du projet a été ficelée par le groupe Fondal en vue d'une opération concrète, devait aussi souligner M. Si Ali qui a tenu à affirmer que « du temps de l'ex ministre de l'environnement Cherif Rahmani, une réelle volonté politique était exprimée par les pouvoirs publics. Cependant, depuis son départ, le projet a été de nouveau mis en attente ». Toutefois, la dernière idée prônée par le wali d'Oran reste encore à l'état de simple option et aucune directive dans ce sens n'a été encore initiée au point où le projet en soi ne constitue plus une priorité pour Alfon. Mieux encore, le « wait and see » qui a caractérisé ce projet a fait perdre 40 milliards alloués pour l'investissement sur décision de l'ex ministre Cherif Rahmani.

« A l'époque, nous avons considéré qu'il est inutile d'investir étant donné que l'entreprise sera délocalisée », a expliqué le même responsable. Le groupe Fondal avait estimé le projet de délocalisation à 350 milliards et l'importance de ce dernier permettra à l'entreprise d'entrevoir des perspectives de développement de l'activité qui se résume à la fonte, l'aciérie, la chaudronnerie et l'usinage. En parallèle, et en plus de la préservation de l'activité, les aspects liés à la pré-

servation de l'environnement n'ont à aucun moment été négligés et les constats effectués par la commission hygiène et environnement de l'APW ont engendré de nombreuses réserves qui ont été levées après des entretiens entre les deux parties alors que d'autres sont encore fondées mais qui nécessitent de lourds investissements allant jusqu'à 4 milliards. L'entreprise soucieuse de ne pas nuire à l'environnement compte investir dans un projet de raccordement au gaz naturel et ce dans le but de remplacer l'usage du gasoil qui demeure très polluant avec l'installation d'un traitement thermique, d'une valeur de 5 milliards, qui sera réceptionné au cours du mois en cours, a aussi révélé notre interlocuteur qui rappelle que c'est en raison de la défectuosité de cet équipement, que l'entreprise ne fabrique plus certains produits.

Toutes ces contraintes ont réduit le plan de charge de l'entreprise au point où l'activité a été réduite de moitié étant donné que le système deux fois huit heures a été abandonné et même les effectifs ont été également réduits de moitié. Ces investissements permettront de retrouver les véritables capacités productives de l'entreprise d'autant plus qu'il s'agit « d'un marché juteux », a aussi expliqué M. Si Ali. De son côté, le directeur commercial d'Alfon a tenu à affirmer que l'entreprise est confrontée à une concurrence déloyale et le fait le plus étrange est qu'elle est surtout boudée au niveau local malgré la renommée de ses produits qui sont très demandés dans d'autres wilayas du pays.

Mosquée Ibn badis Une nouvelle rallonge de 150 milliards de centimes

J. Boukraâ

Une nouvelle rallonge financière de 150 milliards de centimes a été accordée à la wilaya d'Oran pour permettre d'achever les travaux de la grande mosquée Ibn Badis. C'est ce qu'a déclaré le wali d'Oran récemment. Cette somme s'ajoute aux 700 milliards consacrés à ce projet, dont 200 milliards ont été octroyés par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika lors de sa visite dans la wilaya en 2012 et 500 milliards de centimes prévus initialement pour le projet de construction. En effet la future grande mosquée Ibn Badis, commence à prendre sa forme finale. Les travaux de revêtement du minaret en verre sont bien avancés. Les revêtements des façades, les textures pour habillage et autres trai-

tements des arcades et des galeries, sont aussi en cours. L'entreprise turque a commencé les travaux de finition en mars 2013. Tout semble dire que le nouvel ultimatum sera respecté et la mosquée sera réceptionnée le premier semestre de l'année prochaine. Le premier coup de pioche pour la réalisation de cette mosquée date de 1999. Conçue selon la loi régissant les normes de construction et les normes anti-sismiques en vigueur durant les années 80, la structure de la mosquée Ibn Baddis, a été rattrapée par les dernières lois en la matière. Les autorités locales avaient lancé au début 2011 un avenant pour la consolidation de la structure afin de l'adapter aux nouvelles normes parasismiques. Le CTC Ouest avait adopté, le 7 mars 2013, l'étude relative au confortement de la

Grande Mosquée confiée au bureau d'étude ALCO-BUILD. Le projet n'a été relancé qu'en mars 2013, après plusieurs interruptions du chantier. La réception de la nouvelle mosquée Ibn badis va engendrer près de 100 postes d'emplois permanents. Il s'agit des Muftis, des Imams, des Muezzins, d'instituteurs coraniques, de responsables de salles de prières, d'économistes, de responsables de la propreté et des bibliothécaires. La future mosquée comporte une grande esplanade, une salle de prières pouvant accueillir jusqu'à 20.000 fidèles et une salle de conférences de 460 places. D'autre part on apprend qu'une entreprise de wilaya, au statut d'EPIC, sera créée prochainement pour gérer la future mosquée « Ibn Badis » d'Oran et le centre des arts islamiques.

Averses et rafales de vent à Aïn El-Turck

Des dégâts et des désagréments dans les bidonvilles

Rachid Boulélis

Les fortes averses accompagnées de rafales de vent qui se sont manifestés dans la nuit du lundi au mardi ont suscité la peur parmi les familles ayant élu domicile dans les bidonvilles essaimées à travers le territoire de la daïra d'Aïn El-Turck. En effet, les occupants de ces regroupements de constructions illicites ont passé une nuit blanche de crainte que leurs masures ne soient envahies par les eaux. Selon des sources concordantes, des effondrements et des inondations ont été signalés dans le bidonville qui s'étend sur la partie basse de Claire Fontaine et à Paradis-Plage. Notons que nombre de familles occupant ces masures ont été induites en erreur par des

individus sans vergogne qui les convainquent de leur acheter en toute illégalité un lopin de terre ou une baraque en leur faisant miroiter surnoisement la possibilité d'être relogés ensuite par les autorités. Il faut dire que les familles installées dans les bidonvilles nourrissent aussi ce fol espoir. C'est lors des intempéries, synonymes d'accidents et de malheurs, que ces familles découvrent que le jeu ne valait pas la chandelle. Hier matin, les occupants des bidonvilles de Claire Fontaine, de St Roch, celui des ex-Galeries mitoyen à la cité des 350 logements sociaux, celui de la Madrague ou encore celui de Filaoucène (El Qaria) dans la commune de Bousfer où une rivière (oued namousse) a été carrément obstruée par des masures au dé-

triment de la culture maraîchère, pour ne citer que ceux-là, étaient affairés dans la matinée d'hier à réparer les dégâts causés la veille par les averses et les vents. Certains, qui ne semblent pas avoir fermé l'œil de la nuit, ont carrément fait sortir leurs meubles et effets personnels pour dégager la boue qui a été déposée par les eaux à l'intérieur de leurs masures. Les abords immédiats du regroupement des constructions illicites à El Qaria se sont carrément transformés en de véritables marécages dans lesquels ont pataugé des enfants, hier matin, pour rejoindre leurs établissements scolaires. « Ils sont beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer », a fait remarquer un habitant à propos de ces familles qui ont élu domicile dans ces bidonvilles.

Publicité



FAITES PARTIE DE LA

LEGENDE

peugeot.dz





3 VOITURES À GAGNER !
SUR TIRAGE AU SORT*

ACHETEZ MAINTENANT VOTRE VÉHICULE 2015 !

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL

*RÈGLEMENT DU JEU « TOMBOLA » DISPONIBLE SUR NOTRE PAGE FACEBOOK.
HTTP://WWW.FACEBOOK.COM/PEUGEOT.ALGERIE



208, 301 ET PARTNER SÉRIE SPÉCIALE FENNEC LEGEND, UNE GAMME BRILLAMMENT ÉQUIPÉE EN L'HONNEUR DE L'ÉQUIPE NATIONALE. 3 VOITURES DE LA SÉRIE SPÉCIALE FENNEC LEGEND À GAGNER SUR TIRAGE AU SORT, DANS TOUT LE RÉSEAU PEUGEOT.



208 / 301 / PARTNER SÉRIE SPÉCIALE FENNEC LEGEND

MOTION & EMOTION



PEUGEOT



مرحباً بالغد
www.djezzy.dz

Ce dossier est sponsorisé par Djezzy

AVEC LA COLLABORATION DE



Premier journal économique en ligne

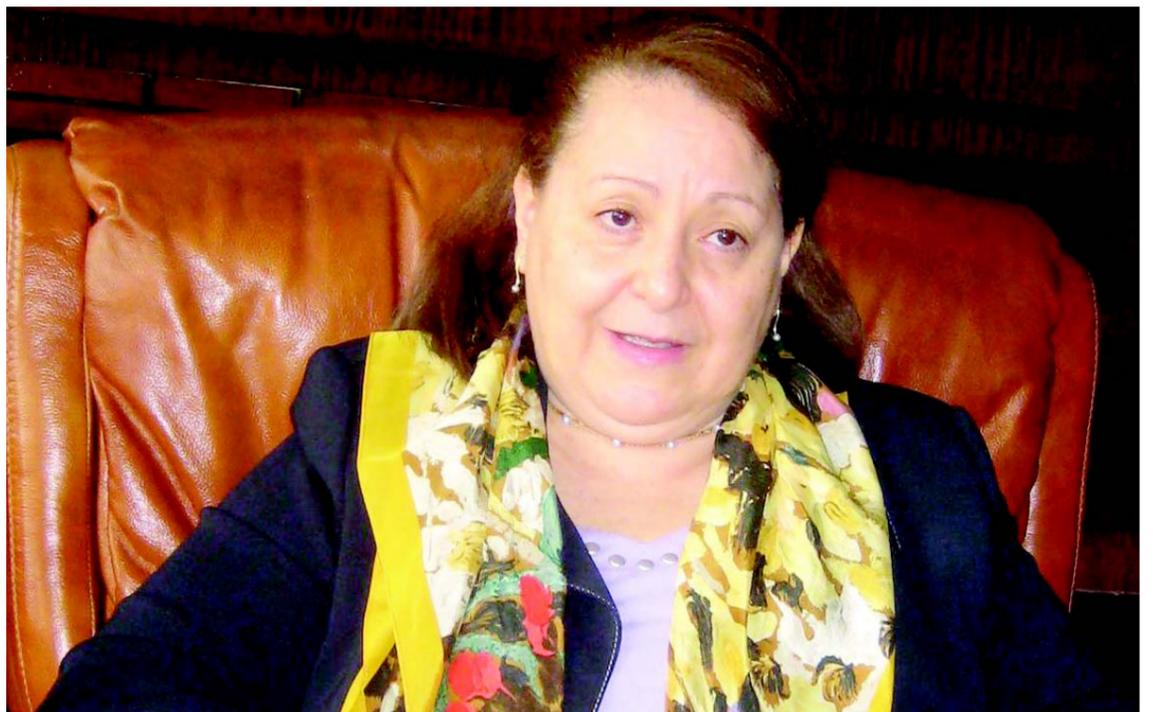
Un modèle propre à la régulation des contenus devient nécessaire

PAR FARID FARAH

Cela fait quatorze ans que le gouvernement algérien a ouvert le secteur des télécommunications et le spectre de fréquences à la concurrence nationale et internationale. Dans le cadre de cette première réforme, des licences de téléphonie mobile GSM et de haut débit mobile ont été attribuées à des opérateurs étrangers et nationaux. Mais, au cours de cette même période, nous avons relevé, dans beaucoup de pays, des bouleversements technologiques qui ont fait converger les activités des sociétés des télécommunications avec celles des télédiffuseurs. Les nouveaux médias sont, en effet, gérés par les opérateurs de télécommunications. Ces derniers, en permettant aux internautes de visionner en ligne des contenus multimédia interactifs, font la même tâche que les télédiffuseurs traditionnels. La distinction entre les deux profils devient ainsi impossible, et leurs régulations seront difficiles. En Algérie, l'Internet haut débit n'est toujours pas réglementé, la diffusion, à travers cette toile, de contenus audiovisuels permet de promouvoir une culture de masse. Lorsque ce service sera disponible chez un des opérateurs algériens, qui validera le contenu des programmes ? L'opérateur ou une autre entité ? L'essentiel est que les programmes doivent refléter les valeurs réelles de la société. Donc, les dirigeants des différentes sociétés productrices doivent avoir le profil de communication. Faut-il alors créer des textes juridiques régissant le développement de contenus électroniques chez un opérateur des télécommunications ? Absolument, disent certains observateurs. En effet, même si les opérateurs ont prévu dans leurs modèles économiques de fabriquer des contenus multimédia afin de générer des revenus, le contrôle doit demeurer aux mains du régulateur spécialiste de l'audiovisuel. En clair, il est nécessaire de séparer la régulation de la diffusion électronique de celle du contenu. Que dire alors de la législation actuelle ? Elle est incomplète. Il n'est plus logique d'avoir deux ensembles de règles destinés respectivement à l'activité contenu ou service et à celle des télécoms, en raison de la mutation que sont entrain de subir les services assurés par les compagnies des télécommunications. Editer un contenu n'est pas du sort du "Télécom", mais celui de l'entité "communication". C'est pourquoi, les nouvelles règles doivent faire aussi une distinction entre le contenu et la distribution.

L'appel d'offres est la seule porte d'entrée de nouveaux acteurs télécoms en Algérie

L'entrée de nouveaux opérateurs sur le marché algérien des télécommunications n'est pas exclue par la ministre du secteur. Mme Derdouri a confirmé des contacts avec Vodafone et Orange, et dit attendre du "concret". Mais, légalement, rien ne peut se faire sans la refonte de la loi actuelle, ni un processus transparent d'appel d'offres.



PAR ABDELKADER ZAHAR

Dans un entretien accordé samedi dernier à l'APS, la ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication (MPTIC), Mme Zohra Derdouri, confirme l'information publiée, quelques jours plus tôt, par l'hebdomadaire français, L'Express, selon laquelle l'opérateur Orange (ex-France Télécom) souhaiterait entrer dans le capital de Mobilis, filiale mobile d'Algérie Telecom. Ce souhait ne s'est accompagné d'aucune proposition concrète. L'Algérie "n'a reçu, jusqu'à présent, aucune proposition concrète" de l'opérateur Orange affirme la ministre, et précise : "Nous leur avons dit que nous ne sommes pas fermés à la discussion et qu'ils devraient faire des propositions". Mme Derdouri confirme aussi, dans cet entretien, que l'opérateur mobile britannique Vodafone est également "intéressé" pour rentrer dans le marché algérien. "Nous leur avons dit (aux responsables d'Orange) que nous ne sommes pas fermés à la discussion et qu'ils devraient faire des propositions", a-t-elle ajouté, expliquant que "le fait d'accepter ou de ne pas accepter ne peut se décider que sur la base d'une proposition", selon le compte-rendu de l'APS.

Transparence oblige

La ministre des PTIC n'explique pas comme aurait-elle pu répondre même à "proposition concrète" de la part d'Orange, Vodafone ou de n'importe quel opérateur étranger. Pense-t-elle à un toilettage de l'actuelle loi 2000-03 du 5 août 2000 "fixant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications", pour y introduire une plus grande ouverture du marché des télécoms ?

Prévoit-elle le lancement d'un appel d'offres ? Elle n'en dit rien. De plus, la réglementation en vigueur ne permet cette ouverture envers d'autres opérateurs étrangers que sous certaines conditions. La loi 2000-03 a été adoptée pour l'introduction du régime de licence, un préalable à l'ouverture du GSM à des opérateurs étrangers. L'octroi des licences étant également soumis à la procédure de l'appel d'offres et à des soumissions. Pourquoi parler de l'entrée d'opérateurs étrangers dans le capital de Mobilis, filiale d'Algérie Telecom, alors qu'il était question, durant les années 2006 à 2008, de l'ouverture de capital de l'opérateur historique ? Rappelons que ce dossier avait été introduit par l'ancien ministre du secteur, Boudjemaa Haïchour, et piloté par la banque d'affaires espagnole Santander. Cette dernière avait, en 2007, annoncé qu'une quarantaine d'entreprises avaient exprimé "un intérêt certain quant à l'acquisition de parts du capital d'Algérie Telecom", comme l'avait déclaré, à l'époque, M. Haïchour. Pour comparer, il faut rappeler que Orange est, depuis juillet 2013, la nouvelle dénomination de l'opérateur historique France Télécom. Et que par conséquent il serait plus logique qu'il s'intéresse à l'ouverture de capital d'Algérie Telecom et non à celle de sa filiale Mobilis. Parler de l'éventualité de l'entrée sur le marché des télécoms mobile de nouveaux opérateurs, une année à peine depuis le lancement de la 3G, ne correspond à aucune logique de développement du secteur. Les opérateurs ont été mis dans des conditions rocambolesques de déploiement de la 3G, notamment avec un partage de wilayas qui est tout aussi contraignant pour eux que pour les usagers. Ils ont consenti des investissements importants dont ils attendent les dividendes. A noter que le MPTIC et l'ARPT auraient pu permettre une plus

grande ouverture en permettant la soumission d'autres opérateurs mobiles pour l'accès aux licences 3G. Ce choix ayant été écarté, parler de l'entrée de Orange ou de Vodafone est une donne nouvelle que rien ne justifie.

Orange le come-back ?

Dans quelles conditions Orange envisage-t-il son come-back ? Rappelons qu'en 2001, à l'époque où il était une filiale de France Télécom, l'opérateur mobile Orange (devenu opérateur historique) avait mal misé sur le marché algérien des télécommunications mobiles. C'était lors des soumissions dans le cadre de l'appel d'offre pour la 2e licence GSM où Orange était en concurrence avec l'espagnol Telefonica, et l'égyptien (à l'époque) Orascom Telecom. Ce dernier avait été retenu pour avoir présenté la meilleure offre financière de 733 millions de dollars, contre 422 millions de dollars proposés par Orange. Telefonica s'était retiré au dernier moment. Orange tente une nouvelle fois de rentrer sur le marché algérien. Pour le moment il n'a fait "aucune proposition concrète". Au-delà du fait que les contacts qu'il a effectué lui ont permis de sonder l'humeur des autorités algériennes, Orange, qui est déjà présent dans 32 pays en Afrique, sait qu'il ne pourra venir par la porte d'un lobbying mené en sa faveur par un ministre français (Arnaud Montebourg). L'opérateur sait qu'il devra se soumettre à la concurrence avec d'autres de ses paires comme Vodafone (présent dans seulement 3 pays d'Afrique), via un appel d'offres et non par une quelconque dérogation. Peut-être que pour le lancement de la 4G, annoncé par Mme Derdouri pour la fin 2015, les opérateurs Orange, Vodafone et d'autres auront l'occasion de montrer leur intérêt pour le marché algérien des télécoms.

LES ILLIMITÉS 3G+ DE DJEZZY

<p>500 Mo PAR MOIS de connexion 3G+</p> <p>750 DA</p>	<p>2 Go PAR MOIS de connexion 3G+</p> <p>2000 DA</p>	<p>5 Go PAR MOIS de connexion 3G+</p> <p>4000 DA</p>
---	--	--

Accès Gratuit illimité

Souscrivez au forfait Djezzy SPEED en composant *707#
Accès Gratuit illimité à : QuedKniss - Echourouk - El Heddal - Le Buteur

VOLUME NON CONSOMMÉ CUMULABLE

[COMPOSEZ *707#]

مرحباً بالغد

www.djezzy.dz

Les Canadiens ne sont pas des fans de paiements mobiles



Les consommateurs canadiens sont loin derrière citoyens d'autres pays lorsqu'il se agit de paiements mobiles, qui représentent seulement 2% de tous les achats de consommation au Canada, selon une nouvelle étude de GfK. Seulement 21% des acheteurs canadiens ont déclaré avoir effectué un paiement mobile en ligne et en magasin au cours des six derniers mois. Les achats en ligne ont représenté 64% des achats de paiement mobile, contre 36% dans les magasins. L'activité de paiement mobile au Canada pâtit en comparaison avec pays comme la Chine (83%), la Corée (62%), et même aux États-Unis (33%), selon l'étude FutureBuy de GfK. Plus de la moitié (55%) des répondants canadiens affirment être préoccupés par la sécurité de leurs renseignements personnels avec des paiements mobiles. PayPal est la méthode de paiement préférée pour six des 10 Canadiens qui font des paiements mobiles en magasin ou en ligne.

Le marché des équipements Wi-Fi atteindra 3 milliards de dollars en 2018



Le marché mondial des équipements WiFi mondiale s'est élevé à 527 millions de dollars en 2013, soit un gain de 9% par rapport à l'année précédente, selon Infonetics Research. Cisco, Huawei, et Ruckus Wireless sont les leaders de ce marché en 2014. "La pression pour le service de renforcement et de mise à niveau à la norme 802.11ac, combiné avec les possibilités offertes par Hotspot 2.0, la voix sur WiFi (VoWiFi), et des fonctions de virtualisation de réseau (NFV) afin d'obtenir de nouveaux modèles de service, va conduire le marché support WiFi à atteindre un volume de 3 milliards en 2018", affirme Richard Webb, analyste chez Infonetics Research. Le module point d'accès 802.11ac de Cisco a contribué à 11% des revenus de la technologie WiFi.

ZTE et China Mobile effectuent un test complet de la station de base Pre5G



ZTE déclaré avoir terminé avec succès l'essai de la première station de base pre5G 3D Massive MIMO (Multiple Input Multiple Output), en partenariat avec China Mobile. Le test montre une amélioration de la couverture d'un grand bâtiment, et celle de la réception intérieure, ainsi qu'une meilleure capacité sur les antennes intelligentes existantes en multi-trajets dans les zones urbaines, et dans des zones rurales ouvertes. Le directeur de la division sans fil de ZTE, Dr Xiang Jiyang, a déclaré que, "comme le nombre d'antennes est dix fois plus important, la 3D/MIMO Massive avait semblé être une lointaine chimère. Mais le test montre un grand pas en avant pour réaliser la nouvelle technologie utilisant les combinés 4G. Nous allons continuer à offrir une pre5G avant la normalisation de la 5G." la technologie peut intégrer les bandes de fréquences 4G de China Mobile. Elle est aussi compatible avec les terminaux existants.

L'anonymat du Dark Web n'est pas sans risque

Le FBI a mis la main sur l'administrateur de Silk Road, le site de vente de produits illégaux. Environ 400 sites du "Dark Web" (invisible) ont été fermés lors d'une large opération impliquant également Europol (la police criminelle européenne). Le réseau Tor ne garantit plus l'anonymat à ses usagers.



PAR ABDELKADER ZAHAR

Pour la deuxième fois en une année, le FBI arrive à arrêter l'administrateur du site Silk Road de vente de produits illégaux (drogue, armes...) qui opère sur le "Dark Web" (anonyme). L'opération, baptisée "Onymous", a nécessité la collaboration de plusieurs polices du monde, dont le FBI et Europol. La fermeture de sites web participant au trafic de drogue et d'armes dans le monde, ainsi que des plateformes de pédophilie, n'est jamais à déplorer. Néanmoins, elle pose le problème de ceux, militants et opposants politiques, qui utilisent les outils de l'anonymat du web pour échapper à la censure et à l'espionnage des gouvernements répressifs. Ces opérations, menées par les polices digitales, ciblent le web parallèle où s'engouffrent aussi bien les trafiquants en tous genres que des militants politiques qui fuient la censure de l'Internet. C'est le logiciel "Tor Project" qui permet l'anonymat des utilisateurs sur le Web, en cachant l'identité et les adresses IP des serveurs qui hébergent les sites qui veulent échapper à la censure et au blocage des autorités politiques. Mais depuis octobre 2013, avec l'arrestation par le FBI de l'administrateur du site Silk Road, le doute commence à s'installer sur l'efficacité de cet anonymat. Une année après, la version 2.0 de Silk Road est également débusquée, bloquée, et ses animateurs arrêtés, cette fois par le FBI et Europol. Le

FBI s'est contenté de dire qu'il a infiltré l'outil d'administration de Silk Road 2.0. Bien évidemment, la police fédérale ne va pas livrer son mode opératoire. Les responsables de Tor Project, le réseau anonyme par lequel est censé transiter Silk Road et l'ensemble des sites évoluant dans Dark Web déclinent toute collaboration avec les services de police et affirment chercher, eux même, à comprendre comment cela a été possible.

Tor Projets : "Surpris autant que vous"

Les responsables de "Tor Project" affirment, sur leur blog, à propos de l'opération "Onymous", qu'ils ont été "aussi surpris que la plupart d'entre vous". "Malheureusement, nous avons très peu d'informations sur la façon dont cela a été accompli, mais nous avons quelques idées que nous voulons partager". Concernant les serveurs saisis par le FBI et Europol, "Tor Project" dit ignorer leur localisation. "Tor est plus intéressé à comprendre comment ces services ont été localisés, et si cela indique une faiblesse de sécurité cachée dans ses services, qui pourraient être exploitées par des criminels ou des polices secrètes pour réprimer des dissidences. Nous sommes également intéressés à en apprendre sur la raison pour laquelle les autorités ont saisi les serveurs relais de Tor", indiquent les animateurs de cette organisation membre de l'Internet Defense League. L'organisation attend que les personnes arrêtées soient jugées pour en savoir plus

sur le mode opératoire des enquêteurs. "Dans les démocraties libérales, nous devrions nous attendre le jugement des dix-sept personnes arrêtées. La police devra expliquer au juge comment est-elle arrivée à les suspecter. Tor pourrait apprendre s'il y a des failles de sécurité dans ses serveurs cachés ou d'autres services Internet".

Les scénarios du guet-apens, selon Tor

Néanmoins, Project Tor émet plusieurs scénarios concernant les méthodes ayant permis d'arriver à ses serveurs. La première piste est celle où "les exploitants de ces serveurs cachés n'ont pas utilisé la sécurité opérationnelle adéquate". Une autre explication renvoie à "l'exploitation de bugs web, comme les injections SQL ou RFI (inclusions de fichiers distants)". L'autre piste évoquée est celle des failles dans le système de Bitcoin (la monnaie numérique ou dématérialisée) que les administrateurs des sites comme Silk Road utilisent pour recevoir l'argent des commandes de drogue et autres produits illégaux. Ces failles auraient, peut-être, permis aux enquêteurs d'arriver aux inculpés. La dernière piste évoquée est celle d'"attaques sur le réseau Tor" pour "révéler l'emplacement de ses services cachés". "Au cours des dernières années, les chercheurs ont découvert diverses attaques sur le réseau Tor. Nous avons mis en place des moyens de défense contre ces attaques, mais ces défenses ne résolvent pas tous les problèmes connus et certaines peuvent même être inconnues à nous".

Huawei et MegaFon annoncent un banc d'essai de la 5G pour le Mondial 2018



Le chinois Huawei a annoncé la signature d'un mémorandum d'entente avec le russe MegaFon pour mettre au point un banc d'essai de réseaux 5G dans la perspective de la Coupe du Monde de la FIFA 2018 qui se déroulera dans 11 des plus grandes villes de la Russie. MegaFon, le second opérateur mobile en Russie, participera pour la première fois à l'élaboration d'une norme de communication et des caractéristiques techniques de la 5G basées sur les réalités du marché des télécommunications de Russie. Pour assurer l'essai à une grande échelle, Huawei introduira ses dernières technologies mobiles telles que SCMA, full duplex, et la station de base dans le cloud pour le réseau 5G. Le constructeur chinois fournira également des terminaux 5G expérimentaux.

Les développeurs commencent à concevoir des applications pour Apple Watch



Apple a annoncé la disponibilité de WatchKit, un logiciel qui donne aux développeurs un ensemble d'outils pour créer des applications conçues spécifiquement pour la montre "Apple Watch", avant qu'elle ne soit disponible sur le marché. Les développeurs peuvent créer des notifications qui permettent aux utilisateurs de prendre des mesures ou de répondre au téléphone à partir de leur poignet, comme éteindre les lumières après avoir quitté la maison. "Avec le SDK iOS 8.2 bêta, les développeurs peuvent maintenant commencer à utiliser WatchKit pour créer de nouvelles applications pour l'interface Apple Watch innovante et de travailler avec de nouvelles technologies telles que la Force Touch, Digital Crown et Taptic Engine." a déclaré Philip Schiller, vice-président de Marketing mondial d'Apple. Les développeurs qui ont visualisé les outils de WatchKit et les API se sont dits impatients de commencer à concevoir des applications.

L'Allemagne signe un accord de «non-espionnage» avec BlackBerry



L'Allemagne a approuvé l'achat par BlackBerry de la firme de cryptage Secusmart après avoir signé un accord de "non-espionnage" avec le fabricant canadien de smartphones. Secusmart basée à Düsseldorf fournit des smartphones spéciaux pour les responsables gouvernementaux allemands qui sont censés être à l'abri des écoutes. Les médias allemands rapportent que BlackBerry a accepté de fournir au gouvernement un accès au code source du logiciel de cryptage. BlackBerry s'est également engagé de ne pas fournir des données confidentielles à d'autres gouvernements. Le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Johannes Dimroth, a refusé de commenter publiquement l'accord confidentiel, mais a déclaré : "nous avons réussi à protéger nos intérêts de sécurité."

Huawei fait son entrée dans le «Top 100» des marques dans le monde

Huawei rejoint les grandes marques mondiales. Le fabricant chinois d'équipements de télécommunications fait son entrée au "Top 100" des plus célèbres et très valorisés "Brands". Il est à la 94e place devant Nokia et Nintendo.



PAR FARID FARAH

La très célèbre agence américaine de communication Interbrand a rendu publique le mois passé l'édition 2014 du "Best Global Brands Report", le classement des 100 marques les plus valorisées dans le monde. La nouveauté de cette 15ème édition est l'entrée en lice d'une marque chinoise. Il s'agit du géant des télécommunications Huawei qui s'est classé à la 94ème place. Les première et deuxième places sont toujours américaines, elles sont revenues respectivement à Apple et Google. La valeur de la marque à la pomme a dépassé les 118 milliards de dollars. C'est un record jamais atteint par une marque. Quant à Google, 2e, sa valeur a été estimée à 107,4 milliards de dollars, devant Coca Cola (81,56 milliards \$), IBM (72,24 milliards \$) et Microsoft (61,15 milliards \$). Ainsi, Huawei, qui est la première marque chinoise à intégrer ce classement, se positionne à la 94ème place avec valeur estimée à 4,313 milliards de dollars, devant Nokia 98e avec 4,13 milliards \$ et Nintendo 100e avec 4,1 milliards \$. Ce résultat indique que les télécommunications chinoises sont désormais considérées comme le seul créneau d'investissement qui a intégré le top 100 des meilleures marques du monde. Le rapport de l'agence Interbrand qui s'intitule cette année "The Age of You" (littéralement, "L'Ere de vous") a mis l'accent sur le rôle du numérique dans les entreprises d'aujourd'hui.

Les compagnies comme Huawei, spécialisées dans les processus de transformation numérique des entreprises traditionnelles, ont considérablement changé la donne. Pour avoir orienté ses ressources matérielles et humaines vers les tendances du marché mondial, le géant chinois a su faire face à une mondialisation agressive et surtout à une concurrence inédite dans le marché des équipements télécoms. En rejoignant, Cisco, son concurrent direct, dans le classement mondial des marques, l'équipementier chinois a réussi à imposer sa place dans l'environnement international des marchés des télécommunications. Sa stratégie a été un élément clé pour devenir un acteur majeur en Europe et au Canada et surtout leader du marché des équipementiers des télécommunications en Amérique latine et en Asie centrale.

Baisse des prix pour améliorer l'image

Avec l'évolution des technologies du numérique, l'entreprise a opté pour l'approche qui la rapproche le plus des consommateurs. Elle a, en effet, créé des partenariats avec les opérateurs des télécommunications afin de convaincre les usagers de l'Internet haut débit de croire aux performances de Huawei d'aujourd'hui et de demain. Pour cela, il prévoit d'éliminer 80 % du coût global de la fabrication des terminaux mobiles. Les prix des Smartphones "made in China" vont baisser dans le but strict de changer l'image de marque de cette compagnie dans le marché de la téléphonie mobile. Pour rappel, l'année dernière, Huawei

comptait 150.000 employés travaillant pour la plupart à créer des produits hardware et software du futur. Parmi eux, 61.000 actifs dans le domaine de la recherche et du développement. Membre dans plus de 130 organismes de normalisation, la compagnie annonce assurer plus de 24 milliards de connexions réseaux simultanées dans le monde. Côté stratégie, Huawei est entrain de migrer de son statut de fournisseur d'équipements de télécommunications vers celui de provider de solutions IT prêtes à l'emploi, en publiant des brevets dans le domaine du cloud computing et le développement des smartphones. Ainsi, dans cette activité innovante, le leader chinois a relié plus de 45 opérateurs dans le monde à son réseau des tuyaux (pipe) avec des débits allant de 42 à 672 Mbits par seconde. Ces avancées viennent confirmer celles des solutions de déploiements des BTS d'un réseau de téléphonie mobile. L'entreprise commercialise depuis quelques mois des BTS multibandes (GSM/WCDMA/LTE) dont l'installation de trois unités ne dépassera pas les cinq minutes. Par ailleurs, l'équipementier chinois a déjà annoncé sur le plan mondial un investissement de plus d'un milliard de dollars sur la 5G d'ici à 2020. Pour donner une idée de l'évolution des marques dans le classement de Interbrand, comparons avec celui de 2010 : Coca Cola (1ère, passée 3e en 2014), IBM (2e, recule d'une place en 2014), Microsoft (3e, devient 5e), Google (4e, passe à 2e), Intel (7e devenu 12e en 2014), Nokia 8e (qui passe à 98e), et Apple était 17e place en 2010.

BÉNI-OUNIF

Un important réseau de trafiquants de drogue démantelé

Hadj Fendaoui

Un important réseau de traficant de drogue composé de neuf individus a été démantelé à Beni-Ounif en début de semaine. Ils étaient en possession de 40 kg de kif traité, apprend-on auprès de la cellule de communication du commandement de la Gendarmerie nationale. Notre source ajoute également que les mis en cause étaient à bord de six véhicules de différents marques. Ils avaient à leur disposition une somme d'argent liquide évaluée à 1 697 860,00 DA, une paire de jumelles et des armes blanches. Ainsi, les deux célèbres routes du kif, situées du côté de Beni-Ounif et du côté d'Erg Chèche dans les environs de Tabelbala, sont savamment surveillées. La traque des narcotrafiquants sur le terrain est menée continuellement et sans relâche. Grâce à la vigilance des forces de sécurité, ces chemins par où transitent des immenses quantités de kif traité demeurent totalement surveillés et leur utilisation par les narco-

trafiquants semble avoir diminué quelque peu. Les tentatives des narcotrafiquants qui ne reculent devant rien pour faire transiter leurs produits prohibés sont à chaque fois déjouées. En effet, il y a plus de deux mois, une tonne et demie de kif traité a été interceptée par les GGF le long des frontières algéro-marocaines dans la wilaya de Bechar.

Un mois après, les mêmes brigades ont mis la main sur cinq quintaux de kif traité dans la daïra de Beni-Ounif. Hier, lors d'une tournée le long de la bande frontalière aux environs d'Erg Chèche à Tabelbala dans la wilaya de Bechar, une brigade mixte des GGF et des douanes a trouvé quelque 6 quintaux de kif traité abandonnés dans la nature, apprend-on auprès d'une source sécuritaire. Les trafiquants auraient rebroussé chemin après avoir senti la présence des éléments des brigades de lutte contre la drogue et les stupéfiants. De ce fait, rien n'indique si d'autres quantités de drogues, même minimes, n'auraient franchi les frontières pour finir chez

d'autres trafiquants et dealers. Une chose est certaine, c'est que la prolifération de la drogue et des dealers s'est accrue dans certains quartiers de la ville. Des jeunes, exclus du système scolaire visiblement, sans crainte parfois de se faire arrêter en flagrant délit, exposent leur marchandise en petites quantités dans des boîtes d'allumettes enveloppées dans du plastique. Certains d'entre eux sont recrutés pour renforcer les réseaux des narcotrafiquants, indique-t-on.

En effet, il est à noter que ces réseaux activent sur la bande frontalière au nord et au sud de Bechar grâce aux contacts tissés avec leurs pourvoyeurs de l'autre côté des frontières où une sorte d'industrie de transformation et de traitement du kif et d'autres drogues destinées à l'exportation se développe sans gêne aucune. Ces importantes saisies de drogue en provenance de nos frontières avec le royaume chérifien ne sont pas près de s'arrêter en dépit de la lutte impitoyable menée par les brigades de sécurité.

TLEMCEM

La CNAS, Cap sur l'évaluation de risques professionnels

Khaled Boumediene.

Promouvoir la prévention des risques professionnels pour préserver la sécurité et la santé des travailleurs, tel est le crédo de la direction de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). En effet dans le cadre des conventions signées avec l'organisme professionnel de prévention en bâtiments, travaux publics et hydrauliques (OPREBATPH) et l'institut national de prévention des risques professionnels (INPRP), des actions d'évaluation de risques professionnels (EVRP), ont été menées au niveau de quatre-vingt entreprises publiques et privées activant dans les secteurs du bâtiment, travaux publics et hydraulique, et de l'industrie, dans le but d'évaluer les risques chimiques et physiques en milieu de travail avec information et sensibilisation des travailleurs et employeurs de tous ces secteurs d'activités.

«L'intervention de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés dans le domaine de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, repose essentiellement sur la connaissance du monde du travail et des risques susceptibles d'affecter la sécurité et la santé des travailleurs. Pour plus d'efficacité en matière de promotion de la prévention des risques professionnels, la CNAS a implémenté depuis 2010, une nouvelle approche par cible axée sur l'assistance des entreprises ayant enregistré un nombre important d'accidents du travail durant une période de trois ans. Cette pratique visant à réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles, consiste en l'assistance personnalisée des organismes employeurs à travers le fi-



nancement d'études d'évaluation des risques professionnels avec métrologie des ambiances de travail, l'information et la sensibilisation sur sites des travailleurs aux risques relevés et l'accompagnement de l'entreprise pour la mise en œuvre de plans de prévention. Ces actions sont réalisées par la CNAS en collaboration avec des experts conventionnés. Le contrôle à posteriori est effectué par les contrôleurs de prévention de la CNAS», expliquera dans ce cadre la directrice de la prévention des AT/MP, Mme Tiar Fatiha. Et d'ajouter : «L'évaluation des risques, une démarche structurée qui consiste à identifier les risques que peuvent rencontrer les travailleurs dans l'entreprise, qui sont liés au processus de production, aux postes de travail, à l'utilisation des équipements, installations, engins, produits... classer ces risques, c'est-à-dire déterminer les niveaux de dangers et estimer les risques (Gravité, probabilité d'apparition, fréquence d'exposition des travailleurs à ce risque), tout en proposant des actions de prévention appuyées sur l'analyse de l'identification et le classement des risques, et mettre en place toutes les mesures de prévention nécessaires et ce, après avis des travailleurs et leurs représen-

tants. Les actions décidées et qui doivent être soumises à la responsabilité de l'employeur contribueront à alimenter le plan annuel de prévention. L'évaluation des risques, est aussi un outil efficace pour l'employeur, afin que ce dernier puisse garantir la sécurité et la santé de ses salariés à leurs postes de travail. Son but est d'éliminer, voire écarter ou du moins diminuer les risques et d'en déterminer les actions indispensables afin d'y remédier. De plus, une évaluation des risques professionnels (EVRP) appropriée s'avère avantageuse pour les entreprises, vu que les coûts directs et indirects engendrés par les accidents du travail et les maladies seront diminués. Ainsi, l'EVRP mène indubitablement à une meilleure organisation de la prévention au sein de l'entreprise, une amélioration de la productivité et de la qualité des travaux. Enfin, on ne saurait insister sur le fait que dans toutes les étapes de l'évaluation des risques professionnels, la concertation avec les salariés concernés reste un point important à ne pas négliger. De même, que l'information et la formation du personnel constituent un puissant levier de réussite de toutes les actions de prévention qui seront mises en œuvre.

Un spectacle maghrébin de chants et de contes

Le palais de la culture Abdelkrim Dali de Hai Imama (Tlemcen) abritera, aujourd'hui 3 décembre, un spectacle artistique maghrébin de chants et de contes, a-t-on appris lundi auprès de la direction de cet établissement culturel. Organisé conjointement avec l'Agence algérienne de rayonnement culturel, cette manifestation artistique placée sous le slogan «Samaa ennada» met en avant certains contes et légendes maghrébines présentées par la conteuse Sihem Kennouche qui sera re-

layée par des chanteurs algériens, tunisiens et marocains, qui se succéderont sur la scène, a-t-on indiqué. Parmi les chanteurs algériens qui prendront part à ce spectacle, Abbas Righi de Constantine, Djeloul Merka d'Adrar, Mehdi Tamache d'Alger et Taoues de Tizi-Ouzou. Le Maroc et la Tunisie seront représentés respectivement par Hayat Boukhriss et Mohamed Djebali, a-t-on ajouté de même source. Le public tlemcénien sera, une fois encore, au rendez-vous d'un grand

événement culturel et artistique après celui de la semaine écoulée animé par les ballets hindous et algériens qui ont séduit le nombreux public présent. Depuis la consécration de Tlemcen capitale de la culture islamique en 2011, la cité des Zianides vit, à la faveur de la réception de nouvelles infrastructures culturelles, une activité culturelle et artistique intense et diversifiée, allant du théâtre aux arts plastiques en passant par le cinéma, la danse et la photographie.

AÏN-TEMOUCHENT

Dix-neuf nouveaux cas de vih-sida enregistrés en 2014

Mohamed Bensafi

Dix-neuf nouveaux cas de vih-sida ont été enregistrés dans la wilaya d'Aïn-Temouchent depuis le début de l'année, a indiqué une source proche des services sanitaires. Quatre ont été découverts lors d'analyses de sang au centre de dépistage volontaire (CDV) d'Aïn-Temouchent. A ces nouveaux malades s'ajoutent les 95 enregistrés entre 2000 et 2013. On souligne que 50 % environ seraient des hommes. Des enfants, des femmes, des personnes âgées, des jeunes, sont victimes du vih. La procédure veut que la personne concernée soit orientée vers le service des maladies infectieuses de l'hôpital le plus proche. Dans le cas où, après des analyses

du sang effectuées par l'institut Pasteur d'Alger (INPA), le malade s'avèrerait séropositif, il est transféré vers le centre régional médical du CHU d'Oran pour faire l'objet d'une prise en charge médicale et psychosociale.

Enfin, organisée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida par l'EHP de Hammam-Bouhadjar, une journée d'information et de sensibilisation a permis de sensibiliser sur les dangers de cette maladie et sur les voies de prévention. Des explications ont été présentées au sujet de cette pathologie, ainsi que sur les voies et moyens de lutte contre sa propagation, à commencer par le dépistage précoce. Une démarche réfléchie qui n'est plus un tabou mais une chance de guérison.

STIDIA

Ouled Amar, une bourgade dans l'expectative

Ayache Djamel

Ouled Amar, bourgade de 300 âmes située à 3 km de la localité de Stidia, se bat de jour en jour face à une multitude de problèmes.

En effet, l'inexistence de la viabilisation et de l'aménagement urbain a provoqué la dégradation du cadre de vie des habitants. Un représentant de ses derniers nous souligne dans ce cadre que les deux seules infrastructures existantes, à savoir l'école primaire et la salle de soins, se trouvent dans un état dégradé et nécessitent des travaux d'aménagement pour améliorer les conditions d'accueil des citoyens et des écoliers. L'autre problème soulevé est le déficit de l'éclair-

age public de plus en plus défaillant plongeant le douar dans un isolement total dès la tombée de la nuit. Par ailleurs, nous avons appris que le projet de lancement de l'opération d'assainissement qui devrait toucher le hameau et éviter les maladies à transmission hydrique est suspendu depuis longtemps sans aucune explication apparente. Les habitants attendent avec impatience ce projet, «nous voulons un quota suffisant d'aides financières destinées à l'habitat rural d'autant plus que c'est une région agricole», termine Ali, un fellah de la région. Les Ouled Amar demandent aux autorités compétentes de prendre en charge leurs doléances et leurs problèmes qui ont trop duré.

TIARET

La station de surveillance de l'environnement inaugurée

El-Houari Dilmi

Après avoir assisté lundi à l'ouverture de la conférence régionale sur le plan directeur de l'aménagement du territoire pour les Hauts-Plateaux de l'ouest du pays à l'Institut national supérieur de formation professionnelle, la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemaâ, s'est ensuite rendue sur le site du centre d'enfouissement technique à Aïn-Dheb avant de revenir au chef-lieu de wilaya où elle a visité l'ex-décharge publique sur la route de Aïn Gues-

ma, à la sortie sud de la ville. Dans l'après-midi, elle s'est rendue au parc d'attraction et de loisirs implanté au beau milieu de la magnifique pinède de la forêt des pins, sur les hauteurs nord de la ville, actuellement en voie de réhabilitation.

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement procédera par la suite à l'inauguration de la Maison de l'environnement et de la station de surveillance de l'environnement, juste avant de se rendre au nouveau siège de la direction de l'environnement nouvellement inaugurée.

RELIZANE

Rehailia à la recherche de soins

E. Yacine

Malgré les efforts du ministère de la Santé et les réformes en cours, force est de constater que la couverture sanitaire dans les régions relativement reculées demeure en deçà des attentes. A ce sujet, un groupe de citoyens de la commune de Belacel Bouzegza avec lesquels nous nous sommes entretenus, déplorent l'absence de garde nocturne à leur polyclinique. Ils s'interrogent sur ce manquement «injustifié» d'autant plus que la polyclinique est assez importante. Elle est pourvue de 2 médecins généralistes, 10 para-

médicaux, trois accoucheuses et dispose d'un service de radiologie, de PMI et d'une ambulance médicale. Selon eux, cette situation éprouve lourdement la population dont les malades sont contraints d'être évacués de nuit vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf du chef-lieu. Un voyage risqué, surtout pour les femmes enceintes. En outre, la population de Rehailia, dans ladite commune, réclame l'ouverture de la salle de soins fermée depuis plusieurs années. Un vrai calvaire pour les malades notamment les personnes âgées qui, pour des soins minimes, vont se déplacer jusqu'à El-Matmar.

OUED EL ABTAL

Un jeune homme retrouvé pendu à un arbre

Abid Djebbar

Un jeune homme de 22 ans a été découvert mort par pendaison dimanche matin dans la périphérie du douar Zerakna dans la commune de Oued El Abtal, apprend-on de sources sécuritaires. Selon les mêmes sources,

le jeune homme a été retrouvé pendu à un arbre par les passants.

Alertée, la gendarmerie de Oued El Abtal ainsi que la Protection civile se sont rendues sur les lieux pour s'enquérir du drame et évacuer le corps de la victime à la morgue de l'hôpital de Oued El Abtal pour autopsie.



Simplicité et Rendement



Adresse: Palais des expositions, SAFEX Mohamadia (Face à l'Hôtel Hilton) ALGER

Tél: 021 21 00 27/ 021 21 02 92(94) Fax: 021 21 00 28

ALGER

Mob:0555 00 93 41
0555 02 02 57

ORAN

Mob:0560 03 63 20
0555 02 02 57

CONSTANTINE

Mob:0555 02 73 44
0555 00 93 41

HASSI MESSAOUD

Mob:0555 00 93 37
0555 00 93 41

WWW.SOCOPEDZ.COM

AVEC LES CARTES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIE
VOUS NE SEREZ JAMAIS SEUL



PARCE QUE VOTRE QUOTIDIEN EST FAIT D'ÉVÉNEMENTS INATTENDUS, NOTRE CARTE VOUS DONNE ACCÈS À BIEN PLUS QU'UN SIMPLE SERVICE BANCAIRE : DÉCOUVREZ LES SERVICES D'ASSISTANCE GRATUITS OFFERTS AVEC LES CARTES GOLD, CLASSIC & PERLE DIRECTEMENT DANS NOS AGENCES OU EN APPELANT LE 021451155

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'ÉQUIPE



www.societegenerale.dz

CAN 2015 - Tirage au sort ce soir L'Algérie sera fixée sur ses adversaires



Kamel Mohamed

Le tirage au sort de la phase finale de la CAN-2015 sera effectué ce soir à 19h00 à Malabo (Guinée équatoriale). L'Algérie sera ainsi fixée sur ses futurs adversaires dans cette compétition. Une chose est sûre, l'équipe nationale n'affrontera pas au premier tour de ce tournoi, qui se déroulera du 17 janvier au 8 février 2015, les sélections du Burkina Faso, de Tunisie et du Mali. Les quatre équipes se trouvent dans le même pot (2) et s'éviteront au premier tour. Dans le pot 1, on retrouve la Guinée équatoriale, le Ghana, la Côte d'Ivoire et la Zambie, alors que le pot 3 com-

prend le Cap-Vert, l'Afrique du Sud, le Cameroun et le Gabon puis dans le chapeau 4 la Guinée, le Sénégal, la RD Congo et le Congo. Les 16 équipes qualifiées ont été réparties en 4 groupes en fonction du classement de la CAF établi sur la base de leurs performances respectives lors des trois dernières phases finales de la CAN (2010, 2012, 2013) et des éliminatoires des CAN 2012, 2013 et 2015. Les résultats obtenus lors des éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA 2014 ont été également pris en compte, selon l'instance du football africain. L'Algérie, qui a laissé une excellente impression en Coupe du Monde au Brésil l'été dernier, part avec les

favoris du pronostic pour décrocher le titre. Un titre qu'elle a remporté une seule fois dans son histoire, en 1990, lorsque l'Algérie avait organisé la CAN-90. En raison de son bon parcours tant au Mondial 2014 au Brésil que lors des éliminatoires de la CAN 2014 grâce à sa composante, la sélection algérienne figure parmi les favoris au sacre final. Toutefois, elle devrait se méfier de ce statut car elle sera également l'équipe à battre. C'est dans ce sens que le nouveau sélectionneur, le Français Christian Gourcuff, a demandé aux joueurs de garder les pieds sur terre. Le plus dur est à venir, ne cesse-t-il pas de le répéter. Il est vrai que l'Algérie a gagné cinq matches sur les six rencontres des qualifications à la CAN-2015.

Elle n'a perdu que contre le Mali à Bamako, sachant que la sélection malienne était la seule à avoir posé des problèmes aux Verts.

Cela a donné à réfléchir aux dirigeants de la FAF et aux joueurs qui avaient gagné contre des équipes à leur portée (Ethiopie et Malawi), alors qu'en phase finale de la CAN-2015, il y aura la crème du football africain, même si le détenteur du trophée, le Nigeria, sera absent.

LFP - Le derby ASMO-MCO à huis clos



Le derby oranais entre l'ASM Oran et le MC Oran, samedi prochain, comptant pour la 13e journée du championnat de Ligue 1, se jouera à huis clos après la sanction infligée au premier nommé par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a indiqué cette dernière hier sur son site internet.

Il s'agit du seul match à huis clos retenu contre l'ASMO, une sanction motivée par «un jet de fumigène lors de la rencontre face au CRB comptant pour la 11e journée du championnat», a précisé la LFP. Les deux équipes ne se sont plus

affrontées depuis 2009, lorsqu'elles évoluaient toutes les deux en deuxième division. Les Mouloudéens avaient accédé une année après, alors que les Asémities ont attendu jusqu'à la fin de l'exercice dernier pour retrouver l'élite.

Le DRB Tadjenet sera lui aussi privé de ses supporters pour un match. La LFP lui a infligé la même sanction que celle de l'ASMO, «pour jet de projectiles et mauvais comportement de ses supporters lors de sa rencontre face au CABBA» disputée vendredi dernier à l'occasion de la 12e journée

du championnat de Ligue 2, ajoute la même source. L'ASMO et le DRB ont écopé également d'une amende de 100.000 DA chacun.

Convoqué pour la séance de cette semaine, le président de la JS Saoura, Mohamed Djebbar, a été de nouveau invité à se présenter devant la commission pour audition, souligne encore la LFP, informant que la commission de discipline statuera «même en cas d'absence» de l'intéressé. Djebbar devrait répondre sur des déclarations de presse qu'il avait tenues récemment et par lesquelles il avait critiqué l'arbitrage.

Inter-régions - Centre-Est Choc à Berhoum

Scindée en deux étapes, cette 10e journée sera marquée par le choc qui mettra aux prises le leader, l'IRB Berhoum, et son dauphin, le RC Boumerdès, dans une chaude empoignade. Les gars de Berhoum compteront sur leur public et l'avantage du terrain pour marquer leur territoire et garder à distance un adversaire se faisant de plus en plus menaçant. Ce face à face entre prétendants ne devrait pas pour autant faire de l'ombre aux autres rencontres où sont concernés les cinq poursuivants qui partagent la troisième place, à savoir l'OM Ruisseau, l'US Beni Douala, l'USM Sétif, l'E Sour Ghoulane et l'AS Bordj Ghedir. Hasard du calendrier, ces deux

derniers seront face à face dans un duel sans merci même si les gars de Sour Ghoulane partiront avec l'avantage du terrain et du public pour faire la différence et maintenir la pression sur les équipes de tête. Les Olympiens du Ruisseau seront à priori sur du velours dans leur jardin avec la réception de la JS Azzaga, en très mauvaise posture. Pour sa part, l'US Beni Douala se rendra en conquérante à Kouba où le CA Kouba semble plus occupé par son aventure en Coupe d'Algérie que par sa situation plutôt critique en championnat. Les Grenats de l'USMS, quant à eux, seront sur leurs gardes en se rendant chez le voisin de Bir El Arch qui ne leur fera pas de cadeau.

L'avantage du terrain devrait être déterminant dans l'autre derby des Hauts Plateaux entre le NRB Achir et le CRB Aïn Djasser. Idem pour la rencontre opposant le RC Bougaâ au CRB Ouled Djellal. Enfin, le MB Rouisset attend de pied ferme le WA Rouiba pour tenter de se mettre définitivement à l'abri.

Fouad B.

Vendredi à 15 h 00

Alger Kouba : CAK-USBD
Bougaâ : RCBO-CRBOD
Sour Ghoulane : ... ESG-ASBG
Berhoum : IRBB-RCB
Bir El Arch : ... FCBEA-USMS
Ouargla : MBR-WAR

Samedi

Alger 20-Août (11h00) : OMR-JSA
B.B.A (14h00) : NRBA-CRBAD

Inter régions Ouest Bras de fer USMO-CRBH pour ne pas lâcher prise

La dixième journée dans ce groupe, prévue vendredi, s'annonce nettement favorable au leader, l'ASBM, qui aura l'avantage d'évoluer à domicile, alors que ses deux poursuivants immédiats seront face à face dans un choc où le vaincu risque de perdre du terrain. En effet, l'ASBM dispose avec la venue du HBEB d'une bonne opportunité pour signer sa septième victoire de rang, ce qui lui permettra de consolider sa

première place et accentuer son avance sur l'un de ses deux rivaux, l'USMO ou le CRBH. Considérée comme l'affiche de ce round, cette rencontre revêt une importance capitale pour les Unionistes et leurs homologues de Henaya qui sont condamnés à gagner pour rester dans le sillage du leader. Pour sa part, le MBSC n'a pas droit à l'erreur face au NRBB. Ce ne sera pas facile devant le team de Béthioua, déterminé à s'éloigner de la zone rouge. Au stade Bouakeul on aura droit à une empoignade ouverte entre la JSEA et le CRT, les deux formations s'étant illustrées par une irrégularité dans leurs résultats. Cette fois-ci, les gars de Saint Rémy et les Temouchentois ont impérativement besoin des trois points pour éviter

d'être lâchés par le groupe de tête. Pour les autres matches, l'IRBM effectuera un long déplacement à Mécheria chez le SCM où la défaite est interdite pour les Maghnaouis s'ils veulent éviter l'implosion. A Béchar, les sudistes de la JS Guir ont une belle carte à jouer chez eux pour rejoindre au classement leurs adversaires du jour, les Sigois de la JSS. Les gars de Hassi R'mel, quant à eux, se rendront à Témouchent où l'attend le Zidoria qui semble avoir retrouvé ses marques comme en témoinne son dernier succès acquis à Maghnia. Enfin, le CRB Sfisef ira à Bougtob avec l'intention d'exploiter la mauvaise passe du CRBB, seule équipe n'ayant pas encore remporté la moindre victoire depuis l'entame du championnat. **M. Z.**

Vendredi à 15 h 00

Mecheria : SCM-IRBM
Maghnia : ASBM-HBEB
Oran (Bouakeul) : . JSEA-CRT
Oran (Toula) : . USMO-CRBH
Bechar : JSG-JSS
Sidi Chahmi : MBSC-NRBB
Bougtob : CRBB-CRBS
Temouchent : ... ZSAT-USBHR

Inter-régions - Centre-Ouest

Aïn Ouessara mise sur Dahmouni

Les sociétaires de ce groupe disputeront, ce vendredi, la dixième journée qui sera incontestablement dominée par le duel en distance engagé par le leader, le CR Beni Thour, et son dauphin, le CRB Aïn Ouessara. Les Sudistes, qui ne comptent qu'une seule longueur d'avance, seront en danger loin de leur base contre l'ESB Dahmouni. Une sortie loin d'être rassurante devant un adversaire en mal de points pour s'éloigner de la zone de turbulences. Au même moment, son plus dangereux rival à l'accession, le CRBAO, sera un peu plus à l'aise en recevant chez lui et devant son public le HAC. Les gars d'Aïn Ouessara seront quand même sur leurs gardes devant cette équipe de Hydra qui a amorcé ce week-end son opération redressement après un parcours jusque-là décevant. En somme, on sera con-

traint à un duel à distance ouvert à toutes les possibilités pour un éventuel changement de décor au plus haut de la hiérarchie, entre le CRBT et le CRBAO. Même si ces deux dernières équipes ont fait le vide derrière avec sept et six longueurs d'avance sur le troisième, il n'en demeure pas moins que les autres rencontres ne manqueront pas d'intérêt. A commencer par celle qui opposera à Ouargla le MBHM au SCAD, soit entre deux équipes aux objectifs diamétralement opposés, les gars de Hassi Messaoud ayant un besoin pressant de points pour respirer, alors que leurs homologues d'Aïn Defla ont tout intérêt à ne pas rentrer bredouilles afin de garder le contact avec le duo de tête. Pour leur part, l'IRB Aïn El Hadjar, le CR Boukadir et l'AT Hassi Messaoud, dans un mouchoir au quatrième

rang, devraient logiquement faire le plein. Le premier en recevant l'IR Ouled Nail à la peine, le second en se rendant chez une des trois lanternes rouges, le FCB Frenada et le troisième à Tissemsilt fermant lui aussi la marche. De son côté, l'ARB Ghriiss partira chez lui avec les faveurs du pronostic face à l'IB Mouzaïa, loin d'être un foudre de guerre. Enfin, l'ORB Oued Fodda aura du pain sur la planche avec la réception de l'USB Tissemsilt.

Fouad B.

Vendredi à 15 h 00

Saïda (Brakci) : IRBAH-IRON
Tighennif : ARBG-IBM
Oued Fodda : . ORBOF-USBT
Frenada : FCBF-CRBB
Aïn Ouessara : . CRBAO-HAC
Tissemsilt : WABT-ATHM
Tiaret : ESBD-CRBT
Ouargla (11h00) : MBHM-SCAD

Vendredi à 15 h 00

Barika : ABB - NRBC
El Hadjar : ... IRBEH - ASCOZ
Constantine : MBC - NTS
Tébessa : WMT - ESB
Tarf : ESBB - CRBK
Aïn Smara : NRBT - NRBG
Annaba (Bouzed) : JSPB - UST
El Oued (Opow) : IRBR - NRBEK

Inter-régions - Est El Hadjar à l'aise, ses poursuivants en danger

Après avoir été tenu en échec pour la première fois de la saison, l'incontestable leader du championnat dans ce groupe, l'IRB El Hadjar, devrait logiquement renouer avec la victoire à domicile, ce week-end, en accueillant l'ASC Oued Zouaïa, une formation du bas du ta-

bleau. Cette étape s'annonce donc à l'avantage du chef de file, contrairement à ses deux poursuivants, l'US Tébéssa et le CRB Kaïs, qui évolueront en dehors de leurs bases devant des adversaires déterminés à se ressaisir, la JS Pont Blanc et l'ESB Besbès en l'occurrence. C'est dire que la mission des visiteurs ne sera guère aisée, car les locaux veulent mettre tous les atouts de leur côté pour améliorer leur classement. Pour sa part, le NT Souf, prochain adversaire de l'US Beni Douala en Coupe d'Algérie, s'efforcera de réaliser un bon résultat à Constantine face à la lanterne rouge, le MBC en

l'occurrence, alors que l'autre qualifié aux 32èmes de finale de Dame Coupe, le NRB El Kala, se rendra à El Oued dans le but de ne pas revenir bredouille face à l'IRB Robbah. Par ailleurs, à Aïn Smara, le NRB Telaghma aura fort à faire devant le NRB Grarem, qui monte en puissance, tandis que l'AB Barika, qui reste sur une série de cinq matches sans succès, tentera de venir à bout du NRB Chréa pour reprendre confiance. Enfin, le duel entre le WM Tébéssa et l'ES Bouakeul s'annonce indécis entre deux équipes qui occupent conjointement la sixième place. **M. Benboua**

APPARTEMENTS

Vends bel appartement F4. C. SDB. Refait à neuf. 4ème étage, sur Gd Bd Adda Benaouda - 2 façades - Contactez Slimane : 0552.90.74.83

URGENT. Bonne Occasion : A vendre F4 refait à neuf. Superf. 110 m². Désistement avec extrait de rôle (néant) et toute garantie Notaire - en plein centre ORAN. Libre de suite - Prix 590 U - Tél. 0556.62.13.16

Accepte Promesse de Vente : Vends F2 au centre-ville d'Oran (Miramar) 3ème étage, ensoleillé, bon voisinage. Prix 680 - Vends local à Ain El Turck en face le lycée. Prix : 400 - Tél. 0794.94.63.36

Vends ou Echange F5 Akid Lotfi Logt BATIOIR contre F4 + complément - Tél. 0550.62.27.32

Vends F3 au 2ème étage. Meublé - ou à louer meublé - à Akid Lotfi à côté Millenium - Tél. 0673.79.18.99

Vends Appartement F3 à Akid Lotfi. 2ème étage. Superficie 70 m². 2 façades. Cité close. Belle cuisine équipée - Tél : 0666.71.43.05

A vendre Appartement F2 - Acté + Livret foncier à Maraval Les Glycines - Tél : 0771.10.30.31

Ag. Imm. Cherche : Location Logts (F2 + F3) USTO et Hai Yasmine 2 à ORAN - Tél. / SMS : 0770.96.49.89 - (Appel de : 10 H à 15 H max)

Vends appartements promotionnels F3 - F4 bien situés avec cuisine équipée et construction moderne - Prix très intéressant - Tél : 0551.72.63.12

A vendre F3 au 10, Rue Mouloud Feraoun - ORAN - 2 belles vues : une sur centre-ville et la mer - l'autre sur tram et la gare) - Bonne peinture - Appeler : 0775.37.74.13

A vendre : Bel appartement F3 - 4ème étage en face Stade La Radiuse - Maraval - Pas d'intermédiaire SVP - Tél : 0771.29.95.93 - 0779.97.64.79

Loue F3 au 2ème étage d'une villa (150 m²) avec garage - à Canastel - Tél : 0798.37.76.46 - 0555.88.42.53

A vendre Appartement F3 au 27, Rue de Mostaganem. Résidence Clémentine. 6ème étage. Nouvelle résidence. Garage voiture. 2 ascenseurs. Gardien avec caméra - Tél : 0796.90.84.30

A vendre F3. Deux façades - Acté - 80 m² - 4ème étage à l'USTO. Bien aménagé. Immeuble propre et sécurisé. Cave et citerne d'eau individuelle. Parking gardé H24 - Tél : 0771.65.34.63

Vends ou Echange ou Loue : F2 à Fernandville avec garage - Possibilité Promesse de Vente - Tél : 0557.75.73.18

Particulier vend 2 F3, refaits à neuf, à Akid Lotfi 4ème et 5ème étages BATI-OR - Toutes commodités - Superficie 86 m² - Tél : 0561.18.28.11 - 0561.60.50.01

Loue appartement de 80 m² niveau de villa 1er étage entrée personnelle, aménagé en bureaux. Convient pour profession libérale à Gambetta Place Fontanelle - Tél : 0661.46.33.14

Vds / Ech. Appart Promotionnel F4 - 127 m². Standing à Ain Turck - Bouisseville - Vds villa R+2 avec 5 locaux commerciaux, garage et entrée individuelle à AIN TEMOUCHENT - Tél : 0696.01.75.81

A louer Appart F3 centre-ville ORAN. 1 année Avance + 1 mois Caution - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0561.72.93.86

A vendre : à Hai El Yasmine très bel F2 LSP au 2ème étage. Toutes commodités et prix intéressant (55 m²) + F3 au RDC à Hai Ziloune Dar El Beida à proximité du 10ème (70 m²) - Tél : 0550.248.110

Vends Appartement F3 - Acté - 5ème étage et dernier à Akid Lotfi - ORAN-Est - Vue sur mer. Bd Dubaï en face Nouv. Commissariat - Tél : 0663.10.15.40

Vds : F4 Cité Gde Terre. L. de suite. Acté + LF / F4 RDC refait luxe 1400 U. L. de suite / F4 125 m² immeuble 4 locataires C.-V. 4ème très propre 1500 / F3 7ème Maraval - AG DJIWED EL ADL - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

Vends 3 Apparts F5 Cuis. SDB dans un immeuble fermé avec terrasse + 1 cour + puits. Nouv. Construction. Jamais habités. Pas de voisins - 2 Façades : Rue Sekkal Chaib angle Rue Ali Ibn Abi Taleb. « Graba » SIDI BEL ABES - 0553.78.71.14

Vends F3 : cité calme et fermée avec parking sécurisé 24/24 à ORAN - 85 m² - Cité Felaoucene « Résidence El Malik » - état neuf - Tél : 0673.54.04.65

Cherche Apparts Location F2 - F3 - F4 Centre-ville d'Oran + Achat Lot Terrain : Senia - Canastel - Bir El Djir - AG BENSAD - 04, Rue Med Khemisti - 041.29.26.03 - 041.29.26.02

Location F5 Rue Khemisti. ORAN - Agencé (Bureau - Comptoir Réception + 4 Bureaux + Salle d'attente) au-dessus Banque BNA - Tél : 0555.38.05.54

Loue F3 + Pte pièce. 1er étage Cité Grande Terre SORECOR. Bien ensoleillé. Clim. Chauffage. Citerne 3.000 litres - Tél. Internet - 35.000 DA Négociable - Tél : 0795.02.29.37

A vendre petit F3 - Acté avec Livret foncier - 3ème étage. Sup. 50 m². Refait à neuf - Bt CIA Hippodrome - PO : 6.8 et PD : 7.2 - Mobile : 0771.80.62.43 - Curieux s'abstenir - P. AV 17 H

Echange ou Vente F4 (86 m²) avec son box commercial (26 m²) à Dar El Beida (ORAN), face Tram. Castors avec livrets fonciers chacun. Contre Appart ou Maison sur ALGER et environs. Très belle cité sécurisée - Tél. 0662.21.01.69

Mets en location Apparts F2 et F3 équipés, bien aménagés, situés à Paradis-plage Ain El Turck. Corniche oranaise - Tél. 041.44.59.15 - 0777.01.34.14

A vendre Appartement F4 à El Mouhoun / ARZEW avec un prix très raisonnable - Tél. 0776.24.16.94

Vends 5 appartements (F3) 104 m² - 94 m² - 77 m². Construction neuve. Bien équipés - à Hai Bendaoud / Bir El-Djir - Tél : 0790.54.54.89 - 0553.51.49.00

Loue : F3 Yasmine 11ème (2 U) - F2 Rue Marcel Cerdan 3ème (2,5 U) - F4 Rue Khemisti 2ème (6 U) - F3 / F4 Bd Emir AEK 1er / 2ème (4 U) - M.M. Sidi Ben Yebka (2,5 U) - AG. « ABDAL-LAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

Vends Appartement ORAN : F3 - 7ème étage Groupe de Lattre, près de la wilaya - Tél : 0557.75.58.86 - 0772.51.69.96 - Intermédiaire s'abstenir

Loue à l'année : F3 - 76 m² - 3ème étage à Hai Yasmine proximité Groupe Hasnaoui. Toutes commodités, parking, ascenseur, porte, fermée. Caution 2 mois. Location 27 U/mois payable à l'avance - Tél : 0662.07.61.48 - 0771.91.92.43

Loue pour Sté étrangère, Profession libérale... Appart F4, RDC. Refait à neuf. Endroit très commercial Av. Sid Chahmi. Cité Lamur - Tél : 0771.13.86.68

A vendre Appartement 3 pièces, cuisine, salle de bain au 1er étage, bien ensoleillé et bien situé à Brunie - Hai Saâda - ORAN - Tél : 0672.54.46.38

Vends grand appartement F5. Superficie 222 m² Niveau de villa à Hai El Makkari - ORAN - Tél : 0771.23.26.36

Vends Appartement F5 - 135 m². 4ème étage. Toutes commodités - Acté - Ain El Bya - BETHIOUA - Prix après visite - Tél : 0555.55.61.26

A.V. : F3 - 92 m². 4ème étage avec Ascenseur - Local RDC + soupenite 116 m² + sous-sol - Tél : 0558.20.32.99 - 0773.78.34.05

A louer F3 - 80 m². 2ème étage à Hai Yasmine face Policlinique - Ecole - CEM... Bon voisinage et très calme - Parking sous-sol - Tél : 0797.57.88.08

Vends F3 à Grande Terre. Spacieux et ensoleillé. Cuisine entièrement meublée. Coin salle à manger et salon - au 4ème étage - ou Echange avec F3 - 1er ou 2ème étage - Tél : 0553.09.90.50

A vendre un bel appartement F3 - 2ème étage. Refait à neuf - Acté - Cité 216 Logements. USTO - ORAN - Prix intéressant - Tél : 0556.55.61.96

A louer F4. 196 m² Résidence Le Soleil et La Mer 3ème étage luxe avec garage S/Sol face mer + Loue T4 10ème étage Fernandville Résidence Hassane - Tél : 0552.38.71.79

Vends Appartement Fernandville face Acyl F4. 150 m² avec garage 11ème étg. + Vends à Plaza Camélia T5 avec garage S/Sol - Tél : 0552.38.71.79

Loue F4. 10ème étg. Fernandville Résidence Hassane + A louer à Bahja Center T4 Mobilart équipé Tour C et A Loue Appartement 150 m² 9ème luxe Rés. Le Soleil et La Mer + garage à Fernandville - Tél : 0552.38.71.79

Vends F4 - 1er étage. Acté. Hai Yasmine 2 - 89 m². T. bien aménagé. Chauff. central. Climatisation. Mischler double vitrage. Immeuble sécurisé - Prix après visite - Intermédiaire s'abstenir - Tél. 0698.04.09.98 et 0540.79.57.97

A.V. : F4 - Acté - Modifié en F2. Gde cuisine. Gde SDB. 2 façades. Vue sur mer et la ville d'Oran - Mers El Kebir - Tél. 0799.94.13.11

Vends Apparts F3 à Bir El Djir (Pépière) et Bureaux à Akid Lotfi - Tél. 0793.44.33.54 - 0560.26.54.75

A vendre F4 Promotionnel d'une Sup. de 113 m² - 3ème étage - situé à Bir El Djir - Prix 14.000.000.00 DA - Tél : 0557.28.21.66 - (Pas de Courtier - Pas de Promesse de vente)

Loue F4 au 1er étage. Bien aménagé (Dalle de sol - Mischler + Climat.) à 150 m du Rond-point (Café Doubaï) Essabah - ORAN - Tél : 0772.58.65.12 et 0661.20.17.15

Vends Appartement F5. Refait à neuf (Désistement) au 1er étage à Hassi Ben Okba avec 2 citernes d'eau, gaz, Tél. et Internet - 120 m² - Accepte échange - N° Tél : 0661.21.71.91

Affaire à Saisir : A vendre un joli Appartement F4 - 130 m² - 2 façades - avec toute commodité - Bethioua Oran - Tél. 0541.54.68.93

A vendre : F4 - Acté - 3ème étage, deux façade, immeuble de 5 étages, chaque étage deux voisins - Akid Lotfi - ORAN - Tél : 0776.51.15.03

Vends Promesse de vente F3 à Akid Lotfi. 2ème étage. Libre de suite. Sup. 85 m² - cité clôturée - Tél : 0550.46.13.22

Vends belle Maison de Maître 136 m². R+1. Neuve. Composée : Cuisine avec séjour, salon, cour, 4 chambres, 2 sanitaires, garage - à Boujé - Prix après visite - Tél. 0771.48.59.43

Vends villa 493 m². R+1. Grand garage et puits + cour de 220 m² à Les Palmiers. ORAN - Tél. 0771.48.59.43 - Prix après visite

A vendre Maison de Maître à EL HAMRI. 100 m². R+1 - RDC : salon, une pièce - cuisine + la cour - 1er étage : F3 - Tél. 0662.85.73.99

Vds belle villa. Toutes commodités : 5 Pces + C. SDB - Cour. Jardin. Garage 05 véhicules - Bouisseville. Ain El Turck - W. ORAN. P. Ap. visite - Tél : 0770.33.62.28 - Pas d'intermédiaire SVP

A vendre Maison de Maître - Actée - à Coca. 200 m². 14 m façade. R : 2 Pces, 1 salon, cour, cuisine. Douche - 1er étage : 5 Pces, cuisine, douche (WC) + terrasse - 2 cours - Tél : 0561.00.12.09

Ag. Imm. Cherche Achat villas les Palmiers - ORAN - Tél. / SMS : 0770.96.49.89 (Appel de 10 H à 15 H max)

Vends Maison à Kara - SENIA - 132 m². R+2 - R : garage, salon, cuisine, cour - 1er étg. : 3 pièces + sanitaires - 2ème étg. : Gd salon + terrasse - Tél : 0776.44.78.92

TLEMEN : Vends villa R+2 - 170 m² - sur grand Boulevard Cité Habak - Mansourah - Prix Off. : 4,1 Milliards - Tél : 0797.10.16.97

ORAN - Choupot - Vends Niv. de villa : 6 pièces. 2 SDB. 2 Gdes terrasses. 6 balcons - 2 façades 17,50 x 12,50 - Face jardin - Pas de vis-à-vis - Soleil matin et soir - Tél : 0773.63.98.70 - 0557.12.03.44

ORAN - A vendre villa 3 façades sur terrain 390 m², commerciale - ou à échanger contre Habitation individuelle à TLEMEN-Ville - Tél : 0554.24.54.56

Vends Maison - Actée - près Place Gambetta. 350 m². R + 1, appartement par étage, salon 60 m², 2 locaux 60 m² + 26 m² + 2 cours - Tél : 0553.74.90.97 - Intermédiaire s'abstenir

A vend villa à Sidi Bachir. Endroit calme. 2 niveaux. Surface 216 m² - en face Chadid Mahmoud - Actée - Tél : 0799.34.69.13

Vends villa - Actée - 138,55 m². R+1 - RDC : 02 cours + salon + cuisine + sanitaires - 1er étg. : 2 pièces + hall + SDB - Située à Hai Zabana - Misserghine. ORAN - Prix après visite - 0699.53.33.61

REMCHI - A vendre Maison de Maître 415 m² - 10 pièces. Garage 4 véhicules. Local 40 m² - Bien située au centre-ville - Tél : 0560.05.56.64 - 0773.27.76.74

A vendre Maison Camp 5 - F4 : 357 m² - Rue 59 - N° 15 - AIN EL BIA - Tél : 0558.07.39.32

Vends Maison 140 m². Actée. 2 Faç. R+1 : 2 garages, 2 salons. Cuis. Cour. 2 SDB. 2 WC (Finis). 2ème : 1 Sal. 2 Ch. SDB. WC (Non Finis). 3ème : 1 Ch. + buanderie (Non Finies) - Coop. Mohamed Boudiaf (Wilaya) Belgaid - Tél : 0666.57.86.86 - 0559.34.80.45

Vends villa. Sup. 150 m². 1er étage. F4 avec un grand salon. Terrasse + buanderie. Garage + bache d'eau et hammam - Adresse : Bir El Djir - Prix après visite - Tél : 0555.00.82.39

A vendre villa R+1 - Actée - Double façade - 100 m² : F6 - 2 WC... etc. à Hai Benarba / Rocher - Tél : 0775.16.78.82

A vendre : Villa 6 pièces. 3 garages - 2 façades - 2 étages - à Sidi Maârouf. GARETA sur le Boulevard - Tél : 0661.20.58.00 - 0774.05.00.83

Vente Ville Bâti à Gambetta. Superficie 317 m². Double façade - Tél : 0666.41.10.12 - 0555.26.97.12

Vends superbe M.M. à Cité Petit. ORAN. 100 m². N.C. Spacieuse en hauteur sur 121 m². Acte + L.F. - R+3 assimilés à 3 F3 - 2 Faç. - 2 garages (3 V) + local + 6 P. + 2 Sal. + Cuis. + 2 SDB + 3 WC - Tél : 041.34.50.62 - 0776.99.33.16 - Prix après visite

Vds villa A. TEMOUCHENT - 130 m² - 2 façades sur les rues opposées - Au C.-V. Actée + L. Foncier. Comp. R + 3 - RC + 1er : Espace commercial - 2ème : 5 Pces. Cuisine + SDB - 3ème : 4 Pces. Cuisine + SDB - Cour + Gde terrasse - Tél : 0661.89.48.58

Vends ou Echange : Magasin bien aménagé en Pizzeria. Sup. 45 m² avec matériel et toute commodité. 100, Rue de Mostaganem - ORAN - Tél. 0557.12.38.39 - 0553.51.49.00

Vds M.M. à Sidi Chahmi. Actée + Livret foncier. 228 m². 150 m² Bâti : 3 Pces, salon, cuisine, douche, garage. Eau - 1er étage : Dalle. Encouragement - Prix après visite - Tél. 0776.47.86.98 - 0794.97.55.99

URGENT : Loue villa à Canastel. RDC : Gd garage (2 voitures) - Gd salon - Gde cuisine - Hall - Hammam - WC - 2 cours / 1er étage : 2 chambres - Gd hall - Terrasse - Tél : 0672.54.38.20 - de préférence pour Sté

Vends ou Loue villa 200 Logts ES-SENIA - RC + 1er étage + salon 2ème étage - Garage - Tél : 0775.94.84.19

A vendre villa vide. Actée. Neuve. Luxe. Bien finie. SENIA. 160 m². R + 2 étages : 6 Pces, salon, terrasses 180 m², cuisine, garage 4 V, une cave, houeche, 2 WC, SDB, bache d'eau - Tél : 0771.86.73.03

A louer villa 270 m² à Point du Jour - A vendre villa bien aménagée à Belle Vue d'Air. 280 m² - Tél : 0552.38.71.79

Echange ou Vends Haouch. Sup. 92 m² - 2 façades + garage + Gde cuisine + salon + 1 Pce - à GDYEL les Castors - Tél : 0668.96.27.27

V. Propriété 600 m² à El-Khroub. Cne : Maison coloniale 4 PC + SB + Chauff. / C + Clim + garage. Jardin 150 m². Cour 100 m² + Bâtisse R+2 + garage (2 façades) - Tél : 0770.95.62.59

Loue villa meublée. R+1 : 4 pièces + 2 salons. Toutes commodités (Chauffage central + ADSL). Garage pour 4 voitures - Sise à Canastel - quartier résidentiel - Contacter : 0559.90.84.70

Vends Immeuble (Villa) Bir El Djir côté Canastel. 260 m² - RDC Gd garage 200 m² + 3 étages indépendants : dans chaque étage F6 Gd standing 240 m² - Tél : 0664.74.30.75

Vends villa à Fernandville côté mosquée El Qods - R+1 - 2 salons. 2 cuisines. 3 chambres. Garage 2 Voit. - Hammam - Haut Standing - Salle B. - Jardin - Tél : 0771.61.26.97

A vendre petite villa les environs REMCHI (TLEMEN) R+1 - Actée - Sup. 140 m² - Contacter : 0778.18.64.89

Vends villa R+1 avec Bain et Douches publics. Terrasse avec studio. 1er : Appart avec Salon de coiffure et esthétique - Assiette terrain 320 m² - Prix après visite - Tél : 0662.68.77.79

A vendre villa 320 m². R + 1 + douche publique + garage de 3 voitures à Batior Hay Es-Sabah - Tél : 0771.61.15.51

Vends belle villa 362 m². Bâtie 2010 m². R+2 - 3 magasins - Cité 23 Octobre. SENIA - Prix après visite - Tél : 0699.61.50.61

Vends Carcasse de 85 m². Actée - avec 2 dalles comprises + bache d'eau - entrée garage - à Ain Turck - Trouville 2 - Tél : 0771.23.78.26 - Fixe : 041.44.27.80

MOSTAGANEM : A louer local commercial - Sup. 40m² + Sous-sol - 2 façades - au centre-ville - Tél. 0552.48.35.84 / 0661.31.58.33

Vends Usine de Gouffette état neuf - Tél. 0772.78.13.05

Loue Chambre froide de 100 m3 à CANASTEL - ORAN - Tél : 0558.16.50.78

TLEMEN : Loue magasin 1er étage centre-ville, 2 façades, avec sanitaires - Tél : 0561.32.97.17 / 0777.43.89.10

A vendre : Local commercial 30 m² Fonds et Murs au 27, Rue de Mostaganem Résidence Clémentine - ORAN - 0796.90.84.30 - Nouvelle construction

Possédant Atelier de tour : 2 Tours - 2 Frais-seuses - Etou Limeur - Rouleur de tôle : Cherche Associé ou à louer - à ES-SENIA - Tél : 0776.44.78.92

A vendre Local au 1063 AADL. Superficie 25,11 m². Hauteur 4 m + sanitaires - Actuellement reconverti en Cyber - Prix demandé 450 U à débattre - Appeler le : 0556.23.30.37

A louer local 30 m². Vitrine. Sanitaires : 18, Avenue d'Arcole - Gambetta - 0772.90.45.19 - 0553.89.81.21

A louer 02 espaces luxueux avec grande vitrine - de 430 m² et 140 m² - à Bir El Djir-Ville - ORAN - Convient Showroom - Superette... etc. - Bien situés sur axe commercial - Tél : 0550.32.98.49

Vente Motel à PORT-SAY - MARSABEN M'HIDI en plein centre-ville à 2 min de la plage - Tél : 0666.41.10.12 - 0555.26.97.12

Vends à ORAN-Centre : Local 230 m² traversant 2 façades - Tél : 0777.40.90.95

A louer locaux commerciaux double façade, bien situés. Pour toute activité. Plein centre de Hassi Bouini - Mob. 0553.84.14.61

TLEMEN - Z.I. HENNAYA - Usine 1.000 m² achevée à 85% en dur - Etude toutes propositions pour partenariat domaine Chimie - Tél : 0666.92.96.93

URBANABRIL Propriétés Costablanca BENIDORM - ALICANTE DANS SA MAIN URBANABRIL COSTA BLANCA PROPRIETES

SOFAMIB VEND Chaîne savon détergents - Conditionneuse stick poudre granulé - Etiqueteuse... etc. 021 67 00 20 / 0661 54 96 99

Société Industrielle Commerciale Agroalimentaire implantée à ORAN CHTAIBO Recrute dans l'immédiat 1- Laborantine (01 Poste) 2- Vendeurs (03 Postes) 3- Chauffeur (01 poste)

Société à la recherche de ELECTROMECHANICIENS ELECTRICIENS INDUSTRIELS OUVRIERS INDUSTRIELS Conditions : - Diplôme TS, DEUA ou autre dans la spécialité.

Cabinet médical spécialisé à Maraval ORAN recrute : * Une Secrétaire ou Assistante Conditions exigées : - Habiter de préférence à Maraval ou alentours

VACANCES D'HIVER CIRCUIT SAOURA Aïn Sefra, Taghit, Beni Abbès, Béchar Et d'autres destinations Turquie, Dubaï, Maroc, Tunisie, Sharm El Sheikh

Vous êtes : - Formateur - Enseignant - Coach Suivez gratuitement Notre formation : le E- { Formateur Enseignant Coach

TLEMEN ZENATA HERBERIA CERAMIQUE ITALY DISTRIBUTEUR TAQUIA IMPORT EXPORT CERAMIQUE GRES CERAM Stock Dispo.

KARMAG-INDUSTRIE * Etude et réalisation de projets agricoles. * Vente matériel ; Machine agricole, Equipements d'élevage. Tél : 041/30/47/56 - 041/30/11/47

SOMEX INTERNATIONAL ORGANISE 1er Salon du Cycles et Motocycles de l'Ouest 14ème Salon de l'Automobile de l'Ouest Du 11 au 20 Décembre 2014 au Centre des Conventions « Hôtel le Méridien » Hai El Akid Lotfi - Oran

■ A louer un joli local 16 m² + Sedda 10 m² à la Cité AADL / CNEP à Hai Yasmine, dans la ligne du Tram à côté de la Nv. Mairie dans une nouvelle cité - Tél : 0556.86.44.18

■ Vends ou Echange local 65 m² bien aménagé à Akid Lotfi - contre Terrain à Belgaïd - Tél : 0552.48.83.13

■ A vendre à Senia 1.025 m² avec chambre froide de 800 m³ + dépôt sec 150 m² bien aménagé + Loue dépôt à Senia 2.200 m² couvert 1.600 m² + A vendre 4.950 m² Z.I. Senia, couvert 1.800 m² - Tél : 0552.38.71.79

■ ORAN : Vend local vide, très propre. 40 m² au 03, Rue Nedjam Mahyou - Miramar - Etude proposition - Prix après visite - Tél : 0696.140.648

■ A NEDROMA plein C.-V. Bd principal commercial : Vends Immeuble avec locaux commerciaux (7 magasins ou autres). Viabilisé. Acté. 520 m² par niveau sur 4 niveaux. Gros potentiel - A voir - Tél : 0791.78.81.73

■ Vends local sup. 20 m². Acté + souppente Av. Sid Chahmi ORAN - 0550.61.47.85 - 0778.36.70.84

■ ORAN : Vends Bâtisse commerciale 440 m² - 2 façades (22 x 20) - Sous-sol + R + 1 - à 50 m derrière Tribunal Cité Djamel - Endroit très fréquenté (Showroom - école...) - P.D. 25 U/m² négociable - Tél : 0696.140.648

■ Vds / Loue Showroom 4.000 m² sur terrain 10.000 m² Bd des Showrooms Auto - Aéroport - AG. 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ A louer local. Convient pour activité commerciale ou administration ou école, composé d'un R/C de 300 m² aménagé + 4 niveaux - soit un total de 1.500 m² en Open Space avec baies vitrées, en plein centre-ville d'ORAN - Tél : 0551.00.67.56

■ Vends MERCEDES VITO 2005. Bon état. 6 Places. Demi vitré - Tél : 0790.54.54.89 - 0553.51.49.00

■ A vendre PGT 308 1,6 HDI 92 Ch. Année 2011. Gris Aluminium. Toutes options sauf toit. 112.000 Km. Prix offert 120 Unités - Tél : 0551.09.56.07 ou 0542.45.84.50

■ Vends MERCEDES BENZ CLS/AMG - Noir Diamant - 2013 - Licence 31 / 18.000 Km - Tél : 0560.00.67.00

■ Vends IBIZA - Année « 2014 ». Roulé 9.000 Km - Blanche Neige - Etat neuf sans Retouche - Toutes options avec Toit - Carte Grise « 31 » - Tél : 0771.17.82.45

■ Achat Véhicules accidentés ou en panne, Légères et Lourds - Tél. 021.91.35.62 - 0771.39.49.82 - 0550.59.03.60

■ Vends SANTA FEE HYUNDAI 4x4 toutes options. Blanc avec toit panoramique noir. 80.000 Km - Zéro Retouche - Année 2013 - Tél : 0770.31.02.58 - 0560.83.47.59

EMPLOIS

■ Institut de formation recrute commercial véhiculé maîtrisant marketing + français (exp. Souhaitable) déposez C.V. avec photo : 91 rue Larbi Ben M'hidi.

■ Famille à ORAN cherche Femme de ménage pour une période durable - Tél. 0554.96.84.05

■ Restaurant cherche : Cuisiniers qualifiés - Pizzaiolos qualifiés - Appelez le : 0558.26.06.57 - (9 H à 20 H)

■ Recherche des jeunes Femmes de ménages sérieuses (entre 18 et 25 ans max) wilyaya d'Oran - Salaire 16 000,00 DA/mois - Appeler : 0553.30.26.33 - (de 9 H à 15 H) Merci

■ Pour prochaine ouverture Agence de Voyages à ORAN : Cherche un Directeur Technique qui a une expérience dans le domaine touristique et hôtellerie - Etude toute proposition - Tél : 0555.40.47.88

■ Le Cabinet de groupe « Le Plateau Médical » ORAN recrute : Une Spécialiste en Gynécologie - Contact : Tél/Fax : 041.41.12.62 - Mob : 0550.53.99.41 - 0663.39.27.22

■ Cherche Vendeur - Cherche Vendeuse - Expérience exigée - Heure / 9 H - 17 H - Pharmacie Plateau - ORAN - Tél : 0772.37.37.24

■ Société à ORAN recrute Comptable et Aide-comptable - Expérience exigée de 2 années minimum - Travail à plein temps - Tél : 0554.67.70.15 - 0559.88.81.59

■ Pharmacien installé à ORAN cherche Vendeuse en pharmacie expérimentée et qualifiée - Contacter N° 0553.24.13.04

■ Restaurant BEINAMINE (ORAN) besoin des Gens professionnels au Service et pour Grillade - Tél : 0660.86.17.99 - 0554.09.87.46

■ Cherche Electromécanicien qualifié pour Usine de Gouffrettes - Transmettre CV par Fax au 041.25.64.92

■ Ets cherche Vendeur au rayon Electromécanique ayant la connaissance d'outil d'informatique + Appreni pour montage meuble + Femme de ménage - Veuillez vous présenter avec CV au : 16 / 18 Rue Cavaignac - ORAN

■ Sté spécialisée dans la distribution des Equipements médicaux et scientifiques à Oran recrute un (e) Ingénieur biomédical ou électro-technique médical - Adresser vos CV à : systemlab@yahoo.fr

■ Société privée cherche Secrétaire entre 35 et 45 ans - Tél. 041.45.14.03 - 0555.62.08.71

■ Cherche une Coiffeuse âgée de 28 ans, ayant une expérience pour travailler dans mon salon à Cité Petit - ORAN - Salaire 20.000 DA - Tél : 0790.82.09.21

■ URGENT - Pharmacie à ORAN du côté de Fernand-ville cherche Vendeur (se) qualifié (se) et expérimenté (se) - Tél : 0770.99.94.83

■ URGENT - Sté à ORAN recherche Menuisiers d'Atelier et de Chantier qualifiés - Contacter 0552.98.42.30

■ Alphonica recrute : Télévendeurs / Téléconseillers, à plein temps, maîtrisant le français oral et écrit. CDI + Salaire moyen de 30.000 DA + primes - Envoyez CV à : mehdi.a@phonesolutions.fr - Tél : 0549.30.74.59 - Du Lundi au Vendredi, de 8 H 00 à 19 H 00

■ Sté à ORAN recrute pour le compte d'un groupe français Téléconseiller maîtrise parfaite de la langue française et l'outil informatique - Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com

■ Etablissement privé à ORAN recrute Comptable Retraité (plein temps) - Envoyez CV par mail : Est.oran@gmail.com

■ Clinique médicale à ORAN cherche : Femme de ménage - Informaticienne - Manipulatrice Radio - Laborantine - Secrétaire Médicale - Cdiag123@gmail.com

■ Particulier recrute pour ORAN-Centre : 01 Secrétaire de Direction - 02 Femmes de Ménage - Contacter : 0780.12.42.94

■ Sté BMC cherche des Mécaniciens Femmes ou hommes avec un bon salaire : Avenue d'Arcole face PTT - Tél. 041.53.41.63

■ Entreprise privée à ORAN recrute des Tourneurs qualifiés ou des Jeunes Débutants avec diplôme - Nous contacter au : 0697.308.748

■ Entreprise privée à ORAN recrute des Jeunes Diplômés qualifiés ou débutants en Soudure ou Chaudronnerie - Nous contacter au : 0697.308.748

■ Etablissement privé à Oran recrute Institutrice langue française retraitée (plein temps) - Envoyer CV par mail : ets.oran@gmail.com

■ Ex-Cadre Supérieur en retraite cherche Emploi dans Société étrangère comme Chargé des relations avec l'Administration algérienne - Tél : 0552.450.489

TERRAINS

■ A vendre Lots de terrain de 100 m² à 220 m². Actés et viabilisés totalement à Boufatis - Prix intéressant - Tél. 0552.13.04.97 - 0555.91.58.42 - de 09 H à 18 H

■ A vendre Lot terrain à Millenium - Acté - 150 m² - Tél. 0555.26.97.32 - Pas de courtier S.V.P.

■ Vends 2 terrains à la Commune d'EL AN-COR 380 m² et 100 m - Bien situés - Désistement - Contact : 0550.52.02.16

■ Vends Terre Agricole W.46 - Sup. 6 Hect. - Actée + Livret foncier - Route goudronnée - 160 DA le m² - Tél : 0771.22.90.08 - ORAN

■ A vendre Lot terrain 170 m² : Avant-piliers + Portail + Fermeture de façade - à Belgaïd Coopérative de wilyaya - Tél : 0773.11.87.34

■ Vends Lot de terrain 150 m² - 10 m de façade - Acté - près de la Daïra de Bir El Djir - Millenium. lot 14 - Tél : 0662.49.57.02

■ A vendre un terrain de 150 m² - 2 façades - Acté - Millenium. Bir El Djir - ORAN - Tél : 0775.89.88.54

■ A vendre terrain. Acté. Superficie 1.100 m², à proximité de l'usine de détergents « El Amir » - Haï Bouamama - Emir AEK - SIDI CHAMI - Contacter N° : 0661.31.93.98

■ Vends Lot de terrain - Acté - Viabilisé - Clôturé - de 540 m² à GDYEL - ORAN-Est - Tél : 0797.44.43.06

■ Echange ou Vends Lot terrain 232 m² Cap Blanc Village contre appartement à ORAN ou alentours - Tél : 0554.30.78.10

■ Vente Lots terrain : 1.000 m² à Belgaïd Lotissement Résidence + 200 m². Acté à Cité Djamel - Tél. 0550.53.94.88

■ A vendre Lot de terrain 120 m² à TAMAZOURA (30 min d'ORAN) - Acté - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0550.44.71.90

■ Vds 4.000 à 10.000 m² ZET Bd les Andalouses ou Ech. - Vds 80 Ha Autor. E / O - ORAN - RELIZANE - AG. 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

■ A.V. 2 Lots terrains. Actés - 1er 200 m² 12 m F. Prix Dem. 24 MDA - 2ème 348 m² 2 F. 17 m. Prix Off. 36,5 MDA - Coop. Enoor Bir El Djir - 0550.35.97.91 - 0770.30.52.44 - Merçi

■ Vds 100 Ha Autoroute MEDEA - Vds 140 Ha AIN DEFLA ou Ech. C./ Af. ALGER - ORAN - Vds 2.500 Ha MASCARA - AG. 041.39.21.08 - 0661.20.32.99

DIVERS

■ Réparation à domicile : Machine à laver (Linge et Vaisselle) - Frigo - Cuisinière - Climatiseur - Pièces de rechange disponibles - Travail garanti - Tél. 0662.87.45.68

■ A louer Licence à café 1^{ère} Catégorie. Wilyaya d'Oran - Tél. 0554.91.34.03

■ Vends Ligne d'extrusion pour Tuyaux et Gaine orange marque BAUSANO. Diam. 55 Double Vis - en bon état - Prix 85 U - Tél : 0558.955.785

■ Nous mettons en location une Licence Café - Tél : 0661.77.15.13 - 0553.022.313

■ Loue Licence à café W. d'Oran à 5.000,00/mois - Frais du contrat à la charge du locataire - Tél : 0770.28.57.47

■ Vends Matériel de Musculation état presque neuf - disponible à Es-Senia derrière l'APC - Tél : 0795.01.02.48

■ Vds Equipement complet pour Laboratoire d'Analyses Médicales - état neuf (jamais servi) - Affaire à saisir - Tél : 0550.97.24.44

■ A vendre Fauteuil dentaire occasion complet en marche - Fauteuil Dentaire Prothésiste bonne occasion en marche - Tél : 0771.18.11.91

■ TLEMCEM - ZENATA : Vends Stock 5000 m² Dalles de sol + Faïence Import ITALY GRES CERAM - Tél : 0549.51.13.07

■ A vendre : Chambre à coucher 70.000 DA - Salle à manger : Table + 04 Chaises 32.000 DA d'origine MALAISIE - Tél : 041.54.10.20

■ Cherche Matériel Boulangerie complet Four TIBILLITI - Tél : 0552.25.18.03

■ TLEMCEM - Vends Mat. Boulangerie : 2 Fours GOUET + 2 Pétrins + 2 Façonneuses + 1 Diviseuse + 1 Groupe 15 KVA + 1 Refroidisseur + Voiture Livraison - Tél : 0558.16.72.73 / 0776.64.75.81

■ A vendre Ligne de Fabrication de Gouffrettes en très bon état, sise à RELIZANE - Tél. 0792.79.61.57

■ Vente : Machine de soufflage, 5 litres avec moule. Année 1988. Marque : Plastiblow. En très bon état - Tél : 0560.91.98.26

■ Vente : Matière Première Polypropylène grade 1.3 extrusion - Tél : 0560.91.98.26

■ Projet Hôtel en cours réalisé à 85 % centre-ville ORAN : 35 Chambres - Salle de conférence - Parking - Air conditionné - Ascenseur : Cherche Associé - Tél : 0666.43.19.36 - Email : houcine.f@bbox.fr

■ Prends en charge tous Travaux de Faux plafond général, BA 13 et Peinture avec une bonne équipe - Contactez 0540.27.93.87

■ Spécial Vacances d'Hiver du 21 au 27/12/2014 : Révision Gie (Tous Niv. - Toutes Matières) et Prépar. du 3^{ème} Trim. et Examens (5^{ème} - BEM - BAC) - Gambetta : 041.53.30.27 - Maraval : 041.25.85.55

■ Vente : Chariot Elevateur. Marque : Clark 2,5 T - Tél : 0560.91.98.26

■ Architecte Concepteur et Bâtière offre ses prestations - Pour faire appel à son savoir-faire, contacter le : 0558.08.03.38

■ A vendre Tractopelle JCB 3 CX - état neuf - Année 2008 - équipée de deux Godets et Circuit Marteau Piqueur - Tél : 0555.63.63.28

■ A vendre Machine Brodeuse 15 têtes bonne occasion (2011) disponible à ORAN - Tél : 0550.77.74.20

■ Garage / Echange contre voiture Outillage de garage + Pont élévateur pour voiture et fourgon + Démonte-pneus + Equilibruses de roues (Force) + Parallélisme (FACOM) - Tél : 0561.93.63.28

■ Lot Matériels agricoles italiens neufs : Pompe REGGENIRI Diesel 02 Cyl. Diam. 80 - Atomiseur 400 L. MATAGRI + Tarrière T03 + Vrille D.60 + Charrue 03 disques + Citerne 3000 L. MA 6 EP - Contacter : 0657.395.679

■ Vends Silentbloc caoutchouc pour Sardinier et Chaluteur Plot 2. Moteur Plot 3. Boîte toute Turbine pour Pompe Moteur marin conception tout type de Silentbloc Métal Caoutchouc et Plecter Accouplement et Ventouse machine. Qualité garantie - H.B. : 0770.53.06.10

■ Vends Machines pour Fabrication Diouls - Katfa - Crêpe - Baghri / Matériel français état neuf - Tél : 0661.20.51.37

■ A vendre : Pétrin 75 + Bateau 90 + Robocop Quaplein neuf - Tél : 0793.85.72.57

■ TS Electronique avec Registre de Commerce Entreprise de Maintenance Equipements électroniques et électriques, cherche Associé avec Fonds ou Convention - Tél : 0795.44.58.91

■ Sté BMC - Vous Chauffeurs de taxi : Bénéficiaire d'une voiture uniquement avec un apport de 50%. Après 3 ans de travail, vous devenez patron de la dite proposition - Adresse : Avenue d'Arcole face PTT - Tél. 041.53.41.63

■ Pour tous les cadeaux de fin d'année : Calendriers - Agendas - Stylos - Cartables - Shops - Ensemble bureaux...etc. avec votre publicité (Sérialographie - Impression) Appelez : 0777.76.30.12 (Prix - Qualité - Délais)

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machines « Mouchos » - Serviette - Gobelet - « Conditionneuse » - Tél. 036.65.33.34/35/36 - 0555.62.34.91/92

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machines « Impression Gd Format - Gravure Num. sur bols » - Tél. 036.51.47.14 - 0555.62.34.93/94/95/96

■ SAC PLUS propose pour « ANSEJ - CNAC » Machines transformation « Plastique - Papier - Carton » - Tél. 036.51.47.14 - 0555.62.34.97/98/99

■ I. Médical vend : Echographe 4 D avec Formation gratuite. Radiographies. Autoclave. Fauteuil Dent. Laser épilatoire. ECG Générateur 02 - Tél : 0771.63.32.73

■ ALFINA TRADE vend pour (ANSEJ, CNAC, ANDI) tous types de Machines industrielles - 036.51.1955 - 0550.141.191 / e-mail : makakoplast@gmail.com

QUARANTAINE ET SOUVENIR

Ce jour 03 Décembre 2014, 40ème Jour du Rappel vers Dieu, Le Tout-Puissant, de la regrettée

Fatima BENMERZOUG.

Son époux BARKA Mohammed Larbi, ses enfants et ses petits-enfants présentent leurs sincères remerciements et leur gratitude à tous les proches et amis d'Oran, Béchar, Kenadsa, Adrar, Mouzaïa, Arzew, Sidi Bel Abbès, Tissemsilt, Tlemcen, du Maroc, de France, d'Allemagne et des Etats-Unis d'Amérique et demandent à tous ceux qui ont connu la regrettée de prier afin que Dieu L'Eternel lui accorde Sa Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

إنا لله وإنا إليه راجعون



Importante entreprise industrielle privée

Recrute

* Des Electromécaniciens spécialisés en mécanique industrielle ou automatique
* Des Opérateurs sur machine plastique

Profil :

- Compétence requise 5 ans d'expérience professionnelle minimum.
- Niveau universitaire (D.E.U.A. - T.S.) ou I.F.P.
- Résident à Oran.
- Apte à travailler dans le service de quart.
- Libre de tout engagement professionnel.
- 1 Agent de saisie

Profil :

- Expérience plus de 5 ans. - Maîtrise de l'outil informatique avec diplôme. - Résident à Oran.
Envoyer CV détaillé à : recrute.oran@gmail.com

Importante Société Industrielle et Commerciale à Es-Sénia

Recrute dans l'immédiat :

- 01 - Administrateur d'entreprise
- 01 - Cadre comptable expérimenté
- 01 - Cadre financier expérimenté
- 01 - Caissier principal expérimenté
- 05 - Conseillers de vente
- 05 - Vendeuses / Vendeurs
- 03 - Magasiniers / Gestionnaire de stocks

Résider à Oran et périphérie immédiate - Libre de suite

Transmettre CV + Photo récente à : ressources.h.dz@gmail.com

Société de fabrication de Gaz Industriel, CO²,

Grade alimentaire pureté 99,9%, installée à Oran,

Recherche commercial - démarcheur :

(Un pour la Région CENTRE et Un pour la Région EST)
Conditions requises : être du domaine, dynamique et autonome.
Préférence : connaître les sites de limonaderies et autres consommateurs de CO² (station de traitement des eaux, unité de dessalement, station de chargement d'extincteurs CO²...).
Merci adresser lettre de motivation et CV par mail : recrutement446@gmail.com

PENSÉE

BOUKHELKHAL ALI

Cela fait 6 ans

que notre cher

père nous a quittés en laissant

un vide derrière lui.

Ta femme et tes filles ne

t'oublieront jamais.

Tu es toujours présent dans

nos cœurs.



Ta fille DALILA

PENSÉE

A la mémoire de mon cher et regretté frère **ZENASNI Mustapha.**
Dur et cruel fut ce jour du 03/12/2013, où la mort t'a ravi à jamais à ta famille et tes proches qui ne finiront jamais de t'aimer. Un an s'est déjà écoulé et notre peine est toujours là. Ni le temps ni les larmes n'ont pu soulager notre peine, ni remplir le grand vide que tu as laissé. Combien ton absence reste pénible à vivre. Dors en paix mon cher frère, nous ne t'oublierons jamais. Pieuse pensée à ta mémoire à tous ceux qui l'ont connu et aimé.
ALLAH Yarhamak Ya Mustapha.
Pour la famille **ZENASNI**
Ton frère **Kamel**

CONDOLÉANCES

Très touchés par la perte de notre cher collègue et frère **Mr ZANE Mohamed** les travailleurs de la SAA ORAN présentent à sa famille leurs condoléances les plus profondes et partagent avec elle cette pénible douleur.
Que Dieu, Le Tout-Puissant, lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.



PENSÉE

A la mémoire de notre cher père **Mr KEBDANI AMAR dit ZITOUNI.**

Décédé le 30-11-2009. Déjà 5 ans

que tu nous as

quittés à jamais

pour un monde meilleur.

Le temps passe vite et la douleur est

toujours là. Le vide que tu as laissé est

immense ; tu étais le père exemplaire par

ta franchise et ta bonté ; tu es loin de nous

mais jamais loin de nos cœurs. Nous

prions tous ceux qui l'ont connu et aimé

d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Repose en paix - Sa famille **KEBDANI,**

sa femme, ses enfants Hamid - Houcine -

Fatima - Mohamed - Nacéra - Rabea -

Meilleur joueur africain - Aucun Algérien retenu Quel rôle de l'Algérie au sein de la CAF ?

Kamel Mohamed

Les dirigeants du football algérien sont loin d'égaliser leurs homologues africains en diplomatie dans la mesure où l'Algérie semble éprouver des difficultés à faire entendre sa voix au sein de la CAF. Si en diplomatie, la voix et le poids de l'Algérie en Afrique sont prépondérants, ce n'est pas le cas en football.

Sinon comment expliquer qu'aucun international algérien ne soit pas retenu par la CAF pour le titre du meilleur joueur africain 2014.

Et pourtant, la prestation de l'Algérie en coupe du monde et la qualité du jeu produit par les Verts, sont des éléments qui devraient amener la CAF à retenir, ne serait-ce qu'un seul joueur. Les Brahimi, Feghouli, M'bolhi, Djabou et Slimani avaient brillé au Brésil. Ils continuent de briller au sein de leurs clubs respectifs et rien ne justifie leur exclusion de la course au titre de meilleur joueur africain. Il est vrai que la CAF s'acharne sur le football algérien, notamment après la mort du joueur camerounais de la JSK, Albert Ebossé au début de

cette saison. La CAF a sanctionné la JSK et avait tenté de faire de même pour l'ES Sétif, qui a remporté la Ligue des champions d'Afrique.

En ce sens, l'Algérie qui a honoré le football africain en coupe du monde aurait pu prétendre à mieux d'autant que c'est un club algérien qui a remporté la Ligue des champions d'Afrique.

C'est dire que les représentants algériens au sein de la CAF n'ont pas l'étoffe des diplomates algériens, lesquels ont hissé l'Algérie au rang de leader en Afrique.

Sondage de la BBC

Yacine Brahimi joueur africain de l'année

L'attaquant algérien du FC Porto, Yacine Brahimi, a été récompensé lundi du titre de meilleur joueur africain de l'année 2014 à l'issue d'une consultation réalisée par la BBC, le groupe public de radio-télévision britannique.

Il devance le Nigérian Vincent Enyeama, le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang et les Ivoiriens Gervinho et Yaya Touré, précédents vainqueurs du prix. Brahimi, 24 ans, est le premier Algérien à recevoir cette récompense décernée par le public. Un nombre record de votants issus de 207 pays a été enregistré pour l'édition 2014. «C'est un grand honneur pour moi de recevoir ce merveilleux trophée. Je le dois à mon pays, l'Algérie, et à toutes les personnes qui ont voté pour moi. (...) Je suis très heureux», a déclaré Brahimi au micro de BBC Sport. «Ce trophée va me donner plus de force, plus d'envie de travailler, de progresser, d'apprendre, pour pouvoir continuer à être très performant», a ajouté celui qui succède au palmarès au milieu de terrain de Manchester City, Yaya Tou-



ré, distingué en 2011, 2012 et 2013. Né à Paris, Brahimi avait fait forte impression au Mondial-2014, en inscrivant, contre la Corée du Sud lors du premier tour, son premier but international avec l'Algérie, qui avait atteint les huitièmes de finale pour la

première fois de son histoire. L'Algérien a rejoint Porto à l'intersaison, après s'être fait remarquer à Grenade. Il a marqué six buts en quinze matches avec le club portugaise, dont un triplé face au Bate Borisov en Ligue des champions.

Italie

Ghoulam passeur décisif



L'international algérien Fawzi Ghoulam, a été passeur décisif lors du nul ramené par son équipe Naples de son déplacement à Gênes face à la Sampdoria (1-1) où évolue son compatriote Djamel Mesbah qui a retrouvé sa place de titulaire en clôture de la 13ème journée du championnat de Série A italienne de football. Les coéquipiers de Mesbah étaient les premiers à ouvrir la marque à la 58ème minute par Eder, avant que les visiteurs n'égalisent à la dernière minute du temps réglementaire par Zapata, qui a repris de la tête un joli centre en retrait de Ghoulam. Lors de cette rencontre, l'entraîneur de Naples a aligné, pendant une heure de jeu, son joueur algérien dans une position inhabituelle (milieu offensif gauche), avant de retrouver son poste de prédilection, à savoir arrière gauche, après la sortie de son coéquipier Bristo. Mesbah, guéri de sa maladie, a été aligné au poste de latéral gauche. Après ce nul, Naples reste à la troisième place au classement aux côtés de Genoa et ce avec un point d'avance sur Genoa.

Entraîneur de l'année 2014

Ancelotti, Loew et Simeone nominés

Les nominés pour les titres d'entraîneur de l'année FIFA pour le football féminin et masculin ont été annoncés, a indiqué la Fédération internationale de football. Carlo Ancelotti (Italie / Real Madrid CF), Joachim Loew (Allemagne / équipe nationale allemande) et Diego Simeone (Argentine / Atletico de Madrid) pour le titre d'entraîneur de l'année FIFA pour le football masculin.

Pour le titre d'entraîneur féminin de la FIFA, les nominés sont : Ralf Kellermann (Allemagne / VfL Wolfsburg), Maren Meinert (Allemagne / équipes nationales féminines alle-

mandes U-19 et U-20) et Norio Sasaki (Japon / équipe nationale féminine japonaise).

Ces nominés ont été confirmés à l'issue d'un vote ouvert aux capitaines et entraîneurs des équipes nationales masculines et féminines des 209 associations membres de la FIFA ainsi qu'aux représentants de médias internationaux sélectionnés par la FIFA et France Football. D'autre part, les trois nominés du Prix Puskas de la FIFA, qui récompense l'auteur du plus beau but de l'année, ont aussi été annoncés. Il s'agit de Stephanie Roche pour son but du 20 octobre 2013 lors d'un

Peamount United-Wexford Youths (BEWNL, République d'Irlande), James Rodriguez pour son but du 28 juin 2014 lors d'un Colombie -Uruguay (Coupe du Monde de la FIFA 2014), et Robin van Persie pour son but du 13 juin 2014 lors d'un Espagne - Pays-Bas (Coupe du Monde de la FIFA 2014). Toutes ces distinctions seront remises lors de la cérémonie du FIFA Ballon d'or qui aura lieu le 12 janvier 2015 au Palais des Congrès de Zurich. Les lauréats du Prix du Président de la FIFA et de la distinction fair-play de la FIFA seront également honorés lors de cette cérémonie.

Arsenal

Wenger attend Henry



L'avenir de Thierry Henry est au centre de toutes les discussions. Après son dernier match cette semaine avec les New York Red Bulls, l'attaquant français de 37 ans a fait ses adieux au club et est resté évasif sur son futur. Arsène Wenger pense savoir que son ancien joueur va revenir chez

les Gunners. «Il reviendra certainement un jour ici.

A quelle fonction ? Je ne sais pas», a lâché le manager français en conférence de presse. Sur RMC, le basketteur Tony Parker (très proche de Henry) a aussi déclaré que le joueur irait «soit à Arsenal soit à la télévision».

France

Gignac, la tendance à un départ de Marseille

L'avenir d'André-Pierre Gignac ne se conjuguera vraisemblablement pas avec celui de l'Olympique de Marseille. En fin de contrat en juin prochain, le meilleur buteur de Ligue 1 (11 buts) a révélé dans l'édition d'hier de La Gazzetta dello Sport que la tendance était plutôt à un départ à l'issue de la saison. «Petit, je rêvais de devenir pro et de jouer à Marseille, mais je pense que je partirai en fin de saison, même si j'aimerais savoir ce que fera Bielsa», a déclaré l'attaquant international français (18 sélections, 6 buts) dans le quotidien italien. Malgré son attachement à Marseille et à son entraîneur, Marcelo Bielsa, Gignac pourrait donc quitter un club dont il porte les couleurs depuis 2010. Il ne devrait cependant pas partir l'hiver prochain, même si la perspective de le vendre lors du prochain mercato, pour éviter un transfert

sans indemnité en fin de saison, a de quoi intéresser l'OM. D'autant plus que Marseille a une offre. Selon Le Parisien, le Dynamo Moscou, où évolue Mathieu Valbuena, a proposé 6 millions d'euros pour le buteur olympien. Mais le club et le joueur préféreraient attendre l'été prochain. Une stratégie d'attente qui pourrait servir les intérêts de Gignac. Compte tenu de ses performances depuis le début de la saison, et de son retour en sélection, l'attaquant marseillais a déjà attiré l'attention de quelques prétendants. L'Inter s'est renseignée, et le challenge nerazzurro ne déplairait pas à l'ancien Toulousain. «L'Inter est une institution, Mancini est un grand entraîneur, ce serait une belle perspective», a dit Gignac qui, à 28 ans, «cherche de nouveaux défis de haut vol» pour la suite de sa carrière, selon ses propos dans La Gazzetta dello Sport.

Ballon d'Or

Ronaldo favori à sa succession devant Messi et Neuer

Cristiano Ronaldo, tenant du titre, Lionel Messi et Manuel Neuer sont les trois finalistes pour le Ballon d'Or de l'année 2014, qui sera décerné le 12 janvier à Zurich, ont annoncé la FIFA et France Football, co-organisateurs du trophée. Le Portugais Cristiano Ronaldo et l'Argentin Lionel Messi, les grands rivaux de la Liga, le premier joue au Real Madrid et le second à Barcelone, ont remporté les six derniers Ballons d'Or. L'Allemand Neuer profite d'un effet Coupe du monde remportée au Brésil, mais le poste de gardien est moins exposé médiatiquement. «Qui va gagner ? C'est difficile. Neuer a gagné la Coupe du monde avec l'Allemagne, Cristiano Ronaldo a explosé toutes les statistiques en matière de buts marqués, Messi la même chose, mais je dirais que Cristiano Ronaldo va gagner», a commenté Christian Karembeu, champion du monde

1998 avec la France, intervenant pour la FIFA lors de la désignation des finalistes. «Cristiano (Ronaldo) a tout cassé et en plus il est toujours régulier au très niveau, ce qui est difficile», a encore salué l'ancien joueur du Real Madrid, notant de plus que Messi «avait été blessé l'année écoulée». CR7, qui l'a remporté deux fois (2008 et 2013), fait figure de grand favori à sa succession, après avoir établi un nouveau record de buts en Ligue des champions sur une saison (17 réalisations) au printemps dernier. Messi est le seul joueur à avoir gagné à quatre reprises le Ballon d'Or, cette récompense individuelle suprême. Mais il sort d'une saison sans titre majeur, ayant échoué en finale du Mondial face à l'Allemagne, alors que Ronaldo a gagné la Ligue des champions avec le Real Madrid. Un seul gardien, Lev Yachine (URSS), a remporté le Ballon d'or en 1963.



07.00 Journal télévisé
07.20 Sabah el kheir
09.05 Saïdati
10.00 Takous oua dourous
10.25 Al namir el sihri
10.45 Hitan wa diaab
11.30 Saâ thaqafa
12.30 Fi samim el qanoun

13.00 Journal télévisé
13.30 Yasmin Feuilleton
15.00 Mahla di aâchia
16.20 Moutaât el maïda
16.30 Spider redes à tout prix
16.45 Indie
17.00 Fourssan l'Ahaggar
Feuilleton algérien
18.00 Journal télévisé amazigh

18.20 Taqdar tarbah

19.00 Moustahelek
19.20 Familtena
20.00 Journal télévisé
21.00 Les martyres de la guillotine
21.10 Hiwar saâ
22.10 FBI with collar Série
23.00 Documentaire
00.00 Journal télévisé



11.00 Motus
11.30 Les Z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.55 Météo 2
13.00 Journal
13.50 Météo 2
14.05 Toute une histoire
15.15 L'histoire continue
15.45 Comment ça va bien !
17.00 Dans la peau d'un chef
17.55 Face à la bande
18.45 N'oubliez pas les paroles
19.50 Météo 2
20.00 Journal
20.45 Météo 2

20.47 Fais pas ci, fais pas ça



Saison 7 - Episode 1
- Un an déjà !
Avec Guillaume de Tonquédec, Bruno Salomone, Isabelle Gélinas
Un an déjà que le petit Kim est né et qu'il fait la joie de ses parents, Thiphaine et Christophe, et ses grands-parents. Seule Fabienne n'assume pas son nouveau rôle de grand-mère et préfère, au parc, se faire passer pour la mère... Au lycée, un concours est lancé pour favoriser la communication parents-enfants. Chaque élève doit constituer un binôme avec son père ou sa mère.
22.40 Un soir à la Tour Eiffel
00.50 Grand public



10.50 Midi en France
12.00 12/13 : Journal régional
12.25 12/13 : Journal national
13.50 Un cas pour deux
14.55 Questions au gouvernement
16.10 Des chiffres et des lettres
16.50 Harry
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
19.58 Météo
20.00 Tout le sport
20.20 Plus belle la vie

20.45 Des racines et des ailes



- Passion patrimoine : Le goût du Limousin Présenté par Carole Gaessler
Direction le Limousin à la découverte de territoires méconnus, de la Creuse à la Haute-Vienne, en passant par la Corrèze. Alain Freyret, paysagiste, survole la région en paramoteur. Façonnés comme un parc à l'anglaise à ciel ouvert, ces paysages ont été immortalisés par les impressionnistes comme Claude Monet, au XIXe siècle. Nicolas Chevalier, architecte, dévoile des châteaux monumentaux et des villages médiévaux, et évoque l'incroyable histoire des maçons creusois.
22.45 Grand Soir 3
23.30 Colomba
01.35 Colomba, naissance d'un opéra

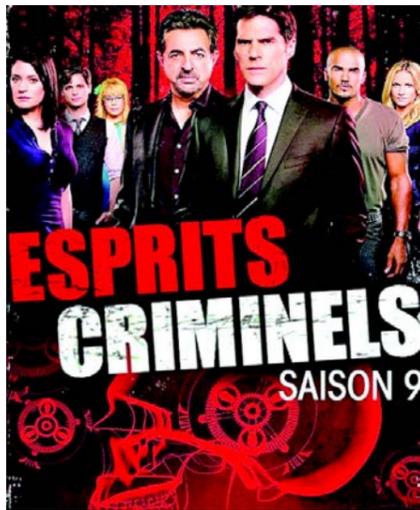


13.00 Sale temps pour la planète
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.10 Les routes de l'impossible
15.40 Carnets de marche
16.35 Les mystères de la Barrière de corail
17.30 C à dire ?!
19.00 C à vous
20.15 Entrée libre
20.40 La maison France 5
21.40 Silence, ça pousse !
22.33 Consomag
22.35 C dans l'air
23.45 Entrée libre
00.05 Le meilleur poulet du monde
00.55 Sur la piste du renne blanc



12.50 Paysages d'ici et d'ailleurs
13.20 Arte journal
13.30 Un amour de jeunesse
15.20 Dans tes yeux
15.45 La malédiction d'Edgar
17.20 X.enius
17.45 Repas de fête
18.15 La fabuleuse histoire de l'évolution
19.00 Polar Sea 360°, le guide du voyageur inter-arctique
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.50 Le grand soir

Avec Benoît Poelvoorde, Areski Belkacem, Albert Dupontel, Brigitte Fontaine
Marie-Annick et René Bonzini sont gérants d'un restaurant, La Pataterie, dans une zone commerciale. Not, l'un de leurs deux fils, vit en marge de la société. Il est considéré comme le plus ancien punk d'Europe. Jean-Pierre, leur autre fils, travaille dans un magasin de literie, dont il est bientôt licencié. La nouvelle le heurte profondément. Les deux frères se retrouvent alors tous les deux totalement exclus.
22.25 J.R.R. Tolkien, des mots, des mondes
23.20 Hiver nomade
00.45 Donoma



TF1 20.55

ESPRITS CRIMINELS

Saison 9 - Episode 13

- Tous coupables
Avec Joe Mantegna, Shemar Moore, Matthew Gray Gubler, AJ Cook
Rossi se rend à Los Angeles pour retrouver l'un de ses vieux amis, vétéran du Vietnam, dont il n'a plus de nouvelles. Dans le même temps, l'équipe s'envole pour Cleveland où un homme a tué quatre personnes en une seule journée. Toutes les victimes étaient des malfrats. Pourtant, rien n'indique qu'il s'agisse d'un règlement de comptes entre gangs. Bientôt, le tueur récidive en exécutant un homme en train d'agresser son épouse puis une bande de dealers.

CANAL+ 22.55

JOUR DE FOOT



- 16e journée de Ligue 1
Au Stade Pierre Mauroy, Ronny Rodelin et les Lillois tentaient de se relancer face au PSG de Zlatan Ibrahimovic et Edinson Cavani. De son côté, Bastia disputait une rencontre déjà importante pour le maintien face à Evian. Guingamp avait le même objectif dans son stade du Roudourou contre Caen. Les autres matchs du jour : Metz/Bordeaux, Montpellier/Saint-Etienne, Nice/Rennes. Demain, la 16e journée s'achèvera avec Lyon/Reims.

4 20.45

LA CITÉ DE LA PEUR



Avec Chantal Lauby, Alain Chabat, Dominique Farrugia, Gérard Darmon
Lors du festival de Cannes, en 1993, Odile Deray, attachée de presse, a bien du mal à faire parler de Red is dead, un film d'horreur au budget ridicule. Mais un tueur, qui se cache parmi les journalistes, va supprimer des projectionnistes sur le même mode opératoire auquel l'assassin de la fiction a recours. Profitant de cette incroyable publicité, Odile envoie Simon, principal acteur du film, sur la Croisette.



23.25 Arrow



Saison 1 - Episode 19
- Travail inachevé
Avec Stephen Amell, David Ramsey, Emily Bett Rickards, Colin Donnell
La drogue Vertigo continue de faire des ravages à Starling City. Une jeune femme sous son emprise meurt après avoir été fauchée par une voiture alors qu'elle déambulait, hagarde, au milieu d'une route. Le lieutenant Lance découvre qu'elle sortait de la boîte de nuit de Queen. Ce dernier décide alors d'aller voir le Comte qui se trouve dans un hôpital psychiatrique.
01.05 Breakout Kings



09.55 Météo
10.00 Glee
10.50 Desperate Housewives
12.40 Météo
12.45 Le 12.45
13.05 Scènes de ménages
13.40 Météo
13.45 L'expérience de Noël
15.35 Une fiancée pour Noël
17.20 Les reines du shopping
18.25 Objectif Top chef
19.40 Météo
19.45 Le 19.45
20.10 Scènes de ménages

20.50 Cauchemar en cuisine



Le chef se rend à Peynier, un village situé à une vingtaine de kilomètres d'Aix-en-Provence, dans les Bouches-du-Rhône, au secours de Patrick et Cathy dont le restaurant bat de l'aile. Le couple a travaillé pendant des années à la montagne. Mais leur clientèle provençale n'apprécie guère leurs spécialités d'altitude. Et à force de se consacrer totalement au travail pour sauvegarder son affaire, le couple se désunit. Sous l'impulsion du cuisinier étoilé Philippe Etchebest, Patrick et Cathy vont devoir tout remettre à plat.
02.10 Damages



20.55 Privées d'école



La convention de 1979 sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes adoptée par l'ONU consacre le droit à l'éducation. Pour autant, trente-cinq ans après, quelque 65 millions de petites filles sont privées d'école dans le monde. Ratifiée par une centaine de pays, cette convention est sans cesse violée par de nombreux signataires.
22.20 Intérieur sport
22.55 Jour de foot
23.50 L'amour est un crime parfait
01.40 Engrenages



12.45 Wakfu
13.30 Foot 2 rue
14.45 Le collège d'Etrangeville
15.05 Le collège d'Etrangeville
15.40 Peppa Pig
16.05 T'choupi et Doudou
16.45 Ninjago
17.40 Les lapins crétiens : invasion
18.25 Une saison au cirque
20.45 La cité de la peur
22.25 Close Case : Affaires closes
23.55 Anarchy
00.20 Le point quotidien



13.20 La chouette et cie
13.25 Scary Larry
13.40 Geronimo Stilton
14.05 Le tour du monde des arts martiaux
15.00 Questions pour un champion
15.30 La langue à terre
17.30 64' Le monde en Français
18.35 Mon envoyé spécial
19.55 Football : Losc Lille / Paris Saint-Germain
22.00 TV5Monde le journal Afrique
22.25 Le journal de la RTS
23.00 Le pont des arts
01.00 TV5Monde le journal

09.20 Carrément jeux vidéo
09.35 Hit Talent
10.40 E-classement
11.45 Talent tout neuf
11.50 Glee
13.30 Charmed
18.15 Les princes de l'amour
19.40 Les Simpson



20.35 Soda
20.50 Enquêtes criminelles : le magazine des faits divers

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية وهران
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الدراسات المصنفة والمهن المنظمة

القرار رقم 2769 المؤرخ في 14 SEPT 2014 المتضمن إشهار دراسة مدى التأثير على البيئة لمشروع إنجاز محطة خدمات بلدية الكرامة لصالح السيد هامل أميار

إن والي ولاية وهران،
- بمقتضى الأمر رقم 281/67 المؤرخ في 1967/12/20 المتعلق بالحرفيات وحماية الأماكن والأثار التاريخية والطبيعية.
- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 المعدل والمتمم والمتضمن القانون المدني.
- بمقتضى الأمر رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة والتعمير المعدل والمتمم بالقانون رقم 05/04 المؤرخ في 2004/08/14.
- بمقتضى القانون رقم 19/01 المؤرخ في 2001/12/12 المتعلق بتسيير النفايات ومرافقتها وإزالتها.
- بمقتضى القانون رقم 10/03 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 2012/02/21 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2013/10/24 المتضمن تعيين السيد زعلان عبد الغاني واليا لولاية وهران.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 378/84 المؤرخ في 1984/12/15 الذي يحدد شروط التنظيف جمع ومعالجة النفايات الصلبة المنزلية وما شابهها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 78/90 المؤرخ في 1990/03/27 المتعلق بدراسة التأثير على البيئة ولا سيما المادة الخامسة منه.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 79/90 المؤرخ في 1990/02/27 المتضمن نقل المواد الخطيرة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 165/93 المؤرخ في 1993/07/10 المحدد لتسربات الهوائية منها الدخان، الغاز، الغبار، الروائح، الجزئيات الصلبة المنبعثة من المنشآت المثبتة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 1994/07/23 المحدد لأجهزة وهيكل الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 1995/09/06 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين والتنظيم والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 65/02 المؤرخ في 2002/02/06 المتعلق بدراسة الملفات ومنح رخص إستغلال المناجم.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 198/06 المؤرخ في 2006/05/31 المحدد لتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة من أجل حماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 145/07 المؤرخ في 2007/05/19 المحدد لمجال تطبيق محتوى وكيفية تطبيق دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بناء على الإرسالية رقم 1530 المؤرخة في 2014/08/02 الصادرة عن السيد مدير البيئة لولاية وهران والتي يطلب فيها تعيين محافظا محققا وإشهار دراسة مدى التأثير على البيئة لمشروع إنجاز محطة خدمات بلدية الكرامة لصالح السيد هامل عميار.

- باقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة لولاية وهران يقرر

المادة الأولى: تشهر دراسة مدى التأثير على البيئة لمشروع إنجاز محطة خدمات بلدية الكرامة لصالح السيد هامل عميار.

المادة الثانية: تشهر دراسة التأثير على البيئة المشار إليها في المادة الأولى أعلاه خلال شهر في مقر الولاية والدائرة والبلدية وكذا الأماكن المجاورة لموقع المشروع وذلك ابتداء من تاريخ إمضاء هذا القرار.

المادة الثالثة: يعين السيد الأمين العام لبلدية الكرامة محققا لتسجيل كل الآراء، الرغبات، التطلعات والملاحظات الكتابية والشفهوية المدلى بها من طرف الغير، أشخاصا طبيعيين كانوا أو معنويين في سجل خاص موقع ومؤشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي لبلدية الكرامة.

المادة الرابعة: يتخذ المحافظ المحقق مقرا له لمباشرة مهامه بلدية الكرامة وتوضع نسخة كاملة من دراسة التأثير على البيئة الخاصة بالمشروع المزمع إنجازها في مقر البلدية لدى المحافظ المحقق لتمكين المواطنين والغير على الإطلاع عليها والإدلاء بملاحظاتهم وآرائهم حول إنجاز مشروع ومدى تأثيره في البيئة.

المادة الخامسة: تنشر دراسة التأثير على البيئة موضوع هذا القرار في جريدتين وطنيتين على الأقل من طرف صاحب المشروع الذي يتحمل نفقات الإشهار.

المادة السادسة: بعد انتهاء المدة المقررة للإشهار المشار إليها في المادة الثانية أعلاه، يقلل السجل من طرف المحافظ المحقق الذي يحرر تقريرا تلخيصيا يرسله إلى السيد والي يتضمن نتيجة جميع الآراء والملاحظات ومدليا برأيه في ظرف العشرة أيام الموالية.

المادة السابعة: يكلف السادة: الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة الساندية، رئيس المجلس الشعبي لبلدية الكرامة والمحافظ المحقق، كل واحد منهم حسب الصلاحيات المخولة له قانونا بتنفيذ هذا القرار الذي يدرج في مدونة القرارات الإدارية لولاية وهران.

الوالي

SOCIETE CIVILE DE COMMISSAIRES-PRISEURS
MAÎTRES / REMMACHE CHERIF ET BEGHIDJA MAHFOUD
Près le tribunal de Constantine et El-Khroub
Cité Daksi Abdeslem Bt 19 N° 386 - CONSTANTINE -
Télé : 031 63-67-33 - 0661-30-42-05 - 0661-30-42-06

AVIS DE VENTE

Il sera procédé le Mercredi 10/12/2014 à 10 h. à JABEL EL OUAHCHÉ CONSTANTINE, à une Vente aux Enchères Publiques avec Admission de Soumissions Cachetées, le Matériel roulant et Divers appartenant à l'Entreprise COJAAL - La vente aura lieu à la base de vie

N° LOT	DESIGNATIONS	OBS
01	Lot divers (Poste à souder + Moteurs à eaux + Groupes électrogènes...etc.	
02	Lot de 13 Compresseurs à air	
03	Lot de Moteurs lumineux	
04	Lot Climatiseurs divers (23 DAIKIN + 60 différentes marques + 53 Climatiseurs en panne)	
05	19 Réfrigérateurs	
06	18 Téléviseurs en panne	
07	37 Bureaux + 21 Armoires en bois	
08	250 Lits + 200 Matelas	
09	700 Panneaux Sandwich	
10	300 Armoires (Vestiaires) métalliques	
11	Lot TN 40	
12	Silo avec Convoyeur	
13	Silo avec Convoyeur	
14	Silo sans Convoyeur	
15	Silo sans Convoyeur	
16	Lot de Ferraille + Tuyaux divers... Met. ...au Kg	
17	Transformateurs + 2 Cellules électriques	
18	Lot de Pneus divers usagés	
19	11 Machines à laver en panne + 5 Séchoirs	
20	Lot important d'Echafaudage... Met...au m²	
21	22 Cumulus ARESTON	
22	28 Portes en bois + 14 Fenêtres en aluminium	
23	32 Réservoirs de Sika + 3 Réservoirs en plastique	
24	Lot de Tube en plastique + Cadres de Lampes fluorescentes	
25	Camion JMC D/Cabine... 01190-308-25... avec C/G	
26	Camion JMC D/Cabine... 01185-308-25... avec C/G	
27	Camion JMC D/Cabine... 01184-308-25... avec C/G	
28	Camion Plateau JMC... 00444-208-25... avec C/G	
29	Camion Plateau JMC... 00317-201-25... avec C/G	
30	Camion Benne JMC... 00159-210-25... avec C/G	
31	Camion D/Cabine JMC... 00802-309-25... avec C/G	
32	Camion D/Cabine JMC... 00931-309-25... avec C/G	
33	Microbus HAFAL ... 04595-107-25... avec C/G	
34	SUNNY NISSAN ... 34194-108-16... avec C/G	
35	PEUGEOT 307 HDI... 03178-106-25... avec C/G	
36	Microbus JMC... 12 p... 00060-409-25... avec C/G	
37	Bus HYUNDAI 26 p... 00121-408-25... avec C/G	
38	Camion D/Cabine ... JMC... 00356-308-25... avec C/G	
39	Camion D/Cabine... JMC... 00450-308-25... avec C/G	
40	Camion D/Cabine ... JMC... 00834-307-25... avec C/G	
41	Camion D/Cabine... JMC... 00769-308-25... avec C/G	
42	Camion D/Cabine... JMC... 01186-308-25... avec C/G	
43	Camion Benne - JMC... 00319-208-25... avec C/G	
44	Camion Benne - JMC... 00216-208-25... avec C/G	
45	Camion Benne - JMC...00318-208-25... avec C/G	
46	Camion Plateau...JMC... 00269-207-25... avec C/G	
47	Camion Plateau...JMC... 00129-208-25... avec C/G	
48	Camion Plateau...JMC... 00321-208-25... avec C/G	
49	Camion Grue TATA... (4 T LA GRUE)... 00270-209-25... avec C/G	
50	X-TRAIL...NISSAN... 04067-107-25... avec C/G	

CONDITIONS DE VENTE :

- Bon de visite à retirer auprès de l'Office de C/P.
 - La visite tous les jours (ouvrables) de 9 h à 14 h.
 - Tout adjudicataire doit verser une Caution de 21% de la mise à prix non remboursable en cas de Désistement.
 - L'enlèvement se fera dans un délai de (8) Huit Jours.
 - Pour les lots 16 + 20 l'acheteur doit verser une caution de 500.000,00 DA.
- Tél : 0661.30.42.05 - 0661.30.42.06

FONDOR
Fonderie de l'Oranie
Vous propose des produits de voirie
à des prix compétitifs.
Regards **ANTI-VOL** et faciles à **CURER**



Regard 85x85
Regard 85x85 type2
Regard 75x75
Regard 60x60
Regard 50x50



Grille plate 60x60
Grille plate 50x50
Grille plate 40x40



Grille de caniveau 50x32x5
Grille de caniveau 50x30x5
Grille de caniveau 50x30x3
Grille de caniveau 50x20
Grille de caniveau 50x15



N° 20 Zone Industrielle N° 3 Nedjma (Chteibo) ORAN
B.P. N° 21 El-Kerma 31110 ORAN
Tél Mob : 040-23-78-45 / 07-71-90-63-33 / 05-52-53-98-94
E-mail : fondoran@gmail.com

In Guezzam : 51 contrebandiers étrangers arrêtés

Un détachement des Gardes-frontières, relevant du Secteur Opérationnel d'El-Oued, a saisi mardi un camion chargé de 1.800 litres de carburant destinés à la contrebande, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel d'El-Oued (4^e région militaire) a saisi, aujourd'hui 2 décembre 2014 à 5h15, près de la localité frontalière de Bir Mizabis, un camion chargé de 1.800 litres de carburant », a précisé la même source. De même, un autre détachement a saisi, dimanche, lors d'une patrouille de nuit près des frontières un véhicule tout-terrain chargé d'une quantité de 1.000 litres de carburant destinée à la contrebande, a ajouté le communiqué.

Par ailleurs et au niveau de la 6^e région Militaire, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam, a appréhendé lundi dans la localité frontalière de Tiririne, cinquante et un (51) contrebandiers de différentes nationalités africaines dont trente cinq (35) tchadiens, quatorze (14) nigériens et deux (2) soudanais, et saisi un pistolet, un véhicule tout-terrain, quatre motos et deux téléphones satellitaires.

La guerre en Syrie a fait plus de 200.000 morts

La guerre en Syrie a dépassé les 200.000 morts en près de quatre ans, a annoncé mardi l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). « Nous avons comptabilisé depuis mars 2011 la mort de 202.354 personnes, dont plus de 130.000 sont des belligérants des deux côtés », a affirmé cette organisation, qui jouit d'un large réseau de militants et de médecins à travers le pays. Selon son directeur Rami Abdel Rahmane, « 63.074 sont des civils dont 10.377 enfants ».

« Parmi les combattants anti-régime, 37.324 sont des rebelles syriens et 22.624 sont des djihadistes non syriens », a-t-il précisé. « Du côté du régime, 44.237 soldats et 28.974 miliciens des Forces de défense nationale, 624 membre du Hezbollah chiite libanais et 2.388 venus d'autres pays ont péri dans ce conflit », a-t-il ajouté. Il y a eu en outre 3.011 corps non identifiés. Le bilan, a souligné Rami Abdel Rahmane, « est certainement plus élevé que les 200.000 comptabilisés, car il est impossible de travailler dans certaines régions contrôlées par le régime ou par les jihadistes du groupe État islamique (Daech) ».

Ooredoo: des aides à 6 associations

Ooredoo célèbre la Journée Internationale des Personnes Handicapées. La cérémonie marquant cette journée a été organisée hier à l'hôtel Mercure à Alger en présence du Directeur Général de Ooredoo M. Joseph Ged, de représentants du mouvement associatif, d'organismes partenaires, tels que le Croissant Rouge Algérien, l'Association Algérienne d'Alphabétisation IQRAA, les Scouts Musulmans Algériens, l'Association Ihcène 3^{ème} âge. Ooredoo a saisi cette occasion pour octroyer des aides financières et matérielles à six associations et fédérations œuvrant dans le soutien aux handicapés. Il s'agit de l'Association pour Handicapés Moteurs de Bab El Oued « El Amel » présidée par Mme Hayzia Rezigue, l'Association Nationale pour l'Éducation, l'Emploi et la Solidarité avec les non-voyants présidée par M. Yacine Mira, la Fédération Nationale des Sourds d'Algérie présidée par M. Allel Mohamed, l'Association Nationale pour l'Insertion Scolaire et Professionnelle des Trisomiques présidée par M. Youcef Chibani et l'Association Sportive des Handicapés Moteurs « Ithad Riadi Boufarik » présidée par M. Samy Doucene. Une aide financière a également été remise au Croissant Rouge Algérien représentée par sa Présidente Mme Saïda Benhabyles.

7 morts dans des raids aériens en Libye

Sept personnes dont cinq travailleurs étrangers, ont été tuées et 25 autres blessées mardi dans des raids aériens sur la ville côtière de Zouara dans l'ouest libyen, menés par des forces pro-gouvernementales, a indiqué à l'AFP un responsable local. « Il y a eu trois raids aériens aujourd'hui sur la ville de Zouara, qui ont visé un dépôt de denrées alimentaires, une usine de produits chimiques et un petit port », a indiqué ce responsable sous couvert de l'anonymat. Il a ajouté que ces attaques avaient fait sept morts, dont cinq travailleurs africains, ainsi que 25 blessés. Il n'était pas possible dans l'immédiat de vérifier ce bilan d'une source indépendante. « L'avion continue à survoler la ville », a-t-il ajouté.

Ce responsable a indiqué que les forces loyales au général Khalifa Haftar et au gouvernement recon-



nu par la communauté internationale étaient derrière ces attaques.

« L'avion a bien décollé de la base d'Al-Woutia », dans l'ouest libyen, qui est sous le contrôle des factions de Zenten loyales au gouvernement d'Abdallah al-Theni. Zoua-

ra ainsi que les autres villes amazighes de l'ouest libyen soutiennent Fajr Libya, une coalition hétéroclite de milices, qui s'étaient emparée cet été de la capitale après en avoir chassé les milices rivales de Zenten.

Une trentaine de migrants entrent à Melilla après un nouvel assaut massif

Plus de 600 immigrants ont tenté mardi de passer la frontière grillagée séparant le Maroc de l'enclave espagnole de Melilla, et une trentaine y sont parvenus, a annoncé la préfecture de l'enclave. « Un premier assaut à eu lieu à 6H45 près du passage frontière de Barrio Chino », selon un communiqué de la pré-

fecture. Environ 150 immigrants ont tenté de passer la barrière de Melilla et une trentaine ont réussi. Trois d'entre eux sont restés coincés sur le grillage espérant pouvoir descendre et entrer sur le territoire espagnol. Le dispositif de sécurité reste de ce fait déployé et le poste frontière piétonnier de Barrio Chino entre le Maroc et

l'enclave était encore fermé en milieu de matinée. Un autre groupe de quelque 500 immigrants a pu s'approcher de la barrière, avant d'être repoussé par les forces de l'ordre marocaines. Ce nouvel assaut s'inscrit « dans un climat d'intensification de la pression migratoire sur Melilla », souligne la préfecture.

36 morts dans une nouvelle attaque au Kenya



Des hommes armés ont mené une nouvelle attaque dans le nord-est du Kenya tuant au moins 36 ouvriers dans une carrière, ont

indiqué mardi la Croix-Rouge et la police. Les assaillants ont ouvert le feu sur des tentes dans une carrière où dormaient des

ouvriers, aux premières heures mardi près de la ville de Mandera, où les Shebab somaliens, affiliés à Al-Qaïda, et d'autres milices ont mené une série de raids récemment, ont indiqué les médias kenyans. Cette tuerie intervient après une précédente attaque menée lundi soir dans la ville de Wajir - proche comme Mandera de la dangereuse frontière avec la Somalie déchirée par la guerre - qui avait fait un mort et 12 blessés dans un bar. Des hommes armés avaient lancé des grenades et ouvert le feu dans un bar. Un responsable de la police a indiqué que 36 personnes ont été tuées et que d'autres ont peut-être été enlevées. « Nous avons perdu 36 personnes, mais d'autres ont disparu », a-t-il ajouté sous couvert de l'anonymat. « Nous ne savons pas s'ils ont été enlevés par les assaillants », a-t-il poursuivi.

Les députés français votent pour un Etat palestinien

Les députés français ont adopté mardi à une large majorité une résolution sur la reconnaissance de l'État palestinien, un texte non contraignant mais à forte portée symbolique, qui a suscité le courroux d'Israël et la satisfaction des Palestiniens. L'Assemblée nationale française a adopté par 339 voix contre 151 une résolution invitant le gouvernement à reconnaître officiellement l'État palestinien, « en vue d'obtenir un règlement définitif du conflit ». 68 députés n'ont pas pris part au vote de ce texte, initié par la majorité socialiste, pour qui cette démarche est « un signal de paix » visant à « surmonter la paralysie » d'un processus de paix moribond. L'ambassade israélienne à Paris a immédiatement réagi en estimant dans un communiqué que cette initiative « éloignait les possibilités de paix » et constituait un « message erroné ». A Ramallah, l'Autorité palestinienne a pour sa part salué le vote de l'Assemblée française. Hanane Achraoui, une dirigeante de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a exprimé dans un communiqué « sa gratitude au peuple français » et appelé « le gouvernement français à traduire le vote de son Parlement en acte ». Le vote de l'Assemblée nationale intervient après des initiatives similaires en Grande-Bretagne et en Espagne, où les députés ont également demandé à leurs gouvernements de reconnaître la Palestine. Ces démarches non contraignantes s'inscrivent dans un mouvement croissant en Europe considérant la reconnaissance comme un moyen de faire pression pour relancer le processus de paix et sauver la solution des deux États israélien et palestinien, menacée par la poursuite de la colonisation et la multiplication des violences.

Washington stoppe l'entraînement de soldats nigériens

Le Nigeria a mis fin à la formation par les États-Unis d'un bataillon de l'armée nigérienne pour lutter contre le groupe islamiste armé Boko Haram, dernier épisode d'un accroissement des tensions dans les relations entre les deux pays. « A la demande du gouvernement nigérien, les États-Unis vont cesser l'entraînement d'un bataillon de l'armée nigérienne », a annoncé l'ambassade américaine à Abuja. Deux premières sessions d'entraînement, qui ont été achevées entre avril et août, ont permis à « des civils sans entraînement d'acquérir des compétences militaires basiques », a rappelé l'ambassade. Une troisième session avait été prévue afin de transformer ce bataillon en unité d'infanterie ayant des compétences au niveau avancé, a-t-elle ajouté. L'ambassade a dit regretter « la fin prématurée de cet entraînement, le premier dans le cadre d'un projet plus important prévoyant la formation d'autres unités dans le but d'aider l'armée nigérienne à acquérir la capacité de combattre Boko Haram ».

EDITORIAL

Par Yazid Alilat

INQUIÉTANTE DÉPENDANCE

Les cours du pétrole n'en finissent pas de baisser. Comme neige au soleil à la suite d'une dangereuse décision de l'Arabie Saoudite et ses satellites des pays du Golfe (maintien du plafond de production de l'OPEP) qui est en train de noircir les perspectives économiques et sociales de nombre de pays de l'organisation. Y compris l'Algérie qui n'a pas grand intérêt à voir les cours tomber au-delà d'un seuil minimum de 100 dollars/baril. Un seuil qui permet en fait à l'Algérie, avec un peu plus de 1,7 Mbj de production, d'enregistrer des recettes pétrolières annuelles de plus de 60 milliards de dollars.

Suffisant pour supporter le poids des besoins énormes du plan quinquennal de développement, mais, il faut le répéter, à partir d'un prix minimum de 100 dollars/baril. Au-delà, les grands équilibres des finances de l'Algérie seront sérieusement menacés, d'autant que la balance des paiements est nettement passée au rouge, avec un déficit de 1,32 milliard de dollars au 1^{er} semestre 2014, ce qui a provoqué, selon un rapport de conjoncture de la Banque d'Algérie, un recul des réserves de change à 193,26 mds de dollars contre 194 mds de dollars à la même période en 2013. Le fait est

assez préoccupant pour être relevé, d'autant que les prix du brut sont en train de glisser continuellement depuis la décision de l'OPEP de maintenir inchangé son plafond de production (30 Mbj), ce qui, à l'évidence, selon les experts, alimente un marché en surabondance qui fatalement va provoquer une durable contraction des prix et empêcher tout rebond dans les semaines à venir. A moins d'une réaction salutaire qui ferait redémarrer les prix à la hausse.

Une des raisons invoquées pour expliquer cette décision qualifiée d'absurde par les experts, est que Ryadh veut lutter contre le développement de la production de pétrole de schiste par les États-Unis, et donc pour donner un coup de frein à cette nouvelle industrie pétrolière. Sauf que dans le cas présent, l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe, instrument en fait de la politique énergétique US, sont en train de donner de la vigueur à un retour dangereux de la guerre des prix et que les pays producteurs aux faibles quotas de production comme l'Algérie en seront les premières victimes. Immédiatement, les effets de la con-

traction des prix du brut, ils étaient à un peu plus de 71 dollars sur le marché de Londres hier mardi, sur l'économie algérienne ne sont pas visibles. Mais, ce qui est sûr, c'est qu'à la fin de l'année et le début du 1^{er} trimestre, les premiers constats et les effets de la chute des prix feront mal à l'économie nationale. A commencer par le financement de la prochaine loi de finances, les projets en cours et ceux prévus par le plan quinquennal 2015-2019, d'autant que les réserves de change ne sont pas en « granit ».

Il y aura tôt ou tard recours à ces réserves de change, le problème est de savoir dans quelle proportion. Car l'autre danger qui pointe pour l'économie nationale est que les prix du gaz seront également impactés par une chute des cours du brut. Pour le moment, les autorités écartent tout pessimisme et le ministre des Finances Mohamed Djellab l'a confirmé avant-hier à la télévision nationale. Pour combien de temps, sachant que l'ardoise des transferts sociaux est de plus en plus lourde (1.603 milliards de DA, soit 20% du budget et 9% du PIB), ensuite que le bas de laine du Fonds de régulation des recettes (FRR) et les réserves de change vont fondre d'ici à 2020 si les niveaux des prix ne remontent pas rapidement.